

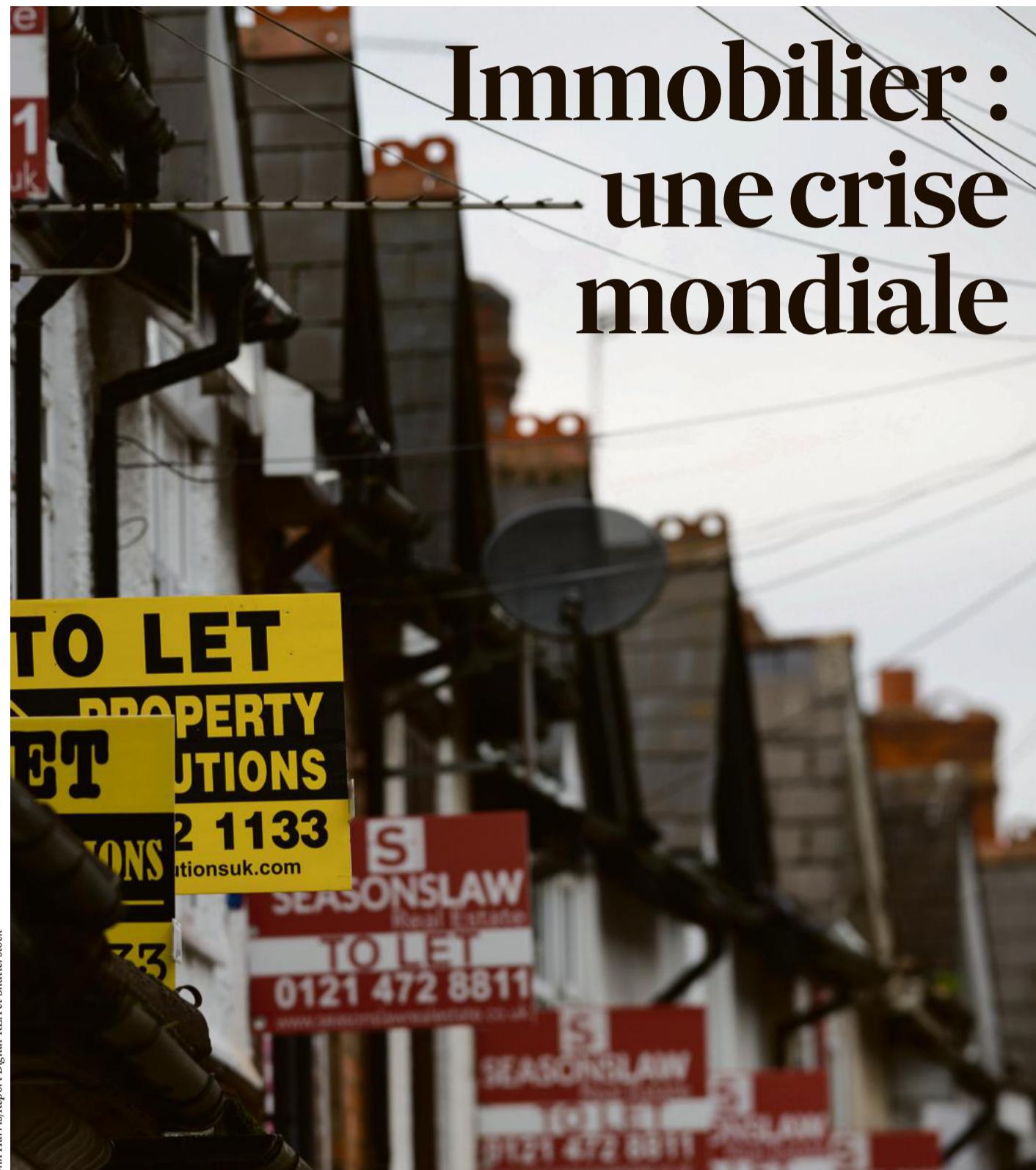


Les Echos

SÉRIE LIMITÉE
SPÉCIAL MODE

JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023

Marchés Le classement des meilleurs analystes financiers en 2023 // P. 27



John Harris/Report Digital-REA et Shutterstock

Immobilier : une crise mondiale

- Aucun pays n'échappe aux fortes tensions qui font trembler le marché du logement.
- En cause, la brutale hausse des taux d'intérêt.
- France, Royaume-Uni, Allemagne, Etats-Unis, Chine... Tour d'horizon des économies les plus touchées.

// PAGES 16 À 18

analyses

Brexit : une autonomie réglementaire mal engagée

Par Ingrid Feuerstein

C'était un des principaux arguments des « hard Brexiteurs » : sortir enfin du carcan réglementaire européen pour pouvoir offrir plus de souplesse aux citoyens comme aux entreprises britanniques. Las, on n'efface pas plusieurs décennies de production de la norme d'un coup de baguette magique. Et les consommateurs, comme les entreprises outre-Manche, se rendent compte que la réglementation européenne était aussi synonyme de protection et d'une forme de prévisibilité qui font cruellement défaut aujourd'hui. // PAGE 9



Inégalités et démocratie

Par Joseph E. Stiglitz

Les « plans B » pour la neutralité carbone

Par Philippe Aghion

Réduire les inégalités d'orientation

Par Nina Guyon

La vérité ultime sur le télétravail

Par Jean-Marc Vittori

// PAGES 10 À 12

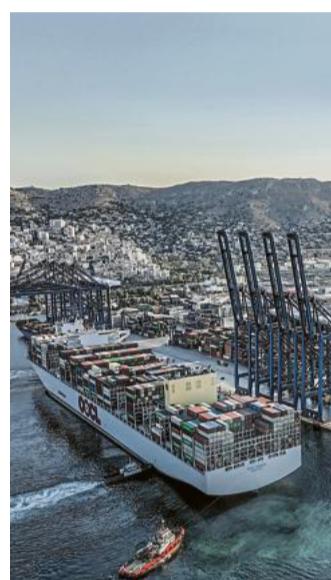
Emploi : les premiers effets du « bonus-malus » sur les contrats courts

SOCIAL L'Urssaf communique depuis le 1^{er} septembre à 30.000 entreprises leur nouveau taux de cotisation chômage en fonction de leur recours aux contrats courts. Cette modulation, dite « bonus-malus », qui avait été combattue par le patronat, est en vigueur depuis un an pour les entreprises de salariés et plus relevant des secteurs dont les effectifs font des allers-retours fréquents chez Pôle emploi. Et ses premiers effets sont perceptibles : une baisse des taux de séparation dans de nombreux secteurs, donc un allongement des durées d'emploi et des passages moins fréquents chez Pôle emploi. Ce qui était le but recherché. // PAGE 4

Le destin contrarié des « routes de la soie » chinoises

COMMERCE Il y a tout juste dix ans, Xi Jinping lançait l'idée de nouvelles « routes de la soie ». La Chine y a consacré quelque 1.000 milliards de dollars dans plus de 150 pays. Mais la critique enfle. L'Italie, le seul pays du G7 à avoir rejoint cette initiative, va rompre les ponts. Les liens se sont également distendus avec la Grèce, malgré un investissement réussi dans le port du Pirée. En Afrique, le poids de la dette et le ralentissement de l'économie chinoise ont réduit l'ambition des chantiers. Le projet titanique de Pékin suscite une méfiance croissante. Pour relancer la machine, un grand forum consacré aux « routes de la soie » se tiendra le mois prochain dans la capitale chinoise. Vladimir Poutine pourra faire le déplacement.

// PAGES 6-7 ET L'ÉDITORIAL DE LUCIE ROBEQUAIN PAGE 14



Chen Zhanjietongtian/XINHUA-REA

La nouvelle charge de Bruxelles contre les géants du Net



Shutterstock

INTERNET C'est l'heure de vérité entre Bruxelles et les Gafam. La Commission européenne a dévoilé la liste des géants du numérique soumis à de nouvelles règles de l'UE contre les pratiques anti-concurrentielles. Alphabet, Amazon, Apple, ByteDance, Meta et Microsoft, tous ont été désignés par l'UE comme tombant sous le coup de la loi DMA (Digital Markets Act). Ils ont six mois pour se conformer à un régime strict d'interdictions ou d'obligations visant à limiter leur pouvoir de marché.

CHAMPAGNE
VIE Fourny & Fils
une Famille, un Clos, un Premier Cru



5, rue du Mesnil - 51130 Vertus • Tél. : +33 (0)3 26 52 16 30
info@champagne-veuve-fourny.com • www.champagne-veuve-fourny.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Les Echos
Anticipez l'évolution de votre secteur.
Abonnez vos équipes au temps d'avance.
Découvrez nos offres Entreprises :
abo-entreprises.lesechos.fr

M 00104 -907 -F:340



ISSN0153.4831
NUMÉRO 24038
116^e ANNÉE
32 PAGES
Antilles-Réunion 4,50 €. Belgique 4,00 €.
Espagne 4,90 €. Luxembourg 4,20 €.
Maroc 42 DH. Suisse 6,40 FS. Tunisie 9 TND.

Face au scepticisme généralisé, Macron vante les résultats des CNR locaux

● Un an après son lancement, le chef de l'Etat organise ce jeudi à l'Elysée une réunion plénière du Conseil national de la refondation (CNR) pour faire un bilan de cette initiative qui peine à convaincre.

● Elle a vocation à se poursuivre localement dans la santé et l'éducation.

POLITIQUE

Isabelle Ficek

Le CNR est mort. Vive le CNR ! Un an quasiment jour pour jour après son lancement à Marcoussis (Essonne), c'est l'impression qui se dégage s'agissant du Conseil national de la refondation (CNR), cette initiative censée incarner la nouvelle méthode promise par le chef de l'Etat durant sa campagne présidentielle pour « construire, de manière décloisonnée, des consensus » afin de réformer. Ce jeudi, le président de la République organise à l'Elysée une session plénière du CNR qui réunit forces politiques, partenaires sociaux, élus locaux et représentants du monde associatif.

C'est la troisième du genre. Mais comme depuis le départ, elle est boycottée par les oppositions et une partie des syndicats qui dénoncent une opération de communication. Si, à l'Elysée, ceux qui ont porté et défendu le CNR se défendent de « tout enterrement de première classe », ils ne savent pas dire, à ce stade, s'il y aura d'autres plénières.

Les oppositions et une partie des syndicats dénoncent une opération de communication.

« On avance en marchant avec ces nouvelles formes de consultations. On voit que lors des sessions plénierres, les chapeaux à plume n'arrivent pas à sortir des postures. En revanche, dans les CNR locaux, avec les ouailles des mêmes chapeaux à plume, ça marche, ça fonctionne, alors on va continuer comme ça », assure un conseiller de l'exécutif.

L'objectif de ce jeudi va donc être, indique l'Elysée, de « faire un bilan et de préciser l'action et la mise en œuvre » des mesures proposées par les « CNR thématiques nationaux » – jeunesse, logement, numérique, bien vieillir, etc. – qui se sont tous achevés à la fin du printemps. Mais il s'agit aussi et surtout de pousser les feux des CNR territoriaux sur



Voulu par Emmanuel Macron, le Conseil national de la refondation (CNR) doit permettre de « construire des consensus » afin de réformer.

Photo Michel Euler/Pool/AFP

l'école et la santé, deux domaines pour lesquels des annonces sont promises par l'Elysée « pour aller plus loin ».

La Première ministre Elisabeth Borne devrait, sur les mesures proposées par les CNR thématiques, préciser ses intentions sur un certain nombre de politiques publiques, comme sur le « bien vieillir » et « la feuille de route jeunesse » du gouvernement.

Nombre de mesures ont d'ores et déjà été annoncées comme le permis de conduire à 17 ans, le plan d'urgence de réhabilitation de résidences universitaires dégradées, etc. Sur le logement, le plan qu'en a retenu le gouvernement avait provoqué en juin dernier l'ire des acteurs du secteur. L'Elysée assure qu'il faut voir ce plan « plutôt comme un début qu'un aboutissement ».

Mais Emmanuel Macron mise désormais sur une montée en puissance des CNR territoriaux sur la santé et sur l'école. Moins ambitieux que le « Big Bang » de la transformation espérée au départ par le chef de l'Etat. Sur la santé, les projets retenus et financés – 240 à ce stade pour 30 millions d'euros – tournent autour de l'accès aux soins et la prévention. L'occasion d'expérimenter localement et parfois de faire sauter des blocages grâce, par exemple, au droit de dérogation donné aux Agences régionales de santé (ARS) sur certains types de projet.

Mettre un « point-virgule » Côté école, sur les 19.000 établissements qui ont exprimé leur intérêt pour les CNR locaux, près de 3.100 projets ont été validés et financés pour 48 millions d'euros sur les 500 millions d'euros du

fonds pédagogique. L'opportunité, assure l'Elysée, de « faire germer autour des projets de nouvelles pratiques innovantes ».

En Conseil des ministres, Emmanuel Macron a assuré mercredi vouloir « propulser la généralisation, sur la base du volontariat, des CNR école et santé ». « Ces démarches de transformation, c'est un travail de long cours, il faut au moins un quinquennat. C'est dans quelques années qu'on pourra juger si on a réussi à faire bouger les choses, arrêtons de les enterrer tout de suite », défend l'Elysée.

Un proche d'Emmanuel Macron résume la chose autrement sur le CNR : « On va y mettre un point-virgule ». Bref, donner encore sa chance à cet objet en faisant le pari d'une transformation à petits pas sur le terrain. Mais sans illusion non plus. ■

« Rencontres de Saint-Denis » : un essai à transformer

Le président de la République a écrit aux chefs des partis présents lors de la réunion-marathon de Saint-Denis la semaine dernière pour évoquer la suite. Ceux-ci restent très prudents et très critiques.

Grégoire Poussielgue

Emmanuel Macron peut se féliciter du succès de la rencontre qu'il a organisée mercredi 30 août à Saint-Denis. Tous les chefs des partis représentés au Parlement sont venus. Mais la suite n'en est pas moins périlleuse pour lui : il doit transformer l'essai et montrer que ce format, inédit sous la Ve République, permettra de faire avancer des dossiers.

Mercredi après-midi, il devait adresser une lettre à tous les participants faisant une synthèse des douze heures de discussions. Selon le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, il attend leurs commentaires et leurs propositions pour continuer les échanges. À gauche comme à droite, les chefs de

parti étaient venus avec des listes de courses précises, souvent à l'opposé des priorités affichées par l'exécutif pour sa rentrée. En plus d'un référendum sur la réforme des retraites, entrée en vigueur depuis le 1^{er} septembre, la gauche demande des mesures fortes pour le pouvoir d'achat, plus que jamais au cœur des préoccupations des Français en cette rentrée. Elle s'est vue adresser une fin de non-recevoir.

A l'unisson, droite et extrême droite demandent une consultation des Français sur l'immigration, alors que le projet de loi s'apprête à revenir au Parlement. « J'ai cru comprendre que, pour l'instant, le président s'en est tenu à l'exercice dans lequel il excelle : parler de tout mais ne s'engager sur rien », a taclé dans « Le Figaro » Bruno Retailleau, le patron des sénateurs LR.

Après le semi-échec du Conseil national de la refondation (CNR), dont les ambitions nationales sont désormais réduites, Emmanuel Macron compte sur les « rencontres de Saint-Denis » – nom de baptême donné à la réunion de la semaine dernière – pour retrouver du souffle.

« Si c'est pour parler pendant des heures et des heures et qu'il n'en ressort rien, je ne vois pas l'intérêt d'y retourner. »

MANUEL BOMPARD
LFI

Il est « extrêmement motivé », a même déclaré Olivier Véran, le porte-parole du gouvernement. Emmanuel Macron veut répondre à la crise démocratique avec, notamment, décentralisation et déconcentration.

Mercredi, à l'occasion de la rentrée du Conseil d'Etat, Elisabeth Borne a évoqué la « crise de confiance » que traverse la politique dans son ensemble et, plus largement, tout ce qui ressemble à une forme d'autorité. Elle souhaite une décision politique « au plus près du terrain » pour répondre aux Français qui estiment que « les mots et les

actes ne coïncident plus ». Mais le chef de l'Etat se heurte aussi à un mur de scepticisme de la part d'oppositions qui n'entendent pas participer à un exercice de communication et qui sont déjà dans les starting-blocks pour les débats parlementaires de la rentrée (loi de programmation des finances publiques, budget 2024, loi immigration) et la préparation des élections européennes de juin 2024. Elles déclarent attendre des résultats, comme le répètent en boucle les dirigeants des partis.

« On est toujours disponible pour faire des propositions. Mais si c'est pour parler pendant des heures et des heures et qu'il n'en ressort rien, je ne vois pas l'intérêt d'y retourner », a lancé dimanche dernier sur RTL Manuel Bompard, le coordinateur de La France insoumise. Il se montre plus que réticent à l'idée de participer à une nouvelle rencontre avec le chef de l'Etat. Dans l'attente, la conférence sociale annoncée à Saint-Denis la semaine dernière – seul point positif de la réunion selon la gauche – devrait avoir lieu « courant octobre », selon Olivier Véran. ■

Nupes : ses armes tournées contre elle

Comme le PC et les Verts, le PS a décidé de partir seul aux élections européennes de juin. Que reste-t-il de l'union de Mélenchon, si ce n'est les excès ?

LE FAIT DU JOUR POLITIQUE
de Cécile Cornudet



couper les velléités d'indépendance du PS ? C'est raté ! L'initiative n'a plu ni aux socialistes ni aux Insoumis. Les sondages n'ont pas aidé (11 % selon l'Ifop). Il y aura donc au moins quatre listes de gauche aux prochaines européennes : PS, PC, Verts, LFI. Le tour de piste de Royal a duré dix jours. Il lui reste Hanouna. Une Nupes affaiblie est-elle une Nupes adoucie ? Le gouvernement ne le croit pas. Toujours à la recherche de bonnes volontés pour élargir sa majorité à l'Assemblée, il ne voit aucun signe d'ouverture sur sa gauche, y compris chez ceux qui œuvraient au divorce avec La France insoumise. Y compris lorsque Emmanuel Macron fait un geste vers Fabien Roussel (PCF) pour une conférence sur les salaires. La nouvelle saison parlementaire pourrait donc être à nouveau agitée. On ne quitte pas d'un coup des réflexes qui un temps ont été porteurs. On ne le fait que lorsqu'on est solide sur ses bases idéologiques. A gauche, ce n'est le cas pour personne. En attendant, l'énergie mise à se diviser est rarement intacte pour mener les combats de fond. La gauche insoumise a contesté l'interdiction de l'abaya avant de voir son électorat dans les sondages y être majoritairement favorable. Le gouvernement fait une rentrée sur l'autorité, laissant ouvert tout un pan de sujets dits « de gauche » – logement, pauvreté, pouvoir d'achat. Mais qui entend-on ? ccornudet@lesechos.fr

Coup de pouce financier pour les soignants des Ehpad

SANTÉ

Les infirmiers et aides-soignants des Ehpad publics pourront aussi bénéficier des mesures de revalorisation annoncées pour les hôpitaux.

Solenn Poullennec

Les infirmiers et aides-soignants travaillant la nuit et le week-end auprès des personnes âgées vont voir leur rémunération augmenter. Le gouvernement a annoncé mercredi que ces professionnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) bénéficieront des revalorisations salariales promises aux soignants des hôpitaux publics la semaine dernière. « C'est avant tout une question d'équité et de reconnaissance de l'engagement de ces professionnels », a déclaré la ministre des Solidarités et des Familles, Aurore Bergé, lors des universités d'été de la Fédération hospitalière de France (FHF).

Le gouvernement a promis de débloquer 1,1 milliard d'euros pour mieux payer les médecins et les professionnels paramédicaux des hôpitaux. Ces augmentations doivent aider les établissements minés par les pénuries de personnels à recruter et fidéliser. Pour les infirmiers et aides-soignants du

secteur public, le travail de nuit sera rémunéré 25 % de plus que le jour. L'indemnité versée pour le travail le dimanche et les jours fériés sera par ailleurs augmentée de 20 %.

Ces mesures ont été largement saluées. Le secteur privé s'est cependant plaint d'être pour partie exclu tandis que les établissements publics ont aussi demandé à l'exécutif d'étendre son « choc d'attractivité » aux Ehpad. Ils sont donc « très satisfaits » d'avoir été entendus et d'avoir obtenu une enveloppe évaluée à 40 millions d'euros par le gouvernement, avec quelque 90 000 professionnels concernés. « Le maintien de cette différence [de rémunération entre les hôpitaux et les Ehpad] aurait créé des problèmes d'organisation et d'équité », justifie Marc Bourquin à la FHF.

Ce coup de pouce est jugé d'autant plus « indispensable » que les problèmes de recrutement sont encore plus marqués dans les Ehpad que dans les centres hospitaliers. Certes, les Ehpad publics notent de légers signes d'amélioration sur ce front. Cependant, le taux de postes d'infirmiers vacants restait supérieur à 12 % en juin dernier selon la FHF. Et il

était de 5,5 % pour les aides-soignants. La mise en œuvre des revalorisations pourrait cependant être compliquée. Car une partie des aides-soignants des Ehpad publics est financée par les départements et non par l'Assurance Maladie. « Il faut que les départements acceptent de prendre en compte [ces revalorisations] dans leurs financements aux grands âges quel que soit le statut des structures », rappelle-t-il.

Ce système de double financement par les départements et l'Assurance Maladie est largement décrié dans le secteur. D'autant que les Ehpad publics se disent confrontés à des difficultés financières « inédites » sur fond d'inflation et de baisse de leur activité. Au point que le gouvernement a débloqué 100 millions d'euros en urgence cet été. Le secteur privé, éclaboussé par le scandale Orpea, n'échappe pas à ces problèmes financiers et est touché aussi par des difficultés de recrutement.

Le geste annoncé mercredi en faveur du public passe donc très



L'indemnité versée aux infirmiers et aides-soignants travaillant les dimanches et jours fériés sera augmentée de 20 %.

Sébastien Ortola/RÉA

+25 %

POUR LE TRAVAIL DE NUIT
des infirmiers et aides-soignants
du secteur public.

Les inégalités scolaires ne se creusent pas qu'à l'école primaire

ÉDUCATION

Selon France Stratégie, les inégalités se cumulent tout au long de la scolarité des élèves et l'origine sociale joue un rôle déterminant.

Marie-Christine Corbier

A l'heure où le ministre de l'Education nationale, Gabriel Attal, parle de « choc des savoirs » et de « mettre le paquet » sur les savoirs fondamentaux « à tous les niveaux », une étude de France Stratégie, un organisme rattaché à Matignon, montre que les inégalités scolaires se développent tout au long du parcours des élèves, et pas seulement au primaire. Dans la fabrique des inégalités, plusieurs facteurs interviennent – le genre, l'ascendance migratoire et l'origine sociale. Mais c'est ce dernier élément qui pèse le plus.

France Stratégie rappelle les résultats de l'étude Pisa : selon les tests réalisés sur des élèves de 15 ans, 107 points séparent un élève d'origine favorisée et un autre d'origine défavorisée dans l'Hexagone. En moyenne dans les pays de l'OCDE, l'écart n'est que de 88 points.

Les inégalités débutent avant l'école. « La petite enfance pose les fondations de ces inégalités de parcours, explique Peggy Furic, l'une des auteures de la note. Les bénéfices des crèches, en termes de développement, sont très positifs et ils sont d'autant plus forts que les enfants sont issus d'une famille défavorisée. Pourtant, ce sont ces derniers qui y ont le moins accès. » A l'école élémentaire aussi, les écarts vont se creuser : la moitié des écarts observés en CM2 étaient déjà observables au CP, selon la note, qui souligne que « l'autre moitié des écarts résulte donc de disparités apparues entre le CP et le CM2 ». L'étude ne dit rien, toutefois, des effets des

dédoublements des petites classes ni de la scolarisation à trois ans en maternelle. Les élèves arrivent au collège « diversement armés », poursuivent les auteures et « le collège unique l'est moins qu'il y paraît », les élèves d'origine défavorisée étant surreprésentés dans les classes relais, les Segpa – pour les enfants en grande difficulté – ou en CAP.

Ces inégalités se creusent au lycée avec le choix des spécialités qui débouchent sur « des poursuites d'études aux rendements différenciés sur le marché du travail », selon France Stratégie. L'enseignement supérieur « prolonge et cristallise les inégalités de parcours construites par un mécanisme d'accumulation ». A niveau scolaire équivalent, des élèves issus de milieux défavorisés s'orientent moins vers l'enseignement supérieur, relève l'étude.

« Mécanisme cumulatif »

« Les inégalités se construisent donc tout au long du parcours et elles se cumulent à chaque étape et aux moments de l'orientation qui sont vraiment des points de bifurcation », insiste Gilles de Margerie, commissaire générale de France Stratégie. « Il se passe des choses à chaque étape. » « Il y a un mécanisme cumulatif important qui commence très tôt et conduit à mettre le paquet sur le primaire ou à prioriser les étapes précoces de la scolarité, explique Johanna Barasz, l'une des coauteures. Mais il est important de ne pas reporter systématiquement à l'étape précédente la cause des inégalités, il y a une vraie réflexion à mener sur l'articulation entre la priorité au primaire – qu'il faut continuer à alimenter – et les autres étapes de la scolarité, pour résorber les inégalités. »

Cette résorption « dépasse l'enseignement des seuls établissements en éducation prioritaire », conclut-elle. Une donnée non négligeable, alors que la réforme de la carte de l'éducation prioritaire n'a cessé d'être reportée ces dernières années. ■

Le monde
de l'art
est un
petit milieu,
c'est d'ailleurs
pour ça
qu'on l'a

agrandi.

Open your art*

Artistes · Œuvres · Galeries d'art · Collectionneurs

Sur [yourart.art](#), le site qui ouvre le monde de l'art, découvrez, achetez, vendez, ouvrez votre Metagallery ou votre Musée imaginaire, ouvrez votre imagination, ouvrez votre cœur.

[yourart.art](#)

*Ouvrez votre art.

YourArt

Les premiers effets du « bonus-malus » sur les contrats courts

EMPLOI

L'Urssaf communique depuis le 1^{er} septembre à 30.000 entreprises leur nouveau taux de cotisation chômage en fonction de leur recours aux contrats courts.

Les taux de séparation sont en baisse dans la plupart des secteurs.

Alain Ruello

Modulation des cotisations chômage employeur en fonction de leur recours aux contrats courts, acte II. L'Urssaf notifie depuis vendredi aux 30.000 entreprises concernées, qui emploient 2 millions de salariés environ, leur nouveau taux pour un an, deuxième application de la réforme de l'assurance-chômage de 2019. Les premières évaluations de la réforme sont attendues à la fin de l'année mais d'ores et déjà, des signes montrent qu'elle a diminué la précarité professionnelle, avance le ministère du Travail.

Pour rappel, cette modulation, dite « bonus-malus », a été instaurée en application d'une promesse de campagne d'Emmanuel Macron de 2017, malgré les vives critiques du patronat. En attendant une éventuelle généralisation, elle ne s'applique qu'aux entreprises de

Il salariés et plus relevant des secteurs d'activité dont les effectifs font des allers-retours fréquents chez Pôle emploi (voir encadré). « Il ne s'agit pas d'une sanction. Le but est de ne plus faire porter par l'Unedic un revenu complémentaire dans les entreprises qui font tourner leur main-d'œuvre », rappelle-t-on dans l'entourage du ministre du Travail, Olivier Dussopt.

Equilibre entre bons et mauvais élèves

Conçue par Marc Ferracci, économiste proche du chef de l'Etat aujourd'hui député Renaissance, la méthode consiste à mesurer le taux de séparation d'une entreprise, c'est-à-dire le nombre de fins de contrat de travail (hors démissions ou autres exceptions) ou de missions d'intérim donnant lieu à inscription ou réinscription à Pôle emploi, rapporté à l'effectif annuel moyen.

Ce taux de séparation est ensuite comparé au taux médian du secteur de l'entreprise. Selon ce résultat et après application d'une formule, cela aboutit à un taux de cotisation chômage inférieur à sa valeur actuelle de 4,05 % (il y a alors bonus), égal (statu quo), ou supérieur (malus), dans une fourchette de 3 % à 5,05 % (par construction les transferts de cotisation s'équilibrent entre bons et mauvais élèves).

La première modulation, le 1^{er} septembre de l'année dernière, sur la base des fins de contrats constatées entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022, n'a concerné que 18.000 entreprises : relevant à peine



La modulation du taux de cotisation chômage employeur concerne désormais toutes les entreprises de l'hébergement et de la restauration. Photo Delmarty/ANDBZ/Abacapress

la tête après trois confinements, celles du secteur « hébergement-restauration » et du « transport-entreposage » en avaient été quasi exemptées. Finalement, les deux tiers y avaient gagné. Plus précisément,

un quart des entreprises étaient au plafond de 5,05 % et représentaient 84 % des séparations, ce qui leur a occasionné un surcroît de cotisations de 178 millions, selon une analyse de l'Unedic de février qui avait mis en avant des « effets non souhaités » dans la méthode choisie. A l'opposé, 37 % étaient au plancher de 3 %, se partageant 123 millions de prélèvements en moins.

Pour la deuxième salve, 12.000 entreprises ont été rajoutées, les exemptions Covid ayant pris fin. Du fait de la structure de l'économie française et de la formule, on aboutit toujours à deux tiers environ d'entre elles en bonus, un tiers en malus. Plus intéressant, si l'on met

de côté le secteur « hébergement-restauration » compte tenu de l'effet de comparaison tronqué et le secteur « autres activités spécialisées, scientifiques et techniques » en très légère hausse, le taux de séparation médian a fortement baissé dans les cinq autres secteurs. Il est passé de 215,07 % à 185,96 %, par exemple, dans la « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac ». De 70,37 % à 44,33 % dans le « transport-entreposage ».

Effet réforme ou pénurie de main-d'œuvre ?

La diminution, assez nette, des taux médians traduit une baisse des taux de séparation des entreprises, donc

Les secteurs concernés

- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac.
- Travail du bois, industries du papier et imprimerie.
- Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques.
- Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution.
- Transports et entreposage.
- Hébergement et restauration.
- Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.

un rallongement des durées d'emploi et des passages moins fréquents chez Pôle emploi.

Reste une grande question : cette amélioration est-elle due à la carotte du bonus et/ou à la peur du malus, ou aux pénuries de bras qui ont poussé les employeurs à améliorer les conditions d'embauche ? Les évaluations à venir feront la part des choses. Au ministère, on met en avant deux signes qui vont dans le sens d'un effet de la réforme en plus des forces du marché du travail.

Primo, les taux de séparation ont plus diminué dans les entreprises en malus que dans celles qui étaient en bonus. Les durées de missions d'intérim, secundo, ont été fortement rallongées, particulièrement dans l'industrie, comme le montrent les statistiques du ministère. Or les agences de travail temporaire ont mené un gros travail pour expliquer à leurs clients les économies de cotisations chômage à la clé, assure-t-on toujours dans l'entourage d'Olivier Dussopt. ■

Vendredi avec Les Echos

Les Echos Week-end, tout le plaisir d'être curieux.

Les Echos
WEEK-END

BUSINESS STORY / CULTURE / STYLE / ... ET MOI

LA CORÉE, AMBASSADE DE LA MODE
... la K-pop au succès planétaire sont devenues les plus marques de luxe. Les dessous d'un mariage fou.

Retraites : les bons comptes de la réforme pour l'Agirc-Arrco

SOCIAL

Le report de l'âge légal va conforter les ressources du régime de retraite complémentaire des salariés du privé de près de 22 milliards d'euros sur quinze ans.

De quoi justifier des gestes en faveur des retraités, selon les syndicats.

Solenn Poullennec

Les syndicats et le patronat y voient désormais plus clair sur la santé future du régime de retraite complémentaire des salariés du privé. Le report de l'âge légal devrait conforter les ressources de l'Agirc-Arrco à hauteur de 22 milliards d'euros sur quinze ans, selon des estimations des services du régime. Les partenaires sociaux se sont retrouvés mardi au Medef pour commencer à renégocier les règles du jeu du régime. Après avoir mobilisé en masse contre la réforme des retraites adoptée au printemps, les syndicats entendent désormais convenir de coups de pouce sur les retraites complémentaires.

Pour déterminer leurs marges de manœuvre dans la négociation, les organisations ont commencé par demander des estimations sur la santé financière de l'Agirc-Arrco, en tenant compte de la réforme des retraites et de différents scénarios économiques. Résultat : avec taux de chômage restant proche de 7 % (hypothèse volontairement plus prudente que celle du gouvernement), le régime devrait engranger quelque 22 milliards de ressources supplémentaires jusqu'à 2037.

Pas de « cagnotte »

Le rendement irait crescendo avec le relèvement de l'âge légal. Il grimperait à près de 2 milliards d'euros par an à l'horizon 2030, et encore 2,2 milliards d'euros en 2035 (dont 1,4 milliard de charges en moins et 0,8 milliard de recettes supplémentaires). En coulisse, les discussions avec l'exécutif ont été vives sur ces calculs ces derniers mois.

Par ailleurs, les réserves qui, sans la réforme, seraient équivalentes à six mois de prestations pour les

retraités en 2027, devraient être de neuf mois à cet horizon grâce au report de l'âge légal. Le Medef récuse néanmoins toute idée qu'il existe une « cagnotte » ou un « magot » des retraites complémentaires dans lequel il serait facile de puiser.

Il n'empêche, les syndicats s'entendent pour estimer que les partenaires sociaux ont de la latitude pour soutenir financièrement les retraités à l'avenir. « On a les moyens d'améliorer les pensions », a insisté mardi le négociateur de la CGT, Denis Gravouil, à la sortie des négociations.

Les syndicats sont unis pour réclamer la fin du « coefficient de solidarité », autrement dit du malus pour les retraites refusant de travailler un an au-delà de l'âge légal de départ en retraite. Il en coûterait autour de 500 millions d'euros par an. « La suppression du coefficient de solidarité pèse moins du tiers de ce qu'apporte la réforme », a souligné mardi le négociateur pour la CFE-CGC, Gérard Mardiné.

Comme d'autres organisations, le syndicat est favorable aussi à ce que les travailleurs renforcent leurs droits à la retraite quand ils cumulent emploi et retraite. « Cela coûterait au maximum 30 % de ce que rapporte la réforme », a précisé Christelle Thieffin, secrétaire national chargé de la protection sociale pour l'organisation. ■

2,2

MILLIARDS D'EURS

Le rendement annuel estimé du régime en 2035.



Les Echos

Prenez un temps d'avance

Les marges des entreprises continuent de nourrir l'inflation

CONJONCTURE

Le taux de marge des entreprises françaises a bondi de 1,5 point au deuxième trimestre à 33,2 % selon l'Insee.

Nathalie Silbert

En cette rentrée, où les organisations syndicales entendent relancer la question des salaires, la tendance ne leur a vraisemblablement pas échappé. Le taux de marge des sociétés non financières a, pour le troisième trimestre consécutif, progressé au printemps. Sur la période, ce ratio qui rapporte l'excédent brut d'exploitation (EBE) à la valeur ajoutée de l'entreprise a atteint 33,2 % contre 31,7 % au cours des trois mois précédents, selon les données publiées par l'Insee le 31 août.

Les économistes eux-mêmes avouent avoir été surpris. « C'est 1,6 point de plus qu'en 2018 avant la crise du Covid, et autant qu'en 2019 où le taux de marge avait été gonflé par le double versement du CICE. Malgré les chocs, les entreprises françaises sont dans une situation plutôt favorable sur le plan financier. Ce n'était pas le cas après la crise de 2008 où leur taux de marge avait baissé », observe Mathieu Plane, économiste à l'OFCE.

Les prix progressent plus vite que les salaires

En valeur absolue, l'EBE s'est élevé à 125 milliards d'euros entre les mois d'avril et juin 2023, « un montant jamais vu dans le passé », reconnaît Denis Ferrand, directeur général de l'institut Rexicode, proche des milieux patronaux.

Sur le deuxième trimestre, les entreprises ont profité du recul des prix de l'énergie et de nombreuses

matières premières, sans répercuter la baisse pour le moment. Deux autres facteurs ont également contribué à l'amélioration de la rentabilité. La productivité par tête – soit le PIB produit ramené au nombre de salariés – a commencé à se rétablir après six trimestres d'affilée de baisse. « La vitesse de déclération des créations nettes d'emploi a été supérieure », explique Denis Ferrand. Celles-ci sont, en effet, tombées de près de 87 000 au premier trimestre à 19 700 sur la période, selon la première estimation de l'Insee qui publiera les chiffres définitifs ce jeudi.

Pour les économistes, ce tableau doit être nuancé, les données macroéconomiques recouvrant des situations disparates secteur par secteur, voire entreprise par entreprise.

En parallèle, les prix pratiqués par les entreprises françaises ont progressé plus vite que les salaires, de 2 points environ, selon les calculs de Mathieu Plane. Alors qu'elles avaient encaissé sans relever leurs tarifs l'envolée de leurs coûts pendant une bonne partie de 2022, les sociétés non financières ont continué à répercuter les hausses subies, allant même parfois au-delà en augmentant leur marge. Ce qui a soutenu la vague inflationniste en ce début d'année.

« Au deuxième trimestre, les marges des entreprises ont été le premier moteur de l'inflation en France en contribuant à hauteur de 3,4 points à la hausse des prix », calcule Maxime Darmet chez Allianz Trade.

en bref



Dotations aux collectivités : Hidalgo décide d'« engager un contentieux contre l'Etat »

PARIS La maire de Paris, Anne Hidalgo, a affirmé mercredi vouloir « engager un contentieux contre l'Etat » devant les juridictions françaises et européennes pour dénoncer la politique de dotations budgétaires de l'Etat aux collectivités locales. Fin août, « un recours a été déposé devant le tribunal administratif », a précisé le cabinet d'Anne Hidalgo. Dans ce document, la mairie demande la présentation d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) au Conseil constitutionnel et la saisie de la Cour de justice de l'UE, a ajouté la même source.

Hôpital : dégradation « sans précédent » des services d'urgences, selon un syndicat

SANTÉ Des conditions de travail « insupportables et inhumaines », des conditions d'accueil et de soins des patients « profondément altérées », etc. Dans un communiqué publié mercredi, le syndicat Samu-Urgences tire la sonnette d'alarme sur la situation des services d'urgences. La situation a « continué de se dégrader » durant l'été 2023 pour atteindre un niveau de tension « sans précédent », déplore l'organisation. Selon son bilan, portant sur « plus de la moitié » des 680 structures d'urgence en France, 163 services d'urgence ont fermé au moins une fois au cours des deux mois d'été, tandis que 166 Smur ont fermé au moins une unité sur la période.

Pour les économistes, ce tableau doit toutefois être nuancé, les données macroéconomiques recouvrant des situations disparates secteur par secteur, voire entreprise par entreprise. « Les taux de marge en France se sont globalement redressés dans la plupart des branches industrielles. En revanche, ils restent très mauvais dans les services, note l'économiste d'Allianz Trade. Par ailleurs, ils restent faibles et inférieurs à ceux constatés chez nos voisins européens. »

Des « surprofits »
En réalité, trois secteurs tirent la moyenne : l'énergie, les services de transport ainsi que les industries agroalimentaires, particulièrement concernées par le phénomène de rattrapage. Ces dernières font d'ailleurs l'objet de toute la vigilance de Bercy, décidé à faire passer au plus vite dans les tarifs la baisse des cours des matières premières agricoles. Le sujet est suivi de près

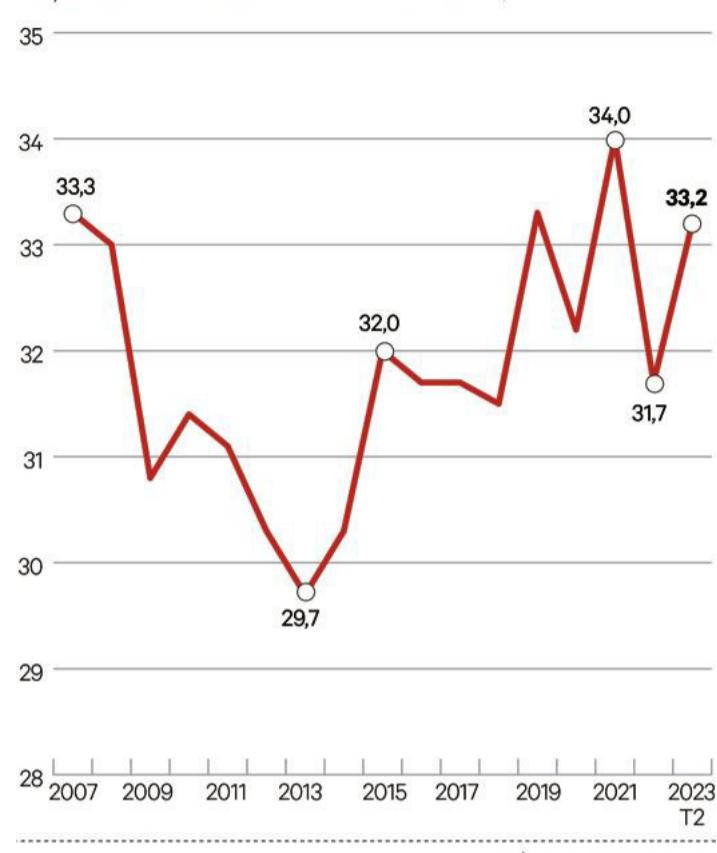
par Emmanuel Macron. « Quelques groupes de l'agroalimentaire ont passé des hausses de prix massives » et font des « surprofits », a tancé lundi le chef de l'Etat lors de son interview à Hugo Travers.

Entre le sujet brûlant des salaires et le débat sur l'opportunité de faire contribuer les entreprises au redressement des comptes publics, les taux de marge devraient continuer d'être surveillés comme le lait sur le feu au cours des prochains mois. Les prix des matières premières et de l'énergie (qui remontent) seront décisifs. Tout comme la dynamique des salaires.

« Face à une demande intérieure atone, la possibilité pour les entreprises de faire passer des hausses de prix va être de plus en plus difficile », juge Maxime Darmet. Selon l'expert, « le seul facteur susceptible de soutenir le taux de marge des entreprises dans les prochains mois serait une nouvelle amélioration de la productivité ». ■

Les taux de marge des entreprises augmentent à nouveau

Moyennes annuelles des sociétés non financières, en %



* LES ÉCHOS * / SOURCE : INSEE

Vendredi avec Les Echos

Immobilier

Comment tirer parti de la nouvelle donne ?

Les Echos PATRIMOINE



Les Echos
Prenez un temps d'avance



Les routes de la soie chinoises, un projet qui suscite une méfiance croissante

- En dix ans, la Chine a investi autour de 1.000 milliards de dollars dans plus de 150 pays.
- Mais la critique monte de la part de plusieurs d'entre eux faisant face à une crise de la dette et déplorant le manque de retombées économiques locales.

MULTILATÉRAL

Frédéric Schaeffer
— Correspondant à Shanghai

C'était il y a dix ans. Le 8 septembre 2013, quelques mois à peine après avoir pris les rênes de l'Etat-Parti chinois, Xi Jinping évoque pour la première fois son projet de « ceinture économique de la route de la soie ». « Habituée par près de 3 milliards de personnes, elle représente le plus grand marché au monde avec un potentiel sans précédent », souligne le président chinois depuis l'université Nazarbaïev au Kazakhstan. Le potentiel de coopération commerciale et d'investissement entre les pays concernés est énorme. » Un mois plus tard, c'est depuis l'Indonésie que Xi Jinping trace « une route de la soie maritime pour le XXI^e siècle ».

S'il faut attendre le printemps 2015 pour voir apparaître un premier document officiel, l'initiative chinoise rebaptisée « Belt and Road Initiative » (BRI) est devenue depuis l'un des projets d'infrastructures les plus ambitieux jamais conçus.

Forum à Pékin en octobre

La Chine aurait investi plus de 1.000 milliards de dollars dans ce projet difficile à évaluer du fait de son aspect multidimensionnel et fourre-tout. Plus de 200 accords de coopération ont été conclus avec plus de 150 pays et plus de 30 organisations internationales en dix ans, revendique Pékin, englobant plus

des deux tiers de la population de la planète et 40 % du PIB mondial.

Sous l'égide de Xi Jinping, un grand forum consacré aux nouvelles routes de la soie se tiendra le mois prochain à Pékin pour lequel sont attendus des dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement. Ce sommet informel sera l'occasion pour la Chine de défendre et de relancer son projet après les défis posés par le Covid (arrêt ou ralentissement de nombreux chantiers) et la défiance croissante apparue chez plusieurs partenaires.

De nombreux analystes ont qualifié les prêts chinois de « diplomatie du piège de la dette ».

L'Italie vient déjà de gâcher la fête, quatre ans après avoir été le seul pays du G7 à adhérer à l'initiative chinoise. La participation aux nouvelles routes de la soie « n'a pas produit les résultats que nous espérions », vient de lâcher Antonio Tajani, le ministre des Affaires étrangères.

Depuis que la pandémie et l'invasion l'Ukraine ont ébranlé les marchés mondiaux, « un nombre croissant de pays à faible revenu de la BRI ont eu du mal à rembourser les prêts associés à l'initiative, déclenchant une vague de crises de la dette et de nouvelles critiques », pointe une étude du think tank américain Council on

Foreign Relations (CFR). Taux d'intérêt supérieurs au prix de marché, maturités plus courtes, clauses opaques : les pratiques des prêteurs chinois ne sont pas celles de la Banque mondiale ou des pays de l'OCDE.

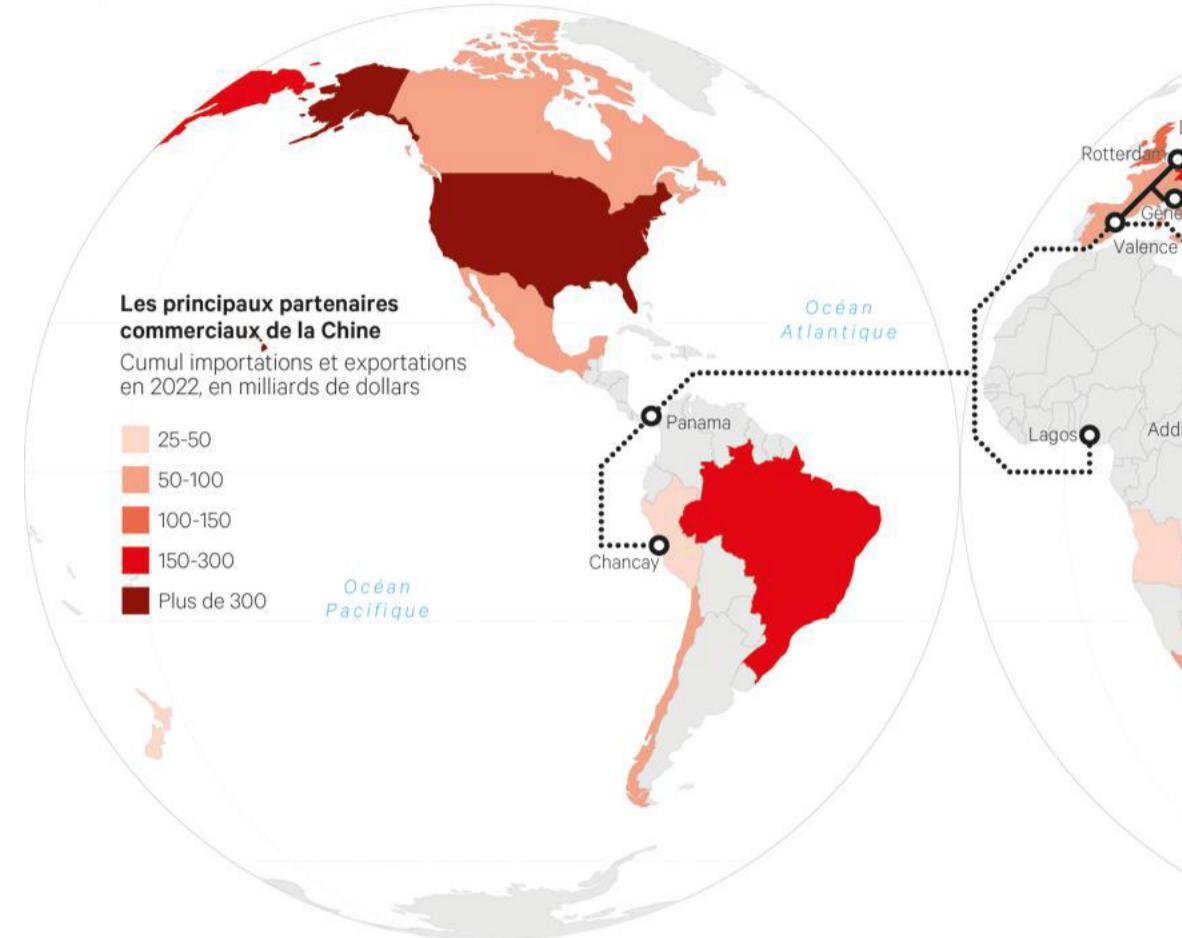
De nombreux analystes ont qualifié les prêts chinois via la BRI de « diplomatie du piège de la dette » conçue pour donner à la Chine un effet de levier sur d'autres pays et même s'emparer de leurs infrastructures et de leurs ressources. L'exemple qui a fait le plus grand bruit est celui du Sri Lanka. Incapable de faire face à ses échéances, le gouvernement a dû concéder à la Chine un bail de 99 ans sur la propriété du projet portuaire d'Hambantota. Un cas extrême qui serait toutefois isolé, jugent certains experts. Dans plusieurs pays (Pakistan, Malaisie, Cambodge, Sri Lanka, Kazakhstan...), la population a critiqué la faiblesse des retombées économiques locales.

Nouvel ordre international

« Tous les projets de la BRI n'ont pas été sous-performants, relèvent les chercheurs américains Michael Bennet et Francis Fukuyama dans la revue « Foreign Affairs ». Le projet portuaire grec du Pirée, qui a permis d'agrandir le plus grand port du pays, a produit les résultats gagnant-gagnant promis par Pékin, tout comme d'autres initiatives de la BRI. »

Conçues pour sécuriser ses approvisionnements et fournir des débouchés à ses entreprises, les nouvelles routes sont aussi pour la

Le rayonnement commercial de la Chine à travers le monde



Chine l'occasion de promouvoir un nouvel ordre international qui lui est favorable. Elles sont au cœur de l'affirmation de puissance de la Chine défendue par Xi Jinping. Révélateur de l'importance du projet, le concept même de BRI a été ajouté dans la constitution, comme l'a été la « pensée » de Xi Jinping.

Face à l'initiative chinoise, la réponse américaine et européenne

fait pâle figure. Un an après le lancement par Joe Biden de la « Build Back Better World Initiative », « les engagements ne totalisaient que 6 millions de dollars », indique le CFR. En décembre 2021, l'UE a annoncé un programme d'investissement dans les infrastructures de 300 milliards d'euros (« Global Gateway ») destiné à rivaliser avec l'offensive chinoise. Mais des freins et des désaccords entre Etats membres compliquent sa mise en œuvre. Si la France n'a pas caché sa prudence face à l'initiative chinoise, plus de deux tiers des pays membres de l'UE ont signé des projets dans le cadre des nouvelles routes de la soie.

Lire l'éditorial de Lucie Robequain
Page 14

Le partenariat avec l'Afrique évolue

De nombreuses infrastructures ont vu le jour sur le continent africain grâce aux investissements chinois. Mais le robinet s'est refermé ces dernières années.

Claire Bargelès
— Correspondante à Johannesburg

Dans un premier temps, les projets colossaux de la Chine ont impressionné et attiré les convoitises des gouvernements africains. Au Mozambique, un pont suspendu, le plus long d'Afrique, enjambe désormais la baie de Maputo. Coût de l'ouvrage : plus de 750 millions d'euros. Au Kenya, une ligne de chemin de fer de quelque 500 kilomètres relie depuis 2017 la capitale Nairobi et le hub portuaire de Mombasa, pour 5 milliards de dollars, l'un des projets les plus coûteux du pays depuis son indépendance. Djibouti, qui cumule les mégaprojets et accueille la première base militaire extérieure de Pékin, a pour sa part vu se développer le terminal de Doraleh, pour 590 millions de dollars.

Ce ne sont que quelques exemples des chantiers pharaoniques africains développés dans le cadre des Routes de la soie. Avec la quasi-totalité des pays du continent qui ont signé pour faire partie de l'initiative, Pékin a su asseoir son influence, et se poser en alternative aux puissances occidentales.

« La seule façon pour la Chine d'être sûre de rester dans les bonnes grâces de l'Afrique, c'est de montrer

qu'elle est un partenaire sur lequel on peut compter », analyse Emmanuel Matambo. Pour le directeur des recherches du Centre Chine-Afrique de l'université de Johannesburg, il s'agit de s'assurer un certain soutien diplomatique, « ainsi qu'un accès sûr à des ressources minières et énergétiques ».

La dette, revers de la médaille

Des politiques tentantes pour l'Afrique qui « affiche un déficit annuel de 100 milliards de dollars en matière d'infrastructures, selon la Banque africaine de développement », poursuit Emmanuel Matambo. Mais la médaille a son revers, car tout repose sur les prêts. Selon la base de données de l'université de Boston, Pékin a signé des accords sur le continent à hauteur de 100 milliards de dollars entre 2013 et 2020, affirme Géraud Neema.

De quoi accentuer le poids de la dette souveraine de certains pays, avec le ralentissement des économies du fait de la pandémie de Covid-19, et des projets qui accusent, pour certains, un manque de rentabilité. La Zambie, la première à déclarer un défaut de paiement, s'est lancée dans d'intenses négociations de restructuration de sa dette, dont la Chine possède 6 des 32 milliards de dollars, et dont une partie n'était pas connue du nouveau gouvernement.

Une situation qui n'est toutefois pas uniquement de la responsabilité de Pékin : « la Zambie a fait défaut sur une obligation européenne, pas une obligation chinoise », précise Arina Muresan, de l'Institute for

Global Dialogue. Mais la dette souveraine vis-à-vis de la Chine constitue un lourd fardeau pour d'autres pays comme Djibouti et l'Angola.

« La responsabilité est partagée, estime Géraud Neema, du Projet Chine-Afrique. Du côté africain, certains pays ont eu les yeux plus gros que le ventre. Du côté chinois, le risque a été très mal évalué. » Cependant, contrairement au cas sri lankais, les craintes de récupération des infrastructures par Pékin restent pour l'instant infondées.

Malgré ces investissements, l'Afrique reste à la périphérie de l'initiative chinoise. Avec le ralentissement de son économie, Pékin a fait évoluer ses ambitions ces dernières années.

« Ces nouvelles routes de la soie vont continuer à évoluer, et on verra encore des projets se développer, mais pas à la même hauteur qu'avant 2016 », affirme Géraud Neema.

Plus de sobriété donc, et des secteurs qui vont bien au-delà des infrastructures de transports, selon Arina Muresan : « Il est important pour Pékin d'être dynamique et flexible, et on observe de nouvelles directions, comme les nouvelles routes de la soie numériques et sanitaires », tout comme le domaine de l'énergie, crucial dans un monde en transition. ■

100 MILLIARDS DE DOLLARS
Le montant des accords d'investissement chinois en Afrique, entre 2013 et 2020.

Pourvoyeur providentiel de capitaux en plein cœur de la crise grecque, la Chine a ralenti ses investissements depuis.

Basile Dekonink
— Correspondant à Athènes

Le 31 août, la ministre néerlandaise du Commerce extérieur, Liesje Schreinemacher, répond aux inquiétudes du patronat sur la dépendance européenne à l'égard de la Chine. Si l'Europe se dote de mécanismes pour limiter l'influence étrangère dans les secteurs stratégiques, la dirigeante reconnaît toutefois des faiblesses à l'échelle des Vingt-Sept. En premier lieu : la Grèce et le port du Pirée, « dépendants » de la Chine.

Dix ans après le lancement par Pékin des nouvelles routes de la soie (Belt & Road Initiative, ou BRI), sept ans après la vente de son plus grand port à un conglomérat public chinois, Cosco, la Grèce est encore considérée comme la tête de pont du mega plan dans l'Union européenne.

L'essor du Pirée, une réussite commerciale
Pourtant, si l'essor du Pirée est une réussite commerciale, sa prise de contrôle par Cosco en 2016 (qui en détient aujourd'hui 67 %) n'a jamais pris la dimension fantasme à l'époque dans le narratif chinois.

Premier port méditerranéen

équivalente à vingt pieds) contre 665.000 en 2009, le Pirée est désormais dépassé par des concurrents marocains et espagnols. Après avoir ferraillé des années avec les autorités et concédé de nombreuses modifications, Cosco vient seulement d'obtenir l'aval pour son plan de développement à 600 millions d'euros.

Les investisseurs chinois se sont vus refuser de nombreux projets d'infrastructures ces dernières années.

Le corridor ferroviaire vers Budapest, censé permettre aux exportateurs chinois d'écouler des millions de produits vers l'Europe centrale, n'a lui vu passer qu'une toute petite poignée de containers depuis 2016.

Plus largement, « l'afflux de capitaux chinois n'est plus aussi abondant qu'il ne l'a été – les banques publiques chinoises sont désormais occupées à secourir le marché immobilier en Chine. Et la Grèce attire aujourd'hui des investissements directs étrangers d'un large éventail d'investisseurs ; la Chine n'est plus considérée comme « le sauveur du pays », estime Plamen Tonchev, chef de la zone Asie à l'Institut des relations économiques internationales d'Athènes.

Si la Grèce ménage ses relations avec la Chine, les liens diplomati-

ques se sont aussi distendus. Depuis la visite de Xi Jinping à Athènes en 2019, seuls des diplomates chinois de second rang se sont rendus en Grèce.

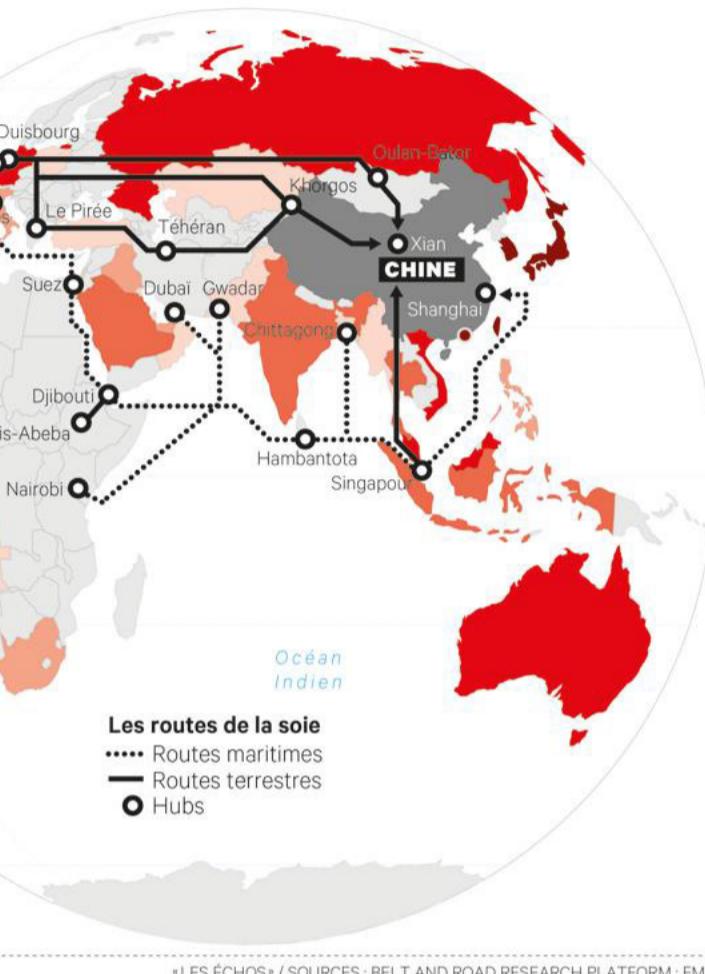
Bien plus atlantiste que l'administration Tsipras, le gouvernement Mitsotakis ne s'est pas opposé comme ses prédécesseurs à des résolutions européennes contre Pékin – en juillet 2016 et juin 2017, la Grèce avait soutenu la Chine dans sa dispute territoriale contre les Philippines, puis avait bloqué une déclaration européenne relative au respect des droits humains.

Nouvelles « orientations géopolitiques »

Au-delà de la vitrine du Pirée, les investisseurs chinois se sont vus refuser de nombreux projets d'infrastructures ces dernières années – dans la 5G, les centrales électriques, les terminaux d'importation de GNL, l'ancien aéroport Hellinikon, la reprise de l'assureur Ethiniki Alfaistiki... .

« Je pense que la voie [des relations sino-grecques, NDLR] va devenir plus difficile, il n'y a aucun doute là-dessus, estimaient il y a un an le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis. L'investissement dans le port du Pirée [...] a été une réussite, mais je n'anticipe pas d'autres investissements chinois significatifs dans les infrastructures. La Chine et la Grèce ont une relation que je qualifiais de bonne, mais cela n'ira jamais au détriment de nos orientations géopolitiques globales. » ■

titanesque



Le gouvernement italien se prépare à quitter le projet

Le retrait de l'Italie, seul pays du G7 à avoir pris part au projet chinois, devrait être annoncé officiellement le mois prochain au cours d'un déplacement de Giorgia Meloni à Pékin.

Olivier Tosseri
— Correspondant à Rome

« Nous voulons maintenir avec la Chine un rapport solide en sachant bien que c'est un partenaire mais aussi un concurrent, un rival systémique », estime Antonio Tajani, le ministre des Affaires étrangères italien. En préparant le retrait de l'Italie des routes de la soie, il veut néanmoins éviter de pénaliser les entreprises italiennes.

Le quotidien « Global Times », organe du Parti communiste chinois, a donné des gages aux Italiens. « Ce retrait ne devrait pas signifier un coup d'arrêt décisif aux rapports bilatéraux » pouvait-on lire dans ses colonnes le jour de l'arrivée à Pékin d'Antonio Tajani. Il a pu en avoir la confirmation avec son homologue Wang Yi qui l'a assuré vouloir « étroffer notre collaboration et développer nos relations bilatérales ».

L'intérêt logistique du port de Trieste

La participation de l'Italie « n'a pas produit les résultats que nous espérions », a estimé le chef de la diplomatie italienne juste avant de s'envoler pour Pékin cette semaine. « Les exportations de l'Italie vers la Chine en 2022 se sont montées à 16,5 milliards d'euros, celles vers la France à 23 milliards et celles vers l'Allemagne à 107 milliards. »

« C'est une estimation intermédiaire d'un projet qui n'est pas encore achevé », explique Lucio Poma, chef économiste de l'observatoire Nomisma. A première vue, l'Italie n'était pas un pays fondamental pour les routes de la soie en termes de volume d'échanges, mais à bien regarder elle était très importante notamment pour le secteur pharmaceutique, agroalimentaire et des emballages. La Chine espérait tirer un grand avantage de la participation de l'Italie : sa présence économique est supérieure à la sienne dans certains pays comme l'Albanie, le Monténégro, la Croatie, le Kazakhstan, la Serbie, la Bosnie... Elle était importante aussi pour l'aspect logistique avec le port de Trieste. »

Ne pas froisser Pékin
Des bénéfices qui restaient limités pour la péninsule au regard du coût politique d'une alliance trop étroite avec Pékin. L'Italie s'évertue de dépolitiser ce dossier pour ne pas froisser le régime de Xi Jinping et encourrir des mesures de rétorsions. Ses dirigeants vont ainsi se livrer à un véritable ballet diplomatique ces prochains mois.

Le retrait a « déjà été accepté en principe par les autorités chinoises ». Giorgia Meloni en fera l'annonce officielle lors de son voyage à Pékin, attendu à la mi-octobre, en signe de respect pour les dirigeants chinois », analyse Lorenzo Codogno, ancien économiste en chef du Trésor italien. Les ministres du Tourisme et de l'Université se rendront en Chine avant le déplacement début 2024 du président de la République, Sergio Mattarella, pour célébrer le 700 anniversaire de la mort de Marco Polo. ■

CONFLIT UKRAINIEN

Le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a effectué une visite surprise dans la capitale ukrainienne mercredi, au cours de laquelle a été annoncée la livraison de munitions à uranium appauvri pour les chars.

Guillaume Ptak
— Correspondant à Kiev

« Nous voulons nous assurer que l'Ukraine dispose de ce dont elle a besoin, non seulement pour réussir la contre-offensive, mais aussi pour le long terme », a déclaré le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, au cours de sa visite surprise dans la capitale ukrainienne, mercredi.

Le responsable américain s'est entretenu avec le président Volodymyr Zelensky et avec Dmytro Kouleba, le ministre des Affaires étrangères. Les sujets de conversation avec les responsables ukrainiens ne manquaient pas, entre livraisons d'armes supplémentaires, soutien financier à l'économie du pays assiégié, et ouverture de circuits supplémentaires pour l'exportation de céréales ukrainiennes, durement impactées par la fin de l'accord céréalier de la mer Noire.

Succès militaires dans la région de Zaporijja

Selon un responsable américain interrogé par Associated Press, le diplomate est également censé annoncer un soutien financier supplémentaire à l'Ukraine d'un milliard de dollars, dont 275 millions seraient consacrés à l'aide militaire.

Quelque 175 millions seraient fournis à l'armée ukrainienne sous la forme d'armes et de munitions provenant des stocks américains, tandis que le reste serait versé sous la forme de subventions permettant



Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a accueilli le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, à Kiev, mercredi. Photo Brendan Smialowski/Pool/AFP

tant à l'Ukraine d'acquérir du matériel auprès de pays tiers.

Une annonce importante alors que des inquiétudes se font jour sur la durabilité des soutiens occidentaux en cas de long conflit, et alors que la contre-offensive ukrainienne se poursuit dans l'est et le sud du pays, engrangeant plusieurs succès dans la région de Zaporijja au cours

« Nous voulons nous assurer que l'Ukraine dispose de ce dont elle a besoin, non seulement pour réussir la contre-offensive, mais aussi pour le long terme. »

ANTONY BLINKEN
Secrétaire d'Etat américain

des derniers jours, avec des gains toutefois limités. Lors de sa rencontre avec Dmytro Kouleba, Antony Blinken s'est félicité des progrès réalisés par l'armée ukrainienne.

Laide militaire américaine comprend notamment, a indiqué mercredi soir le Pentagone, la livraison de munitions à uranium appauvri pour les tanks : ce matériau, sous-produit de l'enrichissement de l'uranium, est d'une grande densité, lui permettant de percer les blindages les plus résistants.

L'envoi à Kiev de ces munitions faisait l'objet d'un débat au sein de l'administration Biden, selon un responsable américain s'exprimant à Associated Press sous couvert de l'anonymat. Les effets à long terme de l'emploi de ces munitions sont en effet mal connus, alors qu'une étude publiée en 2021 a suggéré des associations possibles entre l'exposition à l'uranium appauvri et des effets néfastes sur la santé de la population irakienne, à la suite de l'utilisation de ces munitions par l'armée américaine en Irak. En plus du matériel militaire, Antony Blinken

devait également annoncer le versement à l'Ukraine d'une aide financière de 805 millions de dollars, comprenant 300 millions pour les forces de l'ordre, 206 millions d'aide humanitaire, 203 millions pour soutenir la lutte contre la corruption, et 90 millions dédiés au déminage du territoire ukrainien. Une somme non négligeable, alors qu'à mois d'avril dernier, on estimait à 174.000 kilomètres carrés la superficie de l'Ukraine contaminée par des mines et munitions non explosées.

L'aide apportée par Antony Blinken provient pour l'essentiel de fonds déjà approuvés par le Congrès américain : au 29 août dernier, il restait ainsi 5,75 milliards de dollars pour l'achat d'armes et d'équipements prélevés sur les stocks existants du Pentagone. Si le président Joe Biden a récemment demandé 21 milliards de dollars supplémentaires d'aide militaire et humanitaire pour l'Ukraine, il n'est cependant pas certain que celle-ci soit approuvée, alors que nombreux de législateurs républicains s'y opposent. ■

Scholz propose un pacte pour l'Allemagne

EUROPE

Le chancelier appelle à une coopération accrue entre les différents services de l'Etat pour accélérer la modernisation de l'Allemagne.

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

déjà qu'il faut à l'Allemagne pour faire une ligne de métro.

L'Etat fédéral a fait du chemin dans la digitalisation, a jugé le chancelier, mais « les Länder et les communes n'ont mis en ligne que moins d'un quart des prestations promises ». « Les citoyens en ont assez de cette impasse. Et moi aussi », a martelé Olaf Scholz.

Arrêter les combats de boxe

A la modernisation de l'administration s'ajoute celle des infrastructures. Le chancelier a rappelé les 58 milliards d'euros issus du fonds pour la transformation de l'économie et le climat, qui seront dédiés en 2024 à la décarbonation de l'industrie, la production de semi-conducteurs ou la rénovation des bâtiments, et les 54 milliards issus, eux, du budget fédéral, pour rénover les routes, construire des bornes de recharge pour les voitures électriques ou des ponts.

A lui seul, le chemin de fer recevra 24 milliards dans les quatre ans à venir. « C'est le plus grand programme d'investissements en si peu de temps depuis les machines à vapeur », a assuré le chancelier.

Portant un cache œil, côté droit, à la suite d'une chute durant un jogging, Olaf Scholz a appelé à ce que cessent les « combats de boxe de l'ombre » et les querelles entre les parties de la coalition gouvernementale, tout en soulignant la nécessité d'une coopération accrue des régions et des communes. « Ce n'est

qu'ensemble que nous parviendrons à nous débarrasser du poison de la bureaucratie, de l'aversion au risque et du découragement qui a envahi notre pays », a-t-il expliqué.

Alors que le Parti social-démocrate du chancelier vient de tomber à 16 % dans les sondages, Olaf Scholz a tendu la main à l'opposition de droite.

Alors que le Parti social-démocrate du chancelier vient de tomber à 16 % dans les sondages, Olaf Scholz a aussi tendu la main à l'opposition de droite. « Nous avons besoin d'une mobilisation nationale. Alors rassemblons nos forces », a-t-il déclaré en direction de Friedrich Merz, le chef de la droite allemande (CDU).

Forte chute des commandes à l'industrie

En juillet, les commandes à l'industrie allemande ont reculé de 11,7 % par rapport au mois précédent selon l'institut national des statistiques Destatis. C'est la plus forte chute mensuelle depuis avril 2020 et la crise du Covid. Les chiffres pâtissent d'un mois de juin marqué par la commande d'environ 900 avions à Airbus. Hors commande Airbus, les commandes progressent de 0,3 % sur un mois. Sur un an en revanche, le recul s'élève à 10,5 %.

La Chine fait la course en tête dans les technologies vertes

ENVIRONNEMENT

La Chine investit lourdement dans la transition énergétique et maîtrise la majorité de la production des technologies vertes dans le monde, selon une étude.

Guillaume de Calignon et Ninon Renaud

La Chine a peut-être raté la révolution industrielle au XIX^e siècle mais cela ne sera pas le cas pour celle du XXI^e siècle. Dans les technologies vertes, Pékin fait en effet la course en tête. C'est ce que montre une étude du think tank européen Strategic Perspectives publiée mercredi. « La Chine est largement dominante dans la production de panneaux solaires et de batteries pour véhicules électriques », selon Neil Makaroff, directeur du think tank. Logique, la Chine a investi près de 540 milliards de dollars l'an passé dans les technologies écologiques, contre 180 milliards pour l'Europe et 145 milliards pour les Etats-Unis.

Ainsi, 55 % des nouvelles capacités de production d'énergies renouvelables installées sur la planète en 2023 l'ont été en Chine, plus de la moitié des véhicules entièrement électriques roulent sur des routes chinoises, 60 % de la fabrication de technologies vertes sont faites dans des usines chinoises et le pays produit les trois quarts des panneaux solaires chaque année. Sans compter qu'en plus de maîtriser les processus industriels, l'empire du Milieu veut contrôler les technologies et les chaînes d'approvisionnement en composants nécessaires à la transition énergétique pour le reste du monde en utilisant s'il le faut l'arme des subventions. Cela n'est pas sans danger pour les concurrents, Europe et Etats-Unis en tête.

C'est la place des industries européennes et américaines, et donc la prospérité des populations, qui est en jeu. D'ailleurs, en début de semaine, le patron de BMW prévenait qu'en raison de la concurrence chinoise, en Europe, « le marché des voitures électriques de base va disparaître ou alors les fabricants européens n'y seront plus présents ».

L'Europe sous pression
Européens et Américains ont réagi face à leur situation d'inériorité ces deux dernières années en lançant des plans d'investissements, le « Green Deal » sur le Vieux Continent et l'Inflation Reduction Act (IRA) outre-Atlantique. Aux Etats-Unis, le plan semble fonctionner. En deux ans, l'investissement dans la construction d'usines a été multiplié par 2,5. Et les Américains sont en pointe en ce qui concerne l'innovation. Or « le leadership en matière

d'innovation est aussi important que celui dans celui du déploiement des technologies puisque c'est l'innovateur qui définira les marchés et les normes futurs », selon le rapport.

En Europe, le « Green Deal » a permis à l'UE de rester dans la course pour espérer figurer parmi les leaders de l'économie décarbonée. Le Vieux Continent est même le meilleur de la classe en matière de rythme de décarbonation de son économie, avec une part de 22 % d'électricité verte dans son mix énergétique, contre 15 % aux Etats-Unis et 14 % en Chine.

Mais « l'UE reste loin derrière la Chine et les Etats-Unis en matière d'innovation et de production », souligne Neil Makaroff. Une large majorité des technologies décarbonées déployées sont en réalité importées de Chine, en particulier dans le domaine des batteries électriques et plus encore des installations solaires. Pour assurer sa compétitivité et sa souveraineté, « l'Europe doit désormais transformer le green deal en plan de réindustrialisation massif », conclut le directeur de Strategic Perspectives.

55 % des nouvelles capacités de production d'énergies renouvelables installées sur la planète en 2023 l'ont été en Chine.

Un avis partagé par Li Shuo, conseil de Greenpeace pour l'Asie du Sud-Est. Il souligne que la plupart des technologies décarbonées existent depuis longtemps, la force de la Chine étant dans sa capacité à améliorer l'efficacité et le coût au contact des nombreuses lignes d'assemblage dont elle dispose.

Construire des usines et en assurer un fonctionnement durable passe néanmoins par des investissements massifs. « L'UE dispose de suffisamment d'argent, c'est avant tout une question de priorité », assure Linda Kalcher, directrice exécutive de Strategic Perspectives. Elle regrette l'utilisation de près de 1.000 milliards d'euros pour importer du gaz l'an dernier et réduire les prix de l'énergie plutôt que d'investir cet argent dans le développement de l'hydrogène vert notamment.

L'argent n'est cependant pas réparti harmonieusement sur le Vieux Continent. Les marges fiscales des pays membres divergent sensiblement, les investissements verts risquent de se concentrer dans les pays les plus à l'aise, Allemagne en tête. « Il est temps de discuter d'une architecture financière pour le climat avec de nouveaux instruments financiers communs supplémentaires pour accroître la cohésion européenne », plaide Neil Makaroff. ■

ENVIRONNEMENT

La « Déclaration de Nairobi », signée lors du premier sommet africain sur le climat, définit une position commune dans les négociations climatiques, à trois mois de la conférence mondiale de l'ONU.

Muryel Jacque

C'est une autre grand-messe environnementale qui s'est achevée au moment même où les nouvelles sur le front du climat se faisaient toujours plus inquiétantes. Alors que jamais le monde n'avait mesuré des températures moyennes aussi élevées que cet été et que 2023 risque d'être l'année la plus chaude de l'histoire, selon l'observatoire européen Copernicus, les dirigeants africains

ont cherché une voix commune dans la lutte mondiale contre le réchauffement climatique.

Réunis depuis lundi au Kenya, ils ont adopté mercredi la « Déclaration de Nairobi », lors du premier sommet africain sur le climat, avec l'ambition de libérer le potentiel du continent pour une « croissance verte », a expliqué le président du Kenya William Ruto, cité par l'AFP. Une déclaration qui, selon ses signataires, constituera la base de leur position de négociation jusqu'à la COP28, la conférence mondiale sur le climat de l'ONU prévue en décembre à Dubaï.

« Superpuissance des renouvelables »

Pour cela, les dirigeants africains ont appelé à une forte hausse des flux de financements pour permettre au continent de multiplier par six sa production d'électricité à partir de sources renouvelables d'ici à la fin de la décennie. « Les énergies renouvelables pourraient être le

miracle africain, mais nous devons le réaliser », avait lancé la veille le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. « Nous devons tous travailler ensemble pour que l'Afrique devienne une superpuissance des énergies renouvelables. »

Les défis restent colossaux, quand près d'un habitant sur deux n'a toujours pas accès à l'électricité. Même si l'Afrique représente près de 20 % de la population mondiale et dispose de ressources abondantes, seules 2 % des dépenses mondiales en énergie propre lui sont destinées, a pointé du doigt l'Agence internationale de l'Energie mercredi. Pour répondre aux objectifs climatiques en Afrique, l'AIE estime que l'investissement dans l'énergie doit « plus que doubler » d'ici à 2030.

Quant aux besoins nécessaires pour adapter le continent aux conséquences du dérèglement climatique, le Centre mondial pour l'adaptation, organisation internationale présidée par l'ex-Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, les

estime jusqu'à 100 milliards de dollars (93 milliards d'euros) par an. Or l'Afrique en est encore loin : sur 2019-2020, un peu plus de 11 milliards de dollars ont été consacrés à la lutte contre les impacts du réchauffement.

Appel à de nouvelles taxes mondiales

A Nairobi, les discussions sur ces financements cruciaux ont dominé le sommet. Dans leur déclaration finale, les dirigeants ont appelé à une restructuration et à un allègement de la dette : prolonger la durée des prêts souverains, suspendre la dette en cas de catastrophe naturelle ou accorder un délai de paiement de dix ans sur les intérêts pourraient aider les pays à renforcer leur résilience climatique. « Nous exigeons des conditions équitables pour que nos pays puissent accéder aux investissements nécessaires pour libérer leur potentiel et le traduire en opportunités », a insisté William Ruto.

Les dirigeants appellent aussi les pays riches et gros émetteurs de gaz à effet de serre à tenir leur promesse, notamment celle de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour aider les pays du Sud. Ils proposent que de nouvelles taxes mondiales financent l'action climatique, sur les transactions financières et les émissions de carbone. Des propositions qu'ils devraient poser sur la table des négociations internationales lors de la prochaine COP. ■



Le président kenyan, William Ruto, a accueilli, du 4 au 6 septembre à Nairobi, le premier sommet africain sur le climat. Photo Monicah Mwangi/Reuters

« Nous exigeons des conditions équitables pour que nos pays puissent accéder aux investissements nécessaires pour libérer leur potentiel et le traduire en opportunités. »

WILLIAM RUTO
Président de la République du Kenya

Face à la Russie, l'est de l'Europe renforce ses infrastructures d'énergie et de transport

MULTILATÉRAL

Les douze pays européens de l'Initiative des trois mers sont réunis à Bucarest.

De la Baltique à la mer Noire et à l'Adriatique, ils veulent développer les solidarités pour réduire leur dépendance historique à Moscou.

Vincent Collen

C'est une alliance de pays dont la pertinence ne cesse de se renforcer face à la menace russe. L'Initiative des trois mers, fondée en 2016 à la suite de l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, est réunie en sommet, depuis mercredi et jusqu'à ce soir, à Bucarest, en Roumanie. Elle compte douze Etats d'Europe centrale et orientale, tous membres de l'Union européenne. Ils constituent, ensemble, un bloc de 311 millions d'habitants reliant la Baltique,

la mer Noire et l'Adriatique. « C'est une plateforme très flexible et pragmatique qui a le vent en poupe, le contexte géopolitique lui apporte une dynamique supplémentaire », estime Florent Marciaq, chercheur associé à l'Institut français des relations internationales.

Signe de cette attractivité renforcée, la Grèce doit rejoindre l'Initiative à l'occasion du sommet – une quatrième mer sera donc concernée, la mer Egée. La Géorgie, la Moldavie et la Macédoine du Nord, qui ne font pas partie de l'Union, pourraient également y adhérer ultérieurement. Quant à l'Ukraine, elle est « partenaire » associé depuis l'an dernier.

Terminaux de GNL

« L'idée de l'Initiative des trois mers, c'est de construire un axe Nord-Sud sur le flanc est de l'Europe, en développant des infrastructures de transport, d'énergie ou encore dans le numérique, pour remplacer l'axe Est-Ouest avec la Russie qui était privilégié avant la chute du rideau de fer », décrypte Geneviève Pons, directrice générale du think tank Europe Jacques-Delors à Bruxelles.

« Couper le cordon ombilical » avec Moscou est particulièrement

pertinent dans le secteur des hydrocarbures. De la Lituanie à la Bulgarie, les anciens pays du bloc de l'Est étaient, encore très récemment, massivement approvisionnés en gaz et en pétrole de Russie, par pipeline notamment.

La Pologne et la Lituanie ont déjà construit des terminaux d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) sur la Baltique pour se passer du gaz russe, de même que la Croatie sur l'Adriatique. Ces pays construisent aussi des gazoducs terrestres pour faire passer ce gaz importé par la mer dans les pays voisins. La Grèce suit la même stratégie en mer Egée, avec le port d'Alexandroupoli, en lien avec la Bulgarie voisine.

Le projet Via Carpatia regroupe des chantiers d'infrastructures routières, également orientées Nord-

Sud, entre la Pologne et la Grèce. « L'Initiative met aussi de plus en plus l'accent sur le numérique pour renforcer la résilience et la sécurité de la région dans ce domaine », relève Mihai Sebe, expert à l'Institut européen de Roumanie qui a publié un rapport à l'occasion du sommet de Bucarest.

Préparer l'adhésion de l'Ukraine à l'UE

Beaucoup de financements viennent de Bruxelles, car les projets recourent largement les priorités de l'Union européenne. L'Initiative des trois mers dispose aussi de son propre fonds, alimenté par les pays membres ainsi que les Etats-Unis.

« L'Initiative est intéressante pour la stratégie d'influence européenne de Washington », souligne Florent Marciaq. John Kerry, envoyé spécial du président des Etats-Unis pour le climat, sera présent au sommet.

« Il y a une volonté d'élargir les financements à d'autres pays comme le Japon, qui est invité à Bucarest », note Mihai Sebe. En associant Kiev à l'Initiative, l'idée est aussi de préparer l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne promise, à terme, par les Vingt-Sept. ■

2016

L'Initiative des trois mers tient son premier sommet à Dubrovnik, en Croatie.

analyses



Dominique Bolt pour « Les Echos »

Brexit : le difficile apprentissage de la liberté réglementaire retrouvée

“

Quatre ans après le Brexit, le Royaume-Uni tâtonne encore sur la voie de la divergence réglementaire qui avait en grande partie motivé la sortie de l'Union européenne.

Ingrid Feuerstein
— Correspondante à Londres

Il s'en fallait de peu pour que le Royaume-Uni soit le seul « village gaulois » à bloquer la mégafusion à 75 milliards de dollars entre Microsoft et Activision. Après des mois de tractations, Microsoft a fini par soumettre en août au régulateur britannique, la CMA (Competition and Market Authority), une offre révisée pour sauver l'opération.

Ailleurs dans le monde, la Commission européenne avait depuis longtemps donné son feu vert et les principaux obstacles légaux venaient d'être levés aux Etats-Unis. C'est la nouvelle liberté réglementaire de la Grande-Bretagne depuis le Brexit : maître de sa politique de concurrence, elle peut maintenant bloquer des fusions à l'échelle mondiale, comme elle l'a fait d'ailleurs avec le rachat de Giphy par Meta en octobre 2022.

C'était le sens du Brexit pour ses partisans : regagner la souveraineté sur des décisions prises à Bruxelles, reprendre la main sur les centaines de réglementations qui s'y déclinent chaque année, se débarrasser d'une Europe technocratique entravant la liberté des entreprises. C'était la motivation de ce Brexit relativement « hard » dans lequel le Royaume-Uni a renoncé, pour cette liberté réglementaire, à tout ce qui aurait

encore pu le rapprocher de l'Union européenne (liberté de circulation, union douanière, etc.).

Rappelez-vous : c'était en 2019, l'époque où Boris Johnson, pas encore nommé Premier ministre, brandissait un hareng sous vide en meeting de campagne pour fustiger les réglementations européennes imposant que chaque hareng soit accompagné d'une poche de glace en plastique (des propos par la suite contredits par un porte-parole de la Commission).

Aventure « en solo »

Quatre ans plus tard, le Royaume-Uni a pleinement assumé ce choix, mais l'aventure « en solo » a aussi montré ses limites. Il faut dire que la charge du président de Microsoft, ulcéré de voir l'opération avec Activision retardée, n'a guère fait la publicité de cette nouvelle autonomie. « L'Union Européenne est plus attractive pour la création d'entreprise que le Royaume-Uni », a lâché Brad Smith en avril dernier.

Pour le chercheur Joël Reland, qui tient un observatoire de la divergence réglementaire au sein du think tank UK in Changing Europe, le seul domaine où le Royaume-Uni est vraiment allé au bout de ce choix est celui de la libre circulation, avec la mise en place d'un système d'immigration « à points » qui impose un visa de travail pour exercer

outre-Manche. « Pour le reste, le gouvernement n'a pas réalisé de divergence majeure lui permettant de faire valoir une opportunité du Brexit », estime-t-il.

Occasions manquées

A l'origine de cet échec, il y a à la fois des occasions manquées et des renoncements. Au rang des occasions manquées, on peut citer le remplacement de la politique agricole commune (PAC). Le Royaume-Uni voulait tirer parti du Brexit pour mettre en place des subventions valorisant l'agriculture durable, plus que les grandes exploitations – un reproche souvent adressé à la PAC. Complexé à mettre en place, le nouveau système d'aides n'est toujours pas opérationnel.

Quant aux renoncements, ils s'illustrent parfaitement avec le sort donné aux 4.000 lois héritées de l'UE. Pendant de longs mois, les Tories se sont livrés à une course à l'échalote pour savoir qui démantelerait ces réglementations le plus vite. Pendant sa campagne face à Liz Truss, il y a un an, l'actuel Premier ministre, Rishi Sunak, promettait de faire le tri en cent jours. Un délai jugé irréaliste tant ces directives ont irriqué le quotidien des Britanniques. Elles touchent aussi bien au droit du travail, qu'aux standards environnementaux, à la sécurité routière, au droit de la consommation...

Dans un premier temps, le gouvernement a présenté un projet de loi prévoyant une « clause d'extinction » à la fin de 2023 pour toutes les lois qui n'auraient pas été incorporées dans le droit britannique. Autrement dit, il aurait fallu en quelques mois passer au peigne fin toutes les réglementations adoptées pendant cinq décennies d'appartenance à l'UE. Downing Street s'est rendu à l'évidence, et a décidé d'en supprimer seulement 800...

En démantelant toutes ces lois, le gouvernement se serait heurté à la résistance des consommateurs, en mal de protection, mais surtout des entreprises, inquiètes face à l'incertitude réglementaire. Paradoxe de cette dérégulation, elle est vantée par les Brexiteurs comme une politique « pro-business », mais bien souvent, elle n'est pas souhaitée par le « business », notamment dans les industries, comme l'agroalimentaire ou l'automobile, où les chaînes d'approvisionnement sont intégrées.

La divergence, dans ce cas, est essentiellement perçue comme source de complexité. Cette opposition a, en particulier, contraint le gouvernement à faire marche arrière sur son projet de remplacer le « marquage CE », label qualité européen, par un équivalent britannique, le « UKCA ».

Certains domaines font exception. Dans l'intelligence artificielle,

par exemple, la Grande-Bretagne promet une approche à mi-chemin entre le « laisser-faire » américain et le cadre de strict de Bruxelles. Londres espère ainsi devenir la tête de pont des investissements en Europe. Là aussi, l'issue de cette initiative est incertaine.

Par le passé, on a parfois pu observer un « effet Bruxelles », c'est-à-dire que l'Europe, en adoptant une réglementation stricte, a fini par imposer un standard mondial. Ce fut le cas notamment pour la protection des données personnelles avec le RGPD.

Plus problématique encore pour le gouvernement de Rishi Sunak, il ne s'est pas toujours montré capable de légiférer plus rapidement que l'Europe. Derrière l'idée de liberté réglementaire, il y avait aussi la volonté d'être plus agile, d'éviter les interminables tractations et les compromis exigés par toute directive votée à l'échelle européenne.

Mais les manœuvres à Westminster n'ont rien à envier aux méandres de Strasbourg. Ainsi, la nouvelle loi britannique sur la sécurité sur Internet (dite « Online Safety Bill »), otage de l'instabilité politique au Royaume-Uni, attend-elle toujours un ultime vote au parlement, deux ans après le début des débats. Son équivalent européen, le « Digital Services Act », est entré en vigueur il y a plusieurs mois déjà. ■

LA CHRONIQUE
DE PARIS SCHOOL
OF ECONOMICS
par Nina Guyon

Comment réduire les inégalités d'orientation

Les élèves de milieux sociaux défavorisés aspirent nettement moins souvent à des orientations scolaires de haut niveau – celles choisies par les élèves qui ont les meilleures notes – que les élèves de milieux sociaux plus favorisés. Une partie de l'explication de cet écart tient dans le niveau scolaire des élèves, mais cet écart s'observe aussi à niveau scolaire identique.

Dans nos travaux récents*, nous trouvons en effet qu'en début de 3^e, à niveau scolaire égal, les élèves de milieux sociaux défavorisés souhaitent moins fréquemment entrer en seconde générale ou technologique (GT) ou préparer un master que les élèves de milieux sociaux favorisés, et souhaitent plus habituellement ne pas faire d'études supérieures.

Ces écarts d'aspirations s'observent même lorsque les élèves sont dans la même classe (et de même niveau scolaire). Ce qui rend d'autant plus problématiques ces écarts sociaux.

Nos résultats montrent la nécessité de mieux informer les élèves sur les orientations possibles de manière personnalisée.

Quels sont les facteurs pouvant expliquer ces écarts d'aspirations ? Les élèves plus défavorisés sont-ils moins bien informés sur ce qu'ils

peuvent faire compte tenu de leur niveau ? Pour répondre à ces questions, nous avons fait passer des questionnaires à plus de 3.000 élèves en début de 3^e, dans lesquels nous leur demandons de lister l'ensemble des filières qu'ils connaissent après la 3^e et après le lycée, et celles qu'ils se sentent capables de suivre.

Leurs réponses montrent que, au sein des élèves les plus faibles scolairement, ceux de milieux sociaux plus favorisés oublient davantage de lister les filières de la voie professionnelle au sein des filières existantes et semblent, en outre, sous-estimer leur capacité à suivre une seconde GT, résultats en ligne avec d'autres travaux montrant qu'ils ont ainsi une plus grande probabilité de décrocher et de se retrouver

sans diplôme. Au contraire, les élèves défavorisés de niveau moyen paraissent quant à eux sous-estimer leur capacité à suivre une seconde GT. Pour ce qui est des études supérieures, les élèves de milieux sociaux défavorisés (et intermédiaires) sont à la fois plus nombreux à ne pouvoir citer aucune filière existante, et plus nombreux à se sentir incapable d'avoir un diplôme, et ce, même lorsqu'ils font partie des meilleurs élèves. Enfin, quel que soit le milieu social, lorsque les élèves ont une idée du ou des métiers qu'ils aimeraient faire, ils manquent cruellement d'information sur les diplômes correspondants nécessaires.

Ces résultats montrent ainsi la nécessité de mieux informer les élèves sur les orientations possibles, et ce, de manière personnalisée, afin de prendre en compte leur niveau scolaire, mais aussi leurs souhaits professionnels, et pour donner à tous les moyens de réaliser leur potentiel. De tels écarts de souhaits d'orientation, même lorsqu'ils paraissent initialement minimes, peuvent en effet mener à de forts écarts de diplôme et de premier salaire, écarts qui persisteront tout au long de la vie.

* « Biased Aspirations and Social Inequality at School : Evidence from French Teenagers », de Nina Guyon et Elise Hullery, « The Economic Journal », 2021, vol. 131, n° 634, pp. 745-796.

Nina Guyon est professeure à Paris School of Economics (PSE).

analyses

Les « plans B » pour la neutralité carbone

Les politiques d'adaptation et d'atténuation du réchauffement climatique sont complémentaires des démarches plus innovantes qui visent à inverser ce réchauffement.

LA CHRONIQUE
de Philippe Aghion



Au cours des dernières décennies, de multiples actions ont été engagées de par le monde pour lutter contre le réchauffement climatique : citons en particulier la mise en place du Système européen d'échange des quotas (ETS), la conversion française au nucléaire et aux énergies renouvelables, et tout récemment l'Inflation Reduction Act, qui subventionne fortement la production de véhicules électriques. Ce sont des politiques dites « d'atténuation », qui visent à réduire nos productions de gaz à effet de serre pour ralentir l'accroissement de la température mondiale.

Il y a également les politiques « d'adaptation » au réchauffement climatique, en particulier la construction de digues pour protéger les populations contre l'augmentation du niveau de la mer, ou l'installation de systèmes de conditionnement d'air.

L'urgence et la gravité

On parle de « plans A » pour désigner les politiques d'atténuation et d'adaptation, et il faut évidemment tout faire pour accélérer et renforcer au maximum la mise en œuvre de ces politiques dans les années à venir. Cependant, ces plans A risquent de ne pas suffire, et ce pour plusieurs raisons. En premier lieu, la réaction du climat à l'augmentation de la température peut devenir beaucoup plus dramatique à partir d'un certain niveau de température. En second lieu, les plans A ne sont pas décidés par un planificateur unique mais au contraire par une multitude de pays et d'entreprises qui peinent à coordonner leurs actions, raisonnent souvent à très court terme et répondent à des incitations très locales. Et de fait, les températures n'ont cessé d'augmenter à la même vitesse et de façon quasi linéaire depuis 1990 malgré toutes les COP et tous les plans A mis en œuvre jusqu'à présent.

D'où l'urgence de prendre au sérieux un troisième levier pour lutter contre le réchauffement climatique, celui de « l'amélioration ».

C'est là qu'interviennent les « plans B », dont le but est d'inverser la tendance en faisant baisser les températures. Un premier plan B, qui fait l'objet de recherches actives, notamment au sein du département de physique de Harvard, relève de la « géo-ingénierie » et consiste à injecter des particules de soufre dans l'atmosphère : cette technologie s'appuie sur l'expérience des vulcanologues, nous savons en effet que les éruptions volcaniques produisent un refroidissement de l'air. Un second plan B consiste à placer des « abat-jour » géants dans l'espace pour limiter l'impact du soleil sur nos températures.

Un premier plan B relève de la « géo-ingénierie » et consiste à injecter des particules de soufre dans l'atmosphère.

Un second consiste à placer des « abat-jour » géants dans l'espace pour limiter l'impact du soleil sur nos températures.

D'aucuns ont choisi de rejeter toute idée de plan B au motif que cela détournerait la mise en œuvre des plans A. Nous pensons au contraire que la poursuite ouverte de ces plans B aura pour effet de souligner l'urgence et la gravité du problème climatique, et, par suite, d'accélérer la mise en œuvre des plans A qui demeure prioritaire.

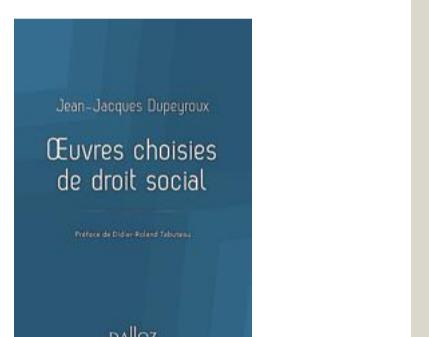
J'ai été marqué dans ma jeunesse par le film catastrophe « La Tour infernale », avec Paul Newman et Steve McQueen. Une gigantesque tour prend feu le jour de son inauguration, et après avoir tenté toute une série de plans A, on finit par recourir à un plan B, lequel consiste à faire exploser les réservoirs d'eau situés au sommet de la tour, pour éteindre l'incendie et finalement éviter des décès en masse. Je place évidemment beaucoup plus d'espérance dans les plans A climatiques, mais à l'évidence, il nous faudra des plans B opérationnels en réserve.

Philippe Aghion est économiste et professeur au Collège de France et à l'Insead.

LE LIVRE DU JOUR

Concentré de droit social

LE PROPOS. Le professeur Jean-Jacques Dupeyroux, disparu en 2020, aura marqué des générations d'experts et de praticiens de la protection sociale. Plus largement, avec la revue « Droit social » dont il a longtemps été le directeur magistral, avec ses chroniques et prises de position dans la presse, avec ses positions institutionnelles (comme la direction des études de l'ENA), son empreinte s'étend au-delà. Préfacée par le vice-président du Conseil d'Etat, avec qui Dupeyroux appréciait de taquiner la norme, cette somme organisée propose une intelligente compilation de ses contributions au droit de la Sécurité sociale ainsi qu'au droit du travail. Cette œuvre doctrinale permet de revenir sur les fondamentaux des systèmes, sur leurs inerties, leurs mouvements et leurs ruptures. Le tout servi par la langue du juriste qui savait synthétiser et



formuler. L'ensemble aboutit à un ouvrage de référence.

UN REGRET. Si ces œuvres choisies relèvent, comme le titre l'indique, du droit social, quelques extraits ou citations d'une autre œuvre de Dupeyroux, « Tout San-Antonio », auraient pu être bienvenues. Ce clin d'œil simplement pour souligner la diversité et la richesse d'une pensée diversifiée, rigoureuse et humaine.

—Julien Damon

« Œuvres choisies de droit social », de Jean-Jacques Dupeyroux. Editions Dalloz, 526 pages, 70 euros.



Inégalités et démocratie

Une confusion s'installe de plus en plus entre les dérives d'un capitalisme mal régulé, responsable de l'augmentation des inégalités dans certains pays, et les principes démocratiques, jugés faussement responsables.

LA CHRONIQUE
de Joseph E. Stiglitz



confiance qu'on lui accordait, conduisant certains à conclure que d'autres systèmes pourraient conduire à des issues plus souhaitables.

C'est un vieux débat. Voici soixantequinze ans, beaucoup se demandaient si les démocraties pouvaient se développer aussi vite que les régimes autoritaires. Aujourd'hui, beaucoup se posent la même question quant au système qui « offre » la plus grande équité. Mais le débat se tient dans un monde où les plus aisés disposent des outils pour façoner l'opinion, à l'intérieur des frontières nationales et sur la scène mondiale, recourant parfois au mensonge pur et simple (« On nous a volé les élections ! ») « Les machines à voter sont truquées ! » — un faux qui a coûté 787 millions de dollars à Fox News).

Les inégalités économiques et politiques atteignent aujourd'hui de tels extrêmes que beaucoup de gens rejettent la démocratie.

Il en résulte une polarisation marquée, qui entrave le fonctionnement de la démocratie — surtout dans des pays comme les Etats-Unis, avec un système de scrutin majoritaire, obéissant au principe du « winner takes all ». Quand Trump a été élu, en 2016, avec une minorité du vote populaire, la vie politique américaine, où prévalait autrefois une culture du compromis, était devenue une lutte partisane sans merci ni pudeur pour le pouvoir, un match de catch, dont l'un des combattants au moins pensait qu'il devait s'affranchir de toutes règles.

Lorsque la polarisation est à ce point excessive, les enjeux sont trop élevés pour concéder quoi que ce soit. Plutôt que de rechercher un terrain d'entente, ceux qui sont au pouvoir utiliseront tous les moyens dont ils disposent pour pérenniser leurs positions — comme les républicains l'ont ouvertement fait, en recourant au redécoupage partisan des circonscriptions ou en entravant l'accès aux urnes de certaines catégories d'électeurs.

C'est quand les enjeux perçus ne sont ni trop bas ni trop hauts que les démocraties fonctionnent le mieux (s'ils sont trop bas, les gens ressentent moins le besoin de participer au processus démo-

ratique). Il existe des choix stratégiques s'offrant aux démocraties pour améliorer leurs chances de parvenir à cet heureux et juste milieu. Ainsi, les systèmes parlementaires encouragent-ils à bâtir des coalitions et à préférer, souvent, accorder le pouvoir aux centristes, plutôt qu'aux extrémistes. Le vote obligatoire ou le vote préférentiel ont aussi montré leur utilité à cet égard, tout comme le soutien de fonctionnaires scrupuleux et protégés par la loi.

Un terrain fertile pour l'autoritarisme

Les Etats-Unis se sont longtemps considérés comme une démocratie exemplaire. Quoiqu'elle se soit toujours accommodée d'une certaine hypocrisie — depuis la complaisance de Ronald Reagan envers Augusto Pinochet jusqu'à l'incapacité de Joe Biden à prendre ses distances avec l'Arabie saoudite ou à dénoncer le fanatisme antimusulman du Premier ministre indien Narendra Modi et de son gouvernement —, l'Amérique incarnait, du moins, un ensemble de valeurs politiques partagées.

Mais les inégalités économiques et politiques atteignent aujourd'hui de tels extrêmes que beaucoup de gens rejettent la démocratie. C'est un terrain fertile pour l'autoritarisme, notamment pour le type de populisme de droite que représentent Trump ou encore Bolsonaro. Ces dirigeants ont pourtant montré qu'ils ne disposaient d'aucune des réponses que recherchent les électeurs mécontents. Au contraire. Les politiques qu'ils ont suivies lorsqu'ils leur ont donné le pouvoir n'ont fait qu'aggraver les choses.

Plutôt que de chercher ailleurs des solutions, c'est en nous, dans notre propre système, qu'il nous faut regarder. Avec les réformes appropriées, les démocraties peuvent devenir plus inclusives. Mais pour sauver notre vie politique, il faudra recourir à des réformes économiques drastiques. Nous ne pourrons commencer à valoriser équitablement le bien-être de tous les citoyens — et à couper le vent aux voiles populistes — que lorsque nous aurons laissé derrière nous le capitalisme néolibéral et permis l'instauration d'une prospérité partagée.

Joseph E. Stiglitz est prix Nobel d'économie et professeur à l'université Columbia de New York.

Ce texte est publié en partenariat avec Project Syndicate.

opinions

Suivez toute l'actualité photo sur notre compte Instagram @lesechosphotos



LE POINT DE VUE

de Frédéric Arnoux

Qui a tué les ingénieurs français ?

La France est une terre d'innovations reconnue. Elle a vu naître la machine à vapeur, la vaccination et plus récemment le TGV. Elle a été témoin de la mue de petites entreprises en leaders mondiaux tels que Safran, Michelin ou Air Liquide. Pourtant, depuis, plus rien ou presque : la machine à innover semble s'être enrayerée. A qui la faute ? Les salaires trop bas, les opportunités d'évolution trop réduites... ? Peut-être. Mais aussi et avant tout, l'innovation dans les entreprises.

Dans les années 1980, les entreprises se sont financiarisées : avec chacune leur innovation industrielle en poche, celles-ci se sont davantage attelées à maximiser les profits qu'à continuer d'innover. Dans ce contexte, il est plus valorisé de connaître la gestion des entreprises et ses finances que de connaître la thermodynamique.

Avec ce modèle d'organisation qui donne le pouvoir aux « optimisateurs » et brise les concepteurs, la capacité des entreprises à innover s'est étiolée. Et par conséquent, dans de nombreuses industries, les ingénieurs ne sont plus capables de créer à partir d'une feuille blanche : ils ont perdu l'envie de créer.

La première génération de fusée Ariane a été créée dans les années 1970 par l'Agence spatiale européenne, et quatre autres versions ont été développées ensuite. Dans les années 2000, le secteur se transforme et la perte d'expertise technique se fait sentir en Europe, mais reste ignorée. Alors qu'Ariane 6 devrait se lancer d'ici à la fin de

l'année, ses ingénieurs admettent que l'entreprise accuse au moins dix ans de retard sur SpaceX, créé en 2002.

Cette illustration est également vraie pour le nucléaire, avec l'exemple de l'EPR de Flamanville, ou l'aéronautique. Au lieu d'inventer de nouveaux produits, les entreprises françaises se sont contentées d'améliorer l'existant les mettant dans l'incapacité de concevoir les produits de demain.

Il est temps pour les entreprises et les écoles de se remémorer leur raison d'être qui est respectivement d'innover et de former des inventeurs.

Seulement, à l'heure de l'urgence écologique, il nous faut tout repenser. Les technologies pour capturer le carbone et les plans de protection de la biodiversité ne seront pas suffisants. Il nous faut dès à présent réimaginer totalement des objets pour les rendre compatibles avec un futur désirable : inventer des modes de transport bas carbone, développer des data centers à faible empreinte, créer des techniques régénératives pour l'agriculture.

Par effet miroir, les écoles d'ingénieurs ont valorisé davantage les profils business à défaut des profils plus techniques, penchés sur la conception de

l'objet : à l'instar des nombreux parcours finance proposés dans ces écoles. Et l'obsession du digital et de la numérisation a peu à peu occulté la valeur des savoir-faire techniques comme la mécanique ou l'énergie. Face à la crise climatique, le développement informatique ne fait pas tout... Pour inverser cette tendance, il est temps pour les entreprises et les écoles de se remémorer leur raison d'être, qui est respectivement d'innover et de former des inventeurs.

Pour autant, ce changement de paradigme ne fonctionnera que si tous les acteurs de l'écosystème apportent leur pierre à l'édifice. Les écoles et les entreprises ne pourront faire mieux sans le soutien des politiques publiques. Cela signifie que la France doit changer sa logique d'investissement qui consiste depuis des années à rattraper son retard, plutôt que de financer des innovations en avance de phase.

Il est ainsi un bien beau rêve que celui d'accélérer notre reconquête industrielle tout en atteignant nos objectifs de développement durable. Pour y parvenir, il est nécessaire d'insuffler aux ingénieurs cette envie d'inventer, et pour les entreprises de leur laisser la liberté de la faire. C'est en devenant à nouveau terre d'innovation que la France saura convaincre ses ingénieurs de rester. En faisant des paris fous, elle verra naître des leaders mondiaux et ainsi façonnailler les industries soutenables de demain.

Frédéric Arnoux est cofondateur et PDG de Stim.

LE POINT DE VUE

d'Alexis Bienvenu

Chine : le typhon financier de l'immobilier

Le typhon Saola, le plus puissant depuis des décennies à toucher le delta de la rivière des Perles, qui loge des mégapoles comme Hong Kong et Shenzhen, n'est pas le seul à affecter la Chine. Un second typhon impacte depuis deux ans le pays. Il s'agit du dégonflement de sa bulle immobilière.

Le Covid n'a en effet permis de masquer que temporairement la fragilité de sa dynamique immobilière. Alors que le secteur représente près de 30 % du PIB, la crise qu'il subit ne fait que s'accentuer. Les premières alarmes ont été tirées en 2021, lorsqu'Evergrande, l'un des principaux promoteurs, a commencé à faire défaut sur certains remboursements. On aurait pu croire la situation assainie début 2023, lorsque le rebond économique dû à la réouverture du pays, couplé à des discours des autorités plus accommodants sur l'immobilier locatif, a laissé croire à un rétablissement.

Mais la chute des ventes et des prix des logements a repris plus vigoureusement. Selon les données provisoires de China Real Estate Information Corporation, les ventes de logements neufs réalisées par les 100 plus grandes sociétés immobilières en août 2023 ont chuté de 33,9 % par rapport à l'année précédente. L'investissement immobilier est en baisse de 8,5 % en glissement annuel, ce qui pourrait priver la croissance du PIB de près d'un point de pourcentage.

D'ailleurs, Bloomberg ne prévoit plus qu'une croissance économique de 5,1 % sur l'année, à peine en ligne avec l'obliga-

tif des autorités, qui se situait encore à 5,7 % en mai. Evergrande vient de se déclarer en faillite aux Etats-Unis et Country Garden menace de faire défaut sur certains remboursements.

Certes, de nouvelles mesures de soutien ont été annoncées. Tout récemment,

les banques se sont ainsi vues enjointes de faire baisser les taux d'emprunt immobilier. Les contraintes de réserves obligatoires en devises étrangères ont été desserrées et les acomptes pour démarrer un investissement immobilier réduit.

L'endettement total du pays est ainsi passé de 160 % du PIB en 2008 à 360 % en 2022

Cela devrait permettre au marché de ne pas s'écrouler totalement, mais les autorités réagissent tard et avec parcimonie. Pourquoi tant de modération ? Est-ce en raison d'un manque de moyens ou, au contraire, le signe d'une sagesse politique, visant à éviter la stimulation excessive ?

L'explication tient probablement des deux. Certes, les moyens de relance chinois sont aujourd'hui limités en raison de la dette phénoménale accumulée depuis la crise mondiale de 2008. L'endettement total du pays est ainsi passé de 160 % du PIB en 2008 à 360 % en 2022. Il ne peut être question d'augmenter encore fortement cette charge déjà lourde.

Le typhon financier chinois ne laissera donc pas que des ruines, mais aussi de nouvelles aires de jeux, pour une nouvelle ère de croissance.

Alexis Bienvenu est gérant de fonds à La Financière de l'Echiquier.

art&culture

RENTRÉE LITTÉRAIRE



La vie devant soi dans le « 9-3 »

Pierre de Gasquet

Ne cherchez pas Courseine sur Google Maps. C'est une ville inventée, quelque part entre Aubervilliers et Drancy, perdue dans le « 9-3 ». Et pourtant, elle surgit sous nos yeux, bien vivante et bien réelle, à la fois étrangement familière et dérangeante, sous la plume originale de Mokhtar Amoudi. Il n'est pas vraiment question d'émeutes, de guerre des gangs ou de brigades spéciales dans « Les Conditions idéales »... Mais la tension est palpable à chaque instant.

Etape par étape, avec une méticulosité d'entomologiste, mais aussi une drôlerie mélancolique, l'auteur retrace son parcours du combattant depuis son placement sur décision judiciaire, dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE), jusqu'à son baccalauréat obtenu avec succès. Un premier roman d'apprentissage saisissant, à la fois sobre et percutant, qui sonne comme une claque aux idées reçues et aux poncifs sur la lacinante crise des banlieues.

Tout commence par un entretien dans le bureau du président du tribunal pour enfants. Raconté comme si on y était. Le jeune Skander, un des meilleurs élèves de son collège, y écope d'un coup de massue. Considéré comme un « parfait cas d'acculturation », il va devoir se séparer de sa mère biologique pour conserver toutes ses chances d'échapper au naufrage. Ballotté entre sa mère d'accueil, son assistante sociale, le

ROMAN FRANÇAIS
Les Conditions idéales
de Mokhtar Amoudi.
Editions Gallimard,
246 pages, 21 euros.

juge pour enfants, les médiateurs municipaux et les bandes rivales... Skander cherche à tracer sa route face aux dealers, braqueurs et falsificateurs en tous genres.

Accablement

Tout contribue à l'écorcher ou à l'accabler : la laideur de l'architecture des grands ensembles, les trajets interminables en RER où rester sain et sauf tient du miracle, les diktats des imams salafistes... Il tombera forcément dans le piège du trafic de shit, « l'argent des banlieues », mais échappera au pire. Le marathon de Skander tourne parfois au cauchemar, mais l'intelligence des situations et l'intuition prennent souvent le dessus.

Ni apitoiement ni imprécation dans ce roman dialogué qui sonne vrai à toutes les pages. Juste le récit épique d'un parcours du combattant où la persévérance finit par triompher. « La Haine » version Georges Pérec ? On retrouve en tout cas une bonne dose d'ironie et de cocasserie dans ces « Conditions Idéales » qui échappent au piège de la caricature et de la stigmatisation...

« Le but de l'histoire, est-ce seulement de lutter contre l'oubli ? » sera le sujet de philo de Skander au bac. « Il ne faut pas désespérer la Seine-Saint-Denis », scandait-on déjà il y a quinze ans. Au lendemain des dernières émeutes de juin 2023, ce roman documentaire sonne comme une brûlante piqûre de rappel. ■



Mokhtar Amoudi signe un premier roman d'apprentissage saisissant, à la fois sobre et percutant. Photo Francesca Mantovani/Gallimard

Le rêve viennois de Seethaler

Philippe Chevilly

Dans « Le Champ », Robert Seethaler réveillait les morts d'un cimetière, dans « Le Café sans nom », l'écrivain autrichien de 57 ans convoque les fantômes

d'une ville entière, Vienne, en 1966, à l'aube d'une profonde transformation urbaine.

Il ne s'agit pas d'un roman chorale à proprement parler, puisqu'il est construit autour d'un personnage central, le gérant du café, mais on voit passer beaucoup de monde dans cet établissement modeste situé à l'entrée du faubourg populaire des Carmélites. Tous ont connu la guerre, le nazisme, les destructions et gardent dans leur ADN le souvenir du passé glorieux de la ville impériale. Alors que des chantiers s'ouvrent un peu partout, ils vont rêver dans les allées du Prater, ou sur les rives du Danube encore préservées.

ROMAN AUTRICHIEN
Le Café sans nom
de Robert Seethaler.
Traduit par Elisabeth Landes et Herbert Wolf.
Sabine Wespiser Editeur,
248 pages, 23 euros.

Proches du héros et habitués sont magnifiquement incarnés, brossés en quelques traits saisissants, à travers le regard bienveillant de Robert : Mila, la battante ; la veuve, sa vieille logeuse ; le boucher et sa femme dépressive ; la crémier jalouse et son amant peintre ; les deux dames ; les joueurs de carte ; René, le catcheur, amoureux de la serveuse ; le vieux Georg... leur histoire et leurs états d'âme sont esquissés en quelques traits saisissants, au gré d'anecdotes drolatiques et de dialogues mélancoliques. La plume de l'Autrichien déploie des trésors de nostalgie. Sans une once d'amertume.

Suivant les pas presque funambules de notre tendre héros, le lecteur s'embarque pour une promenade onirique dans Vienne, rythmée par les événements qui marquent ces années de métamorphose : la Grande Roue qui reprend le service, un pont qui s'effondre, un incendie qui dévaste le marché... enfin, le café qui ferme. Chaque page est un instant de vie saisi au vol, un concentré d'humanité. A la manière de Tchekhov, Robert Seethaler s'empare des destins des petites gens et les rend magnifiques. On entendra longtemps les verres du « Café sans nom » tinter dans nos têtes. ■

leadership&management



MATIÈRES À PENSER

Présentiel, hybride ou sur mesure... quelle rentrée pour les salariés ?

Profitant de la trêve estivale et de sa relative léthargie, la société américaine Zoom, référence de la visio-conférence, a discrètement signé la fin du « tout télétravail » pour ses salariés. Après Meta, Google, ou encore X (anciennement Twitter), le concurrent de Teams a battu le rappel des troupes vers ses bureaux, à raison de deux jours par semaine au minimum. Au fait de sa popularité durant la pandémie de coronavirus et symbole du télétravail par excellence, Zoom a finalement suivi le sillon tracé par les géants de la tech, privilégiant un modèle hybride.

L'avantage d'une décision collective
« C'est le modèle qui vraisemblablement s'impose et fonctionne. Le 100 % télétravail est en net recul », appuie Camille Siebering, expert du leadership et de la gestion du changement et partner au sein du Boston Consulting Group (BCG), qui a diligenté l'étude « Making Flexible Working Models Work » (Euvrer à la réussite des modèles de travail flexibles). La réussite du travail hybride passe, selon l'étude, par de véritables discussions entre les collaborateurs et leur management. Encore davantage si celui-ci a une proximité effective avec les salariés. Plus prosaïquement, cela signifie qu'au sein des entreprises où la direction décide unilatéralement de fixer les modalités concernant le lieu de travail, les salariés interrogés se déclarent mécontents à hauteur de 24 %. Une proportion qui se réduit à 14 % si l'il s'agit d'une décision prise par le management direct. Enfin, si la décision émane d'une volonté collective, le taux d'insatisfaction des salariés est réduit à 6 %.

Attractivité et rétention des talents
Il n'en reste pas moins que l'organisation du travail fait office d'atout séduction – ou, à l'inverse de repoussoir – dans la politique d'attractivité et de rétention des talents de l'entreprise. « Les collaborateurs qui ne sont pas satisfaits de l'organisation du travail sont 2,5 fois plus susceptibles de quitter une entreprise que les autres qui le sont », observe Camille Siebering. Mais si le modèle hybride semble recueillir l'assentiment général, certains irréductibles défendent bœuf et ongles le « full remote ». Pourtant, à en croire les données du BCG, seulement 8 % des personnes interrogées travaillent au sein d'organisations pratiquant le 100 % télétravail, contre 85 % évoluant au sein d'un modèle hybride.

— Samir Hamladji



Intégralité de l'article sur
l.echoes.fr/idees-debats/leadership-management



LA TENDANCE

55 %

C'est le pourcentage de salariés sondés, en juillet dernier, par OpinionWay – pour la start-up RH espagnole Factorial – qui admettent avoir consulté leurs e-mails non lus, avant leur retour au bureau, afin de reprendre le travail plus sereinement. Un pourcentage qui gagne 10 points quand il s'agit de cadres supérieurs. Au-delà des risques liés au burn-out, cette incapacité à soulager sa charge mentale peut participer, à terme, à alimenter une forme de démotivation et d'ennui (« bore-out ») ou de démission silencieuse (« quiet quitting »). ■

MANAGEMENT // Le télétravail permet-il d'augmenter la productivité ? Oui... à condition de trouver un point d'équilibre et de réorganiser le travail sur mesure. Tout en évitant deux écueils.

La vérité ultime sur le télétravail

L'ANALYSE
de Jean-Marc Vittori



Télétravail, stop ou encore ? Le débat fait rage dans les entreprises. Cet été, les dirigeants de Zoom, l'un des leaders mondiaux de la visioconférence, ont décidé qu'il faudrait revenir au bureau au moins deux jours par semaine. Un peu comme si Renault imposait à ses salariés de venir travailler à vélo.

Comment trouver le point d'équilibre ? Longtemps, les entreprises ont eu une réponse simple : zéro télétravail. La direction financière soutenait que ça

coûtaient trop cher, l'informatique que ce n'était pas assez sûr, les ressources humaines que les managers ne pourraient plus maîtriser leurs équipes.

Toutes ces excuses ont volé en éclats le 17 mars 2020, premier jour du confinement décrété pour contenir une terrible épidémie. Dans une banque, les traders auxquels il avait été expliqué jusque-là qu'il était impossible d'œuvrer ailleurs que sur le floor ultra-sécurisé de la Défense durent soudain travailler à domicile. Comme des millions d'autres salariés.

+13 % ou -37 % ?

Depuis, les employeurs ont testé moult formules. Liberté absolue, 100 % WFH (working from home), un ou deux ou trois jours par semaine, etc. Comment arbitrer ? Le juge de paix est, ou devrait être, l'efficacité. Le télétravail renforce-t-il la productivité, ou non ?

Il y a une décennie, une équipe de chercheurs pilotée par Nicholas Bloom, un économiste alors à la London School of Economics, avait évalué l'effet du travail à domicile pour un centre d'appels téléphoniques en Chine. Elle avait chiffré à 13 % le gain de productivité pour les télétravailleurs. Au premier confinement, une étude japonaise a soutenu que le télétravail aboutissait, au contraire, à une perte de productivité de 37 % !

Créativité et formation

Depuis, les responsables d'entreprise ont multiplié les constats. Le télétravail est efficace pour les tâches individuelles qui demandent de la concentration. Nombre de salariés emploient une partie du temps de transport économisé à travailler davantage.

En revanche, le travail « présentiel » est souvent plus efficace pour deux activités essentielles de l'entreprise : tout ce

qui relève de la créativité, et tout ce qui relève de la formation au sens très large, jusqu'à la prise en main d'une nouvelle équipe.

Les chercheurs, eux, ont multiplié les travaux. A défaut de certitudes, il en ressort trois idées simples, même si les débats académiques sont encore plus acharnés que dans l'entreprise.

Expérience positive

D'abord, la grande majorité des salariés apprécient le télétravail. Une étude réalisée dans vingt-cinq pays par l'OCDE montre que les trois quarts d'entre eux (et les deux tiers des employeurs) en ont eu une expérience positive pendant les confinements. Désormais, la première question posée par beaucoup de jeunes candidats à l'embauche porte sur la possibilité de télétravailler.

Ensuite, l'optimum est quelque part au milieu. En moyenne, on est moins productif quand on travaille toujours au bureau – ou jamais. Il y a donc bien un point d'équilibre à trouver.

Enfin... ça dépend. La productivité du télétravail varie en fonction de la personnalité de chaque salarié et du style de leadership de chaque manager. De l'activité et de la culture de l'entreprise, voire de chacun de ses départements. Du caractère choisi ou subi des rythmes de télétravail. Etc.

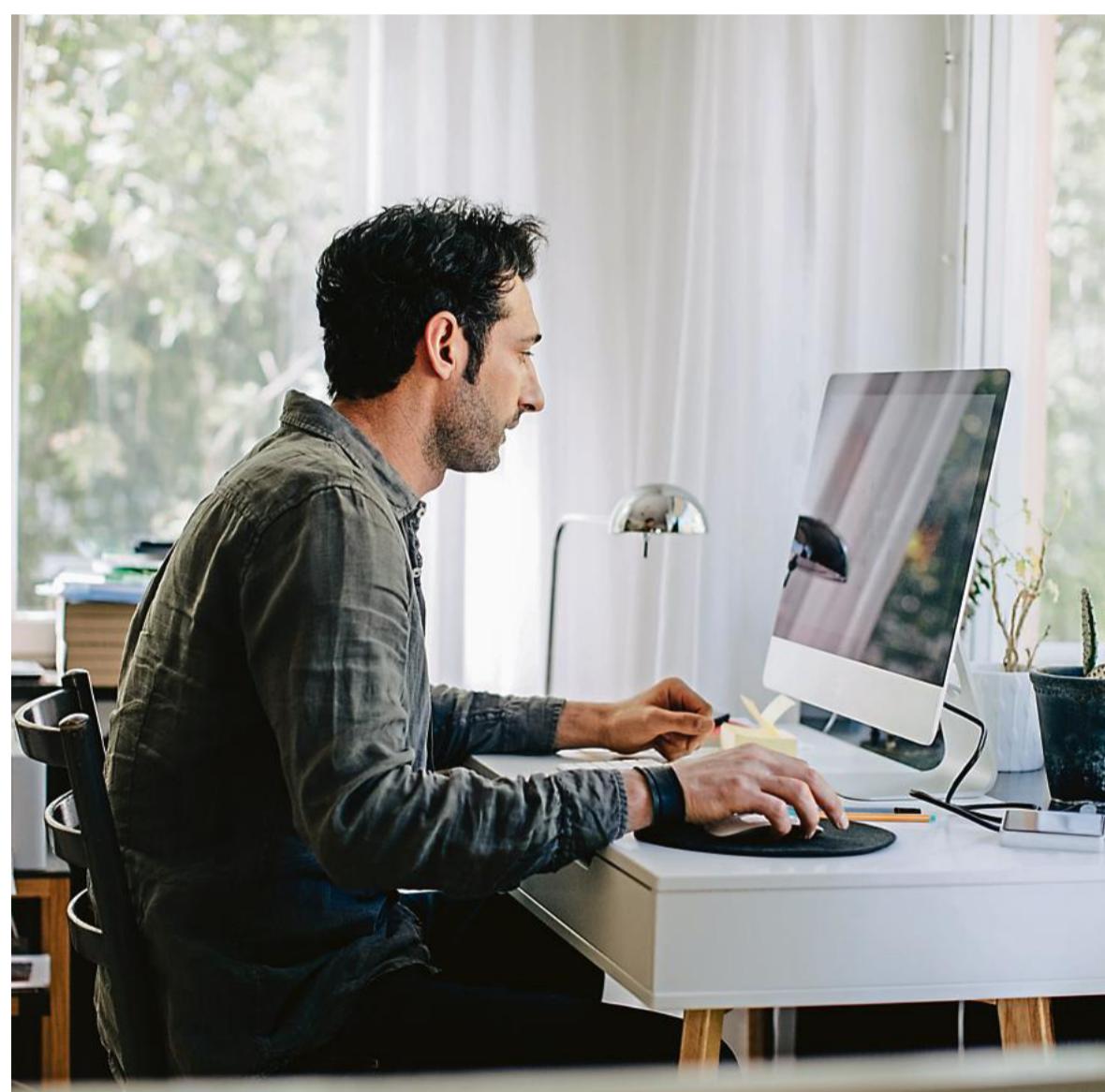
C'est ici sans doute que se trouve la vérité ultime du télétravail. Il requiert une refonte majeure de l'organisation du travail. Et pour la réussir, pour en exploiter les immenses potentialités, il faut passer d'une organisation de masse à une organisation sur mesure.

Les entreprises ont déjà dû faire cette révolution pour leurs clients. En un siècle, elles sont passées de la voiture noire pour tout le monde (Ford dans les années 1920) à la « customisation », l'expérience individualisée pour chaque client à chaque moment, en recourant notamment aux outils numériques. Elles vont devoir faire la même révolution pour leurs salariés, en trouvant pour chacun d'entre eux les conditions pour qu'il donne le meilleur de lui-même – sans y laisser sa santé ou son âme.

Inégalité de genre

En relevant ce défi, les entreprises devront veiller à contenir deux inégalités périlleuses. La première, évidente, sépare les salariés qui peuvent télétravailler et ceux pour lesquels c'est impossible, déjà souvent les moins qualifiés et les moins payés.

L'autre inégalité, moins visible, porte sur le genre. Plusieurs travaux tendent à montrer que les femmes en télétravail sont, plus que les hommes, accaparées par les tâches domestiques. L'efficacité du télétravail ne dépend pas seulement de l'entreprise. ■



Le télétravail requiert une refonte majeure de l'organisation du travail. Et pour la réussir, pour en exploiter les immenses potentialités, il faut passer d'une organisation de masse à une organisation sur mesure. Photo iStock

Comment repartir d'un bon pied

LA CHRONIQUE
d'Eric Albert

Selon des paramètres variés, qui vont de la qualité de ses vacances au plaisir que l'on a de retrouver son environnement habituel, le retour est plus ou moins facile et plaisant.

Après une période où les contraintes ont été réduites, la vie professionnelle nous replonge dans la multiplication des obligations qui s'accumulent et se superposent.

A peine arrivé, les sollicitations furent. Sans compter les sujets qui avaient été soigneusement reportés par un « on

verra ça à la rentrée ». Avant de s'immerger immédiatement dans les prescriptions de sa « to do » liste qui, malgré ses efforts, continue de s'allonger, il n'est pas inutile de prendre le temps d'arriver. D'abord pour faire un point sur sa relation au travail, ensuite pour mettre la bonne dynamique avec ses collègues.

Deux composantes

On pourrait perdre de vue – surtout au retour de vacances – que le travail doit comporter une dimension de plaisir. C'est le bon moment pour se le rappeler mais surtout pour lister précisément les plaisirs qu'il nous procure.

Plus ces plaisirs sont identifiés, plus ils seront savourés. En les explicitant, en les partageant avec son entourage, on

développe les satisfactions qu'ils nous procurent. D'autant qu'ils peuvent être gâchés par les contraintes qui s'accumulent et donnent un sentiment de débordement. C'est le deuxième sujet sur lequel prendre du recul au retour. Comment ne pas se laisser déborder ?

Au moins deux composantes sont à prendre en compte. D'abord, la tendance à toujours sous-estimer le temps passé et la charge mentale des tâches que l'on accepte.

Il faut systématiquement ajouter 10 à 20 % sur son estimation initiale, surtout si l'on est de nature optimiste. Ensuite, apprendre à dire « non » aux demandes. Pour cela, une astuce consiste à ne jamais répondre immédiatement et à prendre le temps d'évaluer la demande.

Cela permet aussi – si nécessaire de préparer la façon de formuler son refus.

Un autre point d'attention pour partir du bon pied est de prendre le temps de la relation avec ses collègues. Comprendre ce qu'ils ont vécu pendant l'été et partager les moments forts sont des occasions de mieux se connaître et de retrouver de la complicité.

La qualité relationnelle est fondamentale à la satisfaction que procure le travail. Elle se cultive et le retour de vacances est un bon moment. Centré(e) sur ses satisfactions, résolu(e) à ne pas se laisser déborder, proche de ses collègues, dans une bonne ambiance positive et c'est reparti sur de bonnes bases !

Eric Albert est associé gérant d'Uside.



Une pétition contre le « mégapoulailler » de Sergines, un bâtiment en construction de 1.800 m² qui doit bientôt abriter quelque 38.000 poulets, a recueilli 42.000 signatures. Photo Jean-François Monier/AFP

Marie-Josée Cougard et Pierre Demoux

Eric Bourdon en a marre. Depuis des mois, son projet de monter un vaste poulailler fait polémique à Sergines, un village de 1.300 habitants dans le nord de l'Yonne. Avant même d'avoir accueilli la moindre volaille, le projet fait les gros titres des médias locaux, et même nationaux. Il a eu droit aux caméras de TFI et France 2, venues filmer le bâtiment en construction de 1.800 m² qui doit bientôt abriter quelque 38.000 poulets. L'agriculteur est lassé par cet excès de sollicitations médiatiques autant que par les prises de bec avec les opposants.

Lancée par l'association Sergines à contre vent, une pétition contre le « mégapoulailler » a recueilli 42.000 signatures. Elle dénonce à la fois des nuisances environnementales et de mauvaises conditions d'élevage. Les pétitionnaires soulignent que « 22 poulets au mètre carré représentent un poulet sur une feuille A4 ». « Ce sera de la viande bas de gamme produite sur de la souffrance animale », critiquent Catherine et Frédéric Geeverding, parmi les initiateurs du mouvement.

Eric Bourdon s'en défend. Le site respectera les normes de production du poulet standard, le plus consommé en France, celui qu'on retrouve dans les barquettes des supermarchés, les plats préparés (nuggets, etc.) ou les chaînes de restauration. A l'origine, la volaille n'est pourtant pas sa spécialité. Lui fait dans les céréales. Mais, pour ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, il souhaite ainsi pérenniser son exploitation afin de la transmettre à son fils. Et ils ne sont pas seuls dans l'aventure.

Local « de A à Z »

La famille est accompagnée par le groupe Duc, le numéro deux français de la volaille derrière LDC. Il lui fournira les poussins, l'alimentation, les suivis techniques et vétérinaires jusqu'au transport à l'abattoir, après 40 à 42 jours d'engraissement, en échange d'un prix garanti. Le modèle est rodé, et le poulailler de Sergines, seulement la pointe de l'iceberg. Duc, devenu une filiale du géant agroalimentaire néerlandais Plukon Food en 2017, veut faire pousser 80 mégapoulaillers dans un rayon de 150 km autour de son siège historique de Chailley, dans l'Yonne.

Un déploiement inédit qui doit alimenter son abattoir local : le volailler, qui compte déjà 70 fournisseurs dans le département, a investi 28 millions d'euros afin de porter sa capacité à un million de poulets abattus par semaine. « On développe un modèle vraiment local. Tout est produit de A à Z autour de Chailley, les œufs, les poussins, les poulets, les céréales qui les nourrissent », vantait Damien Calandre, directeur général de Duc, dans les colonnes de « L'Yonne républicaine », fin 2021.

Un discours qui n'a pas convaincu certains riverains des futurs poulaillers et encore moins les associations écologiques ou de défense de la cause animale. Les critiques se sont multipliées, l'hostilité a grandi

Dans l'Yonne, les poulets de la discorde

AGRICULTURE // Le groupe Duc, numéro deux de la volaille en France, veut construire 80 poulaillers industriels dans l'Yonne afin de réduire la dépendance de la France à l'égard des importations. Mais le voisinage est vent debout...

et le combat s'est durci. Depuis, le groupe refuse toute interview. Depuis, aussi, les plumes se hérisSENT autour des élevages.

A côté de Sergines, les élus de Michery s'inquiètent de la pression sur leur source d'eau commune. « Alors que les volumes ne cessent de baisser avec les sécheresses à répétition, il n'y aura pas assez d'eau pour tout le monde. Ce sera les poulets ou les habitants », s'alarme Brigitte Gueret, la première adjointe, qui dénonce le flou sur la consommation réelle des poulaillers. La commune a opposé un recours gracieux contre le projet, sans succès. A l'inverse, à Neuvy-Sautour, les opposants ont eu la peau d'un autre projet en pointant une erreur administrative. L'éleveur a déménagé son bâtiment dans une autre commune.

La présidente de l'association Neuvy Nouvel Horizon, Nathalie Cronier, tente depuis lors de fédérer les différents mouvements locaux. « Il y a une vraie défaillance de l'Etat, le processus administratif est inadapté. Les études d'impact sont saucissonnées projet par projet, sans vision d'ensemble des cumuls d'une telle concentration de poulaillers sur l'écosystème, en particulier sur les nitrates. On ne veut pas se retrouver, d'ici à quelques années, avec le même désastre que celui des algues vertes en Bretagne. »

Un risque que réfute la Chambre d'agriculture de l'Yonne, qui réalise une partie des études. Pour son président, Arnaud Delestre, « il n'y a pas de problématique de pollution des sols dans le département. Au contraire, les fientes seront épandues sur de grandes surfaces en céréales qui tendent à manquer de matières organiques, ce qui permet, en plus, d'utiliser beaucoup moins d'engrais chimiques. » Concernant l'eau, il assure qu'un poulailler de 40.000 têtes ne « consomme pas plus qu'un hectare de maraîchage, par exemple ».

« Il n'y aura pas assez d'eau pour tout le monde. Ce sera les poulets ou les habitants. »

BRIGITTE GUERET
Première adjointe de la commune de Michery

Ces arguments ne rassurent pas les opposants, qui déplorent un dialogue difficile avec les pouvoirs publics. Ils regrettent que la volonté politique de développer la filière agroalimentaire, dans un département rural où Duc compte parmi les principaux employeurs privés, laisse peu de place au débat. Alors, en novembre 2022, une manifestation a réuni à Auxerre les opposants aux mégapoulaillers et à l'extension de l'abattoir de Chailley. Sur ce dernier dossier, les associations vont engager un recours contentieux contre l'autorisation donnée par la préfecture malgré des avis défavorables de l'Agence régionale de santé et du Conseil de l'environnement et des risques sanitaires.

« On demande une réflexion sur l'impact global pour notre territoire, et pas seulement une logique productiviste à court terme », explique Nathalie Cronier. « Nous sommes prêts à travailler avec les agriculteurs, car c'est un enjeu commun. » Un discours qui fait écho ailleurs en France. Car l'Yonne n'est pas un cas isolé. Des projets de mégapoulaillers rencontrent des tirs de barrage similaires ailleurs. Les combats sont menés à la fois contre les nuisances (bruit, poussières, odeurs, pollution...), mais aussi sur la base des méfaits associés à l'élevage industriel, avec entassement des animaux et absence de bien-être.

La moyenne des élevages tricolores compte deux poulaillers. C'est trois fois moins qu'ailleurs en Europe, où l'opinion n'est pas toujours mieux disposée. En Allemagne, la construction de nouveaux bâtiments d'élevage est moins souvent remise en cause, mais les investisseurs derrière certains grands projets ont parfois dû renoncer à les faire sortir de terre. Quant au Brésil et à l'Ukraine, deux gros pourvoyeurs de volailles, un seul des sites basés dans ces pays peut compter un million de volatiles.

Contrairement aux idées reçues, même dans les plus grands élevages français, les poulets ne sont pas élevés en batterie, mais au sol. Leur densité est réglementée, à raison d'un maximum de 16 poulets au mètre carré, contre 21 au niveau européen. Dans les élevages bio, la limite est fixée à 4 individus. Si les immenses poulaillers semblent induire des économies d'échelle, même des pays comme les Etats-Unis, où l'on voit généralement grand, en sont revenus pour des raisons sanitaires. Plus les volailles sont

nombreuses, plus elles risquent de se transmettre des maladies, et plus il faudra multiplier les traitements antibiotiques. Et plus la situation vétérinaire montera.

Chute de la production tricolore

Les Français sont de plus en plus friands de poulets, quelle que soit leur origine. Mais, tandis que la consommation s'envole depuis 2007, la production tricolore, elle, ne cesse de reculer. Après avoir été le premier exportateur européen, la France est aujourd'hui importatrice nette : un poulet sur deux consommés dans l'Hexagone vient de l'étranger. Sur la seule année 2022, les importations ont bondi de 11,4 %, à 755.000 tonnes.

« La France cumule les effets d'une perte de compétitivité structurelle et les ravages de la grippe aviaire » qui sévit depuis quatre ans, estiment les professionnels. La fin des subventions européennes à l'exportation en 2013 a sonné le glas de sa puissance commerciale. La segmentation du marché (labels, bio, standard) contribue aussi à la moindre compétitivité, selon l'Institut technique de l'aviculture, en notant que « chaque abattoir est adapté à ces productions spécifiques ».

Arnaud Delestre, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, voit ainsi dans les projets comme ceux de Duc « un atout pour la filière » : « Oui, le poulet standard n'est pas du poulet plein air, mais c'est ce que les consommateurs achètent le plus. Alors je préfère qu'il soit produit avec nos normes, qu'il mange local – c'est un débouché pour 57.000 tonnes de blé de l'Yonne chaque année – et fasse tourner nos usines. »

Répondant aux accusations d'élevage industriel, Damien Calandre, le patron du poulailler, estime que « ça dépend à quoi on se compare », pointant du doigt la Pologne, le Brésil et l'Ukraine. « Notre filière se mobilise, évidemment par opportunité commerciale, mais aussi pour éviter de se faire tailler des croupières par ces concurrents-là. »

A l'opposé du modèle français, la Pologne a fait une percée impressionnante grâce à des investissements considérables. On y voit des « mégastuctures de plusieurs poulaillers à côté de grands abattoirs propriétaires des élevages », explique la filière tricolore. Les éleveurs s'y préoccupent peu du bien-être animal, ce qui leur vaut d'être épinglez par les associations locales.

Notamment sur la sélection génétique, qui permet des croissances hyperrapides mais donne des squelettes trop fragiles pour supporter le poids de l'animal.

En dix ans, la Pologne est devenue le premier pays producteur et exportateur européen. Elle a décuplé sa production, et ses exportations vers la France ont bondi, si bien qu'elle y fournit un poulet étranger sur trois. Et, récemment, l'Europe a ouvert grand les portes à la volaille ukrainienne en supprimant les droits de douane, afin de soutenir l'effort de guerre de Kiev, faisant bondir les exportations de 150 % en un an.

La situation fait soupirer Alexandre Chatelain. « Il nous a fallu plus de quatre ans de procédures pour construire un second bâtiment », note cet agriculteur de 38 ans installé à Saint-Léger-Vauban, lui aussi dans l'Yonne. Avec son frère, et comme leurs parents avant eux, ils fournissaient déjà Duc avec un poulailler de 24.000 têtes. Ils ont voulu en ajouter un autre de 38.000, pour permettre à leur sœur de rejoindre le GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) familial, spécialisé dans l'élevage bovin. « On ne pouvait pas dégager des revenus suffisants. Un poulailler rapporte l'équivalent d'un SMIC, sans compter les économies en engrangé grâce au fumier, pour environ 2 heures de travail par jour. » Des arguments qui portent au moment où l'agriculture peine à recruter.

« Oui, le poulet standard n'est pas du poulet plein air, mais c'est ce que les consommateurs achètent le plus. »

ARNAUD DELESTRE
Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Les Chatelain regrettent d'avoir dû affronter les oppositions locales, et parfois les insultes sur Internet. A moins de 10 km, Joëlle Guyard fait le même constat. Elle est maire de la commune de Saint-Brancher et s'oppose à l'installation d'un poulailler Duc sur une parcelle qui aurait nécessité une révision du plan local d'urbanisme. Le conseil municipal a refusé, jugeant le site trop proche des habitations. « De plus, le réseau d'eau et la voirie n'étaient pas adaptés à ce type de projet industriel », explique l'élu. Elle avait proposé un autre emplacement, en demandant une contribution aux travaux d'extension des réseaux à Duc – qui a refusé.

Le dossier est devant le tribunal administratif. « Depuis, le village a connu des mots et des maux... J'essaie de maintenir la cohésion entre les tensions de part et d'autre, mais ce n'est pas facile à vivre tous les jours », souffre-t-elle. A l'heure où la souveraineté alimentaire est érigée en priorité, la ferme France va devoir apprendre comment faire une omelette sans casser des œufs. ■



« Rentrée des classes » par Sylwia Kubus pour « Les Echos »



L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Les déroutés de la soie, vraiment ?

A entendre certains Occidentaux, les « routes de la soie » chinoises ne sont qu'une somme d'échecs. L'autoroute promise au Monténégro n'a jamais été achevée, barrant d'une grande cicatrice un paysage méditerranéen idyllique. Le Sri Lanka a vu pousser un port surdimensionné sur sa côte sud, que les Chinois ont finalement confisqué pour cause d'impayés. Partout en Afrique, les pays se disent étranglés par leurs créanciers chinois, au point de contraindre nombre d'entre eux à renégocier leur dette.

Mais la réalité est là : les entreprises chinoises arborent leurs logos sur tous les continents, quand l'influence des Européens décline. Elles sont venues au secours de pays qui en avaient cruellement besoin, telle la Grèce qui a pu étendre le port du Pirée au-delà de toutes ses espérances.

Le Parti communiste a réalisé, dans cette affaire, une excellente opération marketing : depuis le plan Marshall, aucun projet n'a atteint une telle envergure mondiale, ni fait autant parler de lui. La Chine s'est rendue incontournable dans des régions où elle ne pesait rien il y a quinze ans, en Afrique et en Amérique latine. Au-delà des infrastructures qui font tant parler d'elles, elle a imposé des normes alternatives à celles des Occidentaux dans le champ des médias, des transports et de l'agriculture. Elle a ainsi trouvé, par le seul levier dont elle disposait – l'économie – le moyen de contrer l'hégémonisme américain.

D'un point de vue politique, l'opération est nettement moins négative que le laissent croire les Américains et les Européens. Il serait tout aussi caricatural de faire des pays émergents les vassaux de la Chine. La vérité est qu'ils restent

ouverts à tous les investissements et que les Occidentaux ont encore de sérieux arguments à faire valoir dans cette bataille d'influence : leurs projets sont plus transparents, plus durables et financièrement plus soutenables que ne le sont les chinois. Ils visent à développer les pays partenaires, là où Pékin n'a jamais caché vouloir essentiellement trouver de nouveaux débouchés commerciaux.

Mais les Occidentaux peinent à dépasser le stade des intentions. Annoncée en fanfare il y a deux ans, la riposte européenne aux routes de la soie n'a encore rien produit de tangible. Les Américains, qui avaient lancé une initiative similaire six mois avant, n'ont déboursé que 6 petits millions depuis. « Quand on parle aux Chinois, ils nous font un aéroport. Quand on parle aux Occidentaux, ils nous font la leçon », résumait un dirigeant africain il y a quelques mois.

Par Lucie Robequain

La Chine s'est rendue incontournable dans des régions où elle ne pesait rien il y a quinze ans.

Il serait tout aussi caricatural de faire des pays émergents les vassaux de la Chine.

La vérité est qu'ils restent

ouverts à tous les investissements et que les Occidentaux ont encore de sérieux arguments à faire valoir dans cette bataille d'influence : leurs projets sont plus transparents, plus durables et financièrement plus soutenables que ne le sont les chinois. Ils visent à développer les pays partenaires, là où Pékin n'a jamais caché vouloir essentiellement trouver de nouveaux débouchés commerciaux.

Mais les Occidentaux peinent à dépasser le stade des intentions. Annoncée en fanfare il y a deux ans, la riposte européenne aux routes de la soie n'a encore rien produit de tangible. Les Américains, qui avaient lancé une initiative similaire six mois avant, n'ont déboursé que 6 petits millions depuis. « Quand on parle aux Chinois, ils nous font un aéroport. Quand on parle aux Occidentaux, ils nous font la leçon », résumait un dirigeant africain il y a quelques mois.

Lire nos informations
Pages 6-7

Les Echos

« Leadership & Management »

Chaque semaine, Muriel Jasor vous propose un rendez-vous inspirant, en phase avec vos défis professionnels.

lesechos.fr/newsletters

Plus de 16.400 animaux recueillis par la SPA cet été

SOCIÉTÉ – La SPA a fait état mercredi d'une « situation critique » après la prise en charge cet été dans ses 63 refuges de 16.498 animaux, 11.564 chats, 4.054 chiens, 844 nouveaux animaux de compagnie (Nac) essentiellement des rongeurs et 36 équidés. Le nombre d'abandons entre le 1^{er} mai et le 31 août étant quasiment identique à celui de l'été dernier qui marquait déjà un triste record par rapport à l'année précédente. Les adoptions ont quant à elles baissé de 5,2 % par rapport à l'été 2022.

Harcèlement scolaire : enquête après un suicide

ÉDUCTION – Le ministre de l'Education nationale, Gabriel Attal, a annoncé mercredi le lancement d'une enquête administrative pour faire la « lumière » sur les faits de harcèlement dont a été victime un adolescent de 15 ans, qui s'est suicidé mardi à Poissy (Yvelines). « Chaque drame est un drame de trop, qui nous rappelle que nous ne sommes toujours pas à la hauteur », a poursuivi Gabriel Attal, qui doit annoncer un plan interministériel de lutte contre le harcèlement d'ici la fin du mois.

Tempête meurtrière en Grèce et en Turquie

INONDATIONS – Au moins neuf personnes sont mortes mercredi alors que des pluies torrentielles ont provoqué des inondations en Grèce et en Turquie. En Grèce, les pompiers ont annoncé que la tempête Daniel, qui frappe le pays depuis lundi, a provoqué au moins deux décès dans le centre du pays et que trois personnes manquaient encore à l'appel. La tempête a aussi touché les infrastructures du pays. En Turquie, au moins sept personnes ont été tuées dans les inondations, dont deux à Istanbul.

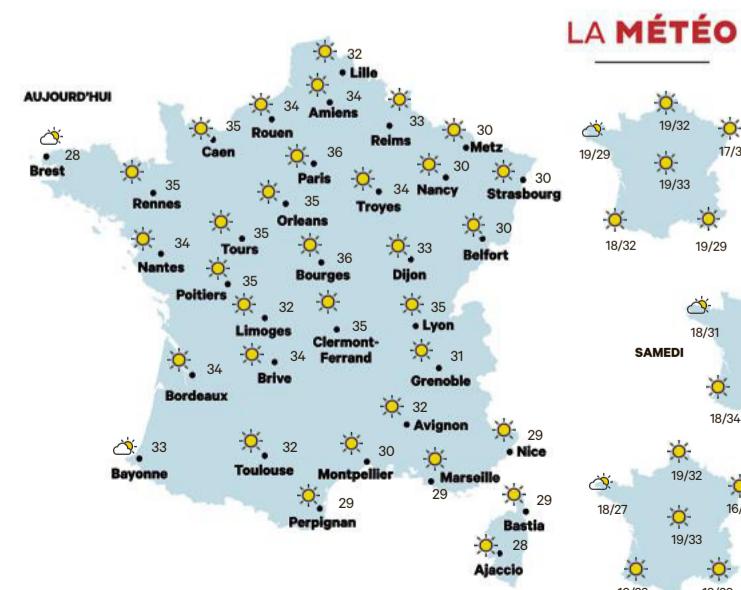
Fusillade entre talibans et l'armée pakistanaise

AFGHANISTAN – Une fusillade a éclaté, mercredi, entre les forces afghanes et pakistanaises au principal poste-frontière entre les deux pays, qui a été fermé. L'échange de coups de feu aurait duré quatre heures. Depuis le retour des talibans au pouvoir en Afghanistan en 2021, les relations sont tendues avec le Pakistan, qui accuse son voisin d'abriter des groupes armés préparant des attentats sur son sol. De fréquentes échauffourées ont lieu le long de la frontière qui n'est pas reconnue par l'Afghanistan.

LA PHOTO DU JOUR



LES ROLLING STONES SORTENT UN NOUVEL ALBUM Les fans l'attendaient depuis près de vingt ans : les Rolling Stones sortiront le 20 octobre « Hackney Diamonds », un nouvel album studio composé de chansons originales que le groupe légendaire britannique a annoncé mercredi. Cet opus est le 24^e album studio des Rolling Stones au Royaume-Uni, le premier avec des chansons originales depuis 2005, quand ils avaient sorti « A bigger Bang ». Leur précédent album, il y a sept ans, « Blue and Lonesome », était un disque de reprises blues. « Hackney Diamonds » sera leur premier album depuis que le batteur du groupe mythique, Charlie Watts, s'est éteint en 2021 à 80 ans. Photo Toby Melville/Reuters



LA MEILLEURE INFO MÉTÉO

AILLEURS	CE JOUR	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
AMSTERDAM	18/30 ☀	17/30 ☀	18/29 ☀	18/30 ☀	19/28 ☀
ATHÈNES	21/29 ☀	22/27 ☀	21/26 ☀	21/25 ☀	21/25 ☀
BERLIN	15/28 ☀	15/28 ☀	16/30 ☀	17/30 ☀	16/30 ☀
BRUXELLES	16/31 ☀	17/31 ☀	19/31 ☀	19/31 ☀	19/30 ☀
DUBAI	29/43 ☀	28/42 ☀	28/41 ☀	28/40 ☀	29/42 ☀
FRANCFORT	14/30 ☀	13/29 ☀	14/28 ☀	15/29 ☀	15/30 ☀
HONGKONG	26/29 ☀	26/28 ☀	26/29 ☀	26/29 ☀	25/29 ☀
ISTANBUL	23/27 ☀	23/27 ☀	21/25 ☀	21/24 ☀	20/24 ☀
LONDRES	19/30 ☀	18/31 ☀	19/32 ☀	20/30 ☀	18/26 ☀
MADRID	20/28 ☀	19/29 ☀	20/27 ☀	18/28 ☀	18/27 ☀
MILAN	17/28 ☀	17/30 ☀	18/30 ☀	19/31 ☀	19/31 ☀
MOSCOW	8/16 ☀	8/14 ☀	7/17 ☀	10/19 ☀	12/19 ☀
NEW YORK	25/34 ☀	24/30 ☀	24/28 ☀	23/27 ☀	22/26 ☀
RIO DE JANEIRO	20/24 ☀	19/29 ☀	20/32 ☀	20/28 ☀	20/30 ☀
SAN FRANCISCO	14/18 ☀	14/18 ☀	14/18 ☀	14/20 ☀	15/19 ☀
SHANGHAÏ	24/31 ☀	24/31 ☀	23/30 ☀	22/30 ☀	22/30 ☀
SINGAPOUR	25/29 ☀	25/31 ☀	25/30 ☀	25/31 ☀	25/31 ☀
SYDNEY	9/19 ☀	10/24 ☀	15/20 ☀	9/17 ☀	8/18 ☀
TOKYO	25/31 ☀	22/24 ☀	24/30 ☀	25/32 ☀	26/31 ☀
TORONTO	21/27 ☀	19/22 ☀	15/23 ☀	16/23 ☀	16/23 ☀
ZURICH	14/29 ☀	16/29 ☀	15/29 ☀	15/29 ☀	15/28 ☀

avec la chaîne météo

LA MEILLEURE
INFO MÉTÉO

TV Web Appli

Les Echos

Entreprises & Marchés

CAC 40
7.194,09 points
-0,8357 %

DOW JONES
34.442,77 points
-0,575 %

EURO/DOLLAR
1.0715 \$
-0,0769 %

ONCE D'OR
1.922,05 \$
-0,2103 %

PÉTROLE (BRENT)
90,1 \$
0,0555 %

Jeudi 7 septembre 2023
www.lesechos.fr

DEVISES | EUR/GBP 0,8572 | EUR/JPY 158,1745 | EUR/CHF 0,9561 | GBP/USD 1,2501 | USD/JPY 147,6165 | USD/CHF 0,8923 TAUX | €STER 3,651 | EURIBOR 3 MOIS 3,802 | OAT 10 ANS 3,1526 | T-BONDS 10 ANS 4,2743

Emeutes urbaines : la facture grimpe encore pour les assureurs

ASSURANCE

Amélie Laurin

Face à une rentrée difficile pour les écoles, les commerces et autres infrastructures ravagées pendant les émeutes urbaines, les assureurs refont leurs comptes. Le coût des dommages déclarés à la suite des nuits de violence fin juin et début juillet s'élève à 730 millions d'euros, au dernier pointage de la fédération France Assureurs, arrêté au 28 août.

Lors de la précédente évaluation, au 7 juillet, la facture prévisionnelle de la profession atteignait 650 millions d'euros pour l'indemnisation des biens assurés et des éventuelles pertes d'exploitation des professionnels. Si le chiffrage peut encore évoluer, il est très supérieur aux 204 millions d'euros des émeutes de 2005, qui avaient duré plusieurs semaines.

125 millions pour AXA

Deux mois après la vague de violence déclenchée par la mort du jeune Nahel, tué par un policier le 27 juillet dernier, les compagnies ont reçu au total 15.600 déclarations de sinistre. Soit 4.300 de plus qu'au précédent pointage. Les professionnels (entreprises, artisans, commerçants, etc.) sont les premières victimes. Ils concentrent 41 % des déclarations de sinistres et 65 % du coût total estimé, selon France Assureurs. Très exposé à cette clientèle, AXA semble payer le plus lourd tribut, avec une facture de 125 millions d'euros.

Deuxième cible, les collectivités locales. Seules 4 % des déclarations émanent des municipalités et autres entités locales, mais leurs sinistres devraient peser 27 % de la facture totale, soit près de 200 millions d'euros. Les trois quarts des 480 collectivités touchées sont assurées par la SMACL, premier acteur du marché public local. Cette filiale de la MAIF a reçu environ 600 déclarations



Les assureurs français ont reçu quelque 15.600 déclarations de sinistre en deux mois. Photo Bertrand Guay/AFP

de sinistres pour des dommages aux biens (écoles et collèges, mairies, centres des loisirs, postes de police municipale, etc.) et sur des véhicules.

Des petites villes très touchées

La SMACL maintient son estimation d'une facture brute (avant réassurance) de près 100 millions d'euros, un coût difficilement supportable pour la petite compagnie nior-

taise, déjà recapitalisée fin 2022 par la MAIF.

« Nous voulons trouver une solution, d'ici à la fin de l'année, pour maintenir le ratio de solvabilité au-dessus de 100 % [le minimum réglementaire, NDLR], dans la continuité du plan de rééquilibrage engagé ces dernières années », déclarait aux « Echos » Patrick Blanchard, le directeur général de la SMACL, en juillet dernier.

La société estime le « coût moyen par commune entre 400.000 et 500.000 euros », avec « plusieurs cas extrêmes qui peuvent atteindre 4 à 5 millions d'euros, notamment pour des infrastructures totalement détruites dans de petites villes ».

Une situation qui pose de nouveau la question de l'assurabilité des collectivités, un marché déjà déserté par de nombreux assureurs. ■

Deezer et Universal repensent le modèle de rémunération du streaming musical

MUSIQUE La donne commence à changer dans l'économie du streaming. Après six mois de réflexion commune sur le modèle économique du streaming, la plateforme française Deezer et la major leader du secteur de la musique enregistrée, Universal Music Group (UMG), passent à l'action. Ils lancent « un modèle de streaming centré sur l'artiste, conçu pour mieux rémunérer les artistes et la musique que les fans apprécient le plus ». Il sera d'abord lancé par Deezer en France sur les titres Universal, avant d'autres marchés courant 2024. // PAGE 21

Entreprises : le difficile décollage économique des quartiers sensibles

VILLES Des milliers de logements et d'équipements publics ont été remis à neuf par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, qui fête ses 20 ans. Mais il reste difficile d'y attirer les entreprises et d'y améliorer l'emploi. Marseille peut en témoigner : sept de ses seize arrondissements sont sous le seuil de pauvreté. L'ex-ministre Catherine Vautrin, qui préside l'Anru, se dit préoccupée par le faible taux d'emploi dans ces quartiers « alors qu'on n'a jamais eu autant besoin de salariés ». « La main-d'œuvre dont on a besoin est là. » // PAGES 24-25

LES ENTREPRISES CITÉES

Angell 23
Banca Monte dei Paschi di Siena 29
Banco BPM 29
Bridgepoint 26
Brumaire 23
Carrefour 20
Cherry Bank 29
Coca-Cola 24
Country Garden 17
Cowboy 23

Cycling Tour 23
Deezer 21
Eiffage 16
Evergrande 17
Flamemaster 25
Gerch 16
Hermès 32
Holyfat 23
Intermarché 20
Kering 32
Kobi 23

Lavoie 23
Legrand 32
LinkedIn 22
LVMH 32
Morgan Stanley 21
Gerch 16
Hermès 32
Holyfat 23
Intermarché 20
Kering 32
Kobi 23

Rocamat 18
Sinari 25
SNCF 19
Sportopia 23
UBS 27
UniCredit 29
Universal Music Group 21
Upway 23
VanMoof 23
Verrecchia 18

La Chine interdit l'iPhone à ses fonctionnaires

TÉLÉPHONIE

Florian Débes

En pleine opération séduction, le patron d'Apple vantait, il y a moins de six mois à Pékin, la « relation symbiotique » entre la marque à la pomme et la Chine. « Apple et la Chine ont grandi ensemble », assurait-il alors que la firme américaine est source de millions d'emplois dans l'empire du Milieu, où sont fabriqués la quasi-totalité des iPhone, MacBook et iPad.

Mais ces liens particuliers n'échappent plus aux tensions géopolitiques et commerciales entre les Etats-Unis et l'administration chinoise. D'après le « Wall Street Journal », celle-ci vient de passer ces dernières semaines la consigne à des hauts fonctionnaires et des employés gouvernementaux de ne plus utiliser d'iPhone ou un smartphone de marque non chinoise au bureau. Comme une réponse aux interdictions qui ont touché son concurrent chinois Huawei il y a quelques années aux Etats-Unis, et plus récemment l'application mobile d'origine chinoise TikTok.

Des deux côtés, les mêmes arguments se répètent avec la crainte de « fuite de

données sensibles » vers des serveurs installés sur le territoire de la puissance rivale, ce qui causerait un risque pour la sécurité nationale. Certaines agences étaient déjà privées d'appareils américains, mais la nouvelle règle s'applique désormais plus largement au sein de l'Etat. Pour Apple, coincé entre deux feux, la réaction chinoise fait naître un danger commercial.

Mauvaise publicité

Grand gagnant des déboires de Huawei – que plusieurs salves de sanctions américaines ont empêché pendant des années de commercialiser des modèles compatibles avec les derniers réseaux 5G –, Apple s'est fait une santé de fer en Chine où il est devenu le premier vendeur de smartphones à plus de 600 euros.

Au dernier trimestre, la grande Chine incluant Hong Kong, Macao et Taïwan comptait pour 19 % des recettes du groupe, son troisième marché derrière les Etats-Unis (43 %) et l'Europe (25 %). La mauvaise publicité consécutive au bannissement des appareils Apple tombe mal. D'autant plus que Huawei reprend du poil de la bête, avec la sortie en Chine ces derniers jours de son premier appareil 5G. ■

Carrefour et industriels alliés pour développer le « végétal »

ALIMENTATION

Philippe Bertrand

Bien que l'inflation alimentaire mette entre parenthèses l'inclinaison des Français vers le mieux manger, Carrefour poursuit son offensive dans les produits végétaux. Son PDG Alexandre Bompard a présenté mercredi les contours d'une alliance verte destinée à faire progresser ce segment de marché qui répond aux études qui montrent que la baisse de la consommation de protéines animales participe de la lutte contre le réchauffement climatique.

« L'alimentation représente un quart des émissions de gaz à effet de serre », a-t-il rappelé mercredi dans son hypermarché parisien d'Auteuil, où il réunissait les dirigeants de trois des sept partenaires industriels de sa nouvelle initiative : Danone, Bel et Bonduelle. Les partenaires « alliés verts » sont Savencia, Unilever, Andros et Nutrition & Santé.

Ceux qui se baptisent « la coalition internationale pour accélérer les ventes d'alternatives végétales » se donnent comme objectif de réaliser ensemble 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le créneau d'ici à 2026. La part de Carrefour sera de 500 millions, soit une hausse de 60 % par rapport à aujourd'hui. Le partenariat est ouvert à d'autres industriels.

L'idée est d'identifier les produits concernés dans chacun de leur rayon avec une signalétique ad hoc.

« Entre 2015 et 2023, la part de foyers comportant au moins une personne flexitarienne a été multipliée par 2, passant de 25 % à 45 %, et la part de foyers comportant au moins une personne végétarienne également multipliée par 2, passant de 1,5 % à 3,0 % », note Alexandre Bompard. Selon l'institut Circana, les alternatives végétales (boissons, steaks de soja, etc.) ont représenté un marché de 553 millions d'euros en 2022 avec une progression de +4,3 % qui a poussé le chiffre à 327 millions au premier semestre 2023 et une croissance de 10 % en valeur.

L'idée est d'identifier les produits concernés dans chacun de leur rayon avec une signalétique ad hoc.

Pablo Perversi, directeur général Europe de Danone, a indiqué que les ventes de produits végétaux, notamment celle de la marque pionnière Alpro, connaissaient une croissance à deux chiffres. Anne-Sophie Carrier, la nouvelle directrice générale France de Bel, a expliqué que son groupe recherchait un équilibre « entre le laitier et le fruitier végétal ». Bel développe la marque spécialisée Nurishh. « Mais pour séduire le consommateur, nous avons pris le parti de créer des produits végétaux sous certaines de nos grandes marques comme Boursin », précise-t-elle.

Pour tous, le défi reste de montrer que les alternatives végétales apportent les protéines nécessaires tout en ayant bon goût. ■

Immobilier: une crise mondiale aux mul

Partout, de la France aux Etats-Unis en passant par l'Allemagne, la Chine ou le Royaume-Uni, la remontée des taux d'intérêt d'emprunt immobilier ou les secousses économiques produisent des effets sur le marché du logement. Avec tout de même des spécificités locales.

IMMOBILIER

Elsa Dicharry

Les évolutions économiques récentes – inflation et hausse des taux d'intérêt d'emprunt qui pèsent sur le pouvoir d'achat immobilier des ménages – mettent le marché de l'immobilier résidentiel sous pression aux quatre coins de la planète. Et si la crise s'avère plus ou moins violente selon les contextes locaux, elle est bel et bien étendue à de nombreux pays du monde.

En Europe, le marché s'est fissuré, avec des ventes qui dégringolent. Des baisses de prix sont observées un peu partout, en particulier en Europe du Nord où elles oscillent entre 6 % et 10 % sur un an – tandis que pour l'heure, les prix résistent encore en Italie et en Espagne.

Mais là où les prix – qui avaient souvent beaucoup augmenté après l'épidémie de Covid – ont entamé leur décrue, « cette baisse ne compense pas la hausse des taux d'intérêt. Donc beaucoup de gens ne peuvent plus acheter. Ils se reportent sur le marché de la location, ce qui crée de fortes tensions », souligne Christophe André, économiste à l'OCDE, l'Organisation de coopération et de développement économiques. Tandis que l'offre de logement social reste souvent insuffisante pour amortir le choc pour les plus modestes. En fait, « la hausse des taux aggrave une crise du logement qui était déjà là », poursuit le spécialiste. Il souligne qu'à l'exception déjà, 10 % des ménages dans l'Union européenne dépensent plus de 40 % de leurs revenus pour se loger. Et qu'à l'exception de la Finlande, tous les pays du Vieux Continent ont vu le nombre de sans-abri augmenter ces dernières années.

Dans cette Europe où les difficultés sont grandissantes pour se loger,

le Royaume-Uni se distingue par une situation encore plus difficile. Outre-Manche, « l'offre de logements n'a pas du tout suivi la demande. On n'a pas assez construit. Des ceintures vertes ont été instaurées autour des villes qui empêchent de les étendre. Les prix de l'immobilier sont très élevés et très volatils », poursuit Christophe André.

Effet plus ou moins brutal
Le pays a aussi subi une inflation plus brutale. Et là-bas, les taux d'intérêt ont dépassé les 6 % (à comparer à un peu plus de 4 % en moyenne dans la zone euro). Ils sont en outre variables pour un quart des emprunteurs. Leur hausse affecte non seulement les nouveaux acquéreurs, mais aussi les ménages déjà détenteurs d'un crédit. Les ventes de logements devraient retomber à leur plus bas niveau depuis 2012.

De ce point de vue, la France – où les taux sont fixes et ont été contenus en dessous de 3,5 % – est plus protégée. Mais à fin août, la chute de la production de crédits y atteignait tout de même 43 % sur un an. De

quoi peser fortement sur les ventes de logements. Ce qui fragilise les agences immobilières et les mandataires indépendants.

En outre, note Henry Buzy-Cazaux, président de l'Institut du management des services immobiliers (Imsi), « l'inflation générale, en ce qu'elle éprouve les finances des ménages, et l'inflation des taux ont fait apparaître la cherté des logements français par rapport aux logements allemands, par exemple ». Même si l'Allemagne a aussi subi ces dernières années d'importantes hausses de prix.

Défaillances de promoteurs
Si les corrections sont plus lentes en Italie ou en Espagne, c'est que « les pays d'Europe du Sud avaient beaucoup souffert de la crise de 2008 et que les prix de l'immobilier y étaient moins élevés », note l'économiste de l'OCDE. La hausse des taux y produit là aussi ses effets, mais ils ne sont pas de la même ampleur.

Du côté du logement neuf, la hausse du coût des matières premières a mis à mal l'équilibre financier des promoteurs européens. Qui doivent aussi intégrer des normes environnementales de construction coûteuses. Les promoteurs ont également vu, comme les agences immobilières, la demande des clients se rétracter sous le coup du renchérissement du crédit.

Les défaillances de promoteurs commencent à se multiplier. En France – même si les poids lourds du secteur résistent pour le moment – et plus encore en Allemagne. Derrière, la filière du BTP retient son souffle. Et outre-Rhin comme dans l'Hexagone, le nombre de permis de construire accordés pour les logements est en chute libre. Alors même que le besoin ne fait que s'accroître, du fait de la hausse du nombre de ménages, entre vieillissement de la popula-

tion et augmentation du nombre de divorces.

Plus loin de nous, les Etats-Unis ont été frappés plus tôt par la hausse des taux, qui ont même dépassé les 7 % cet été, soit le niveau le plus élevé depuis plus de vingt ans. Cela a grippé le marché, les ménages

La hausse du coût des matières premières et l'intégration des normes environnementales de construction ont mis à mal l'équilibre financier des promoteurs européens.

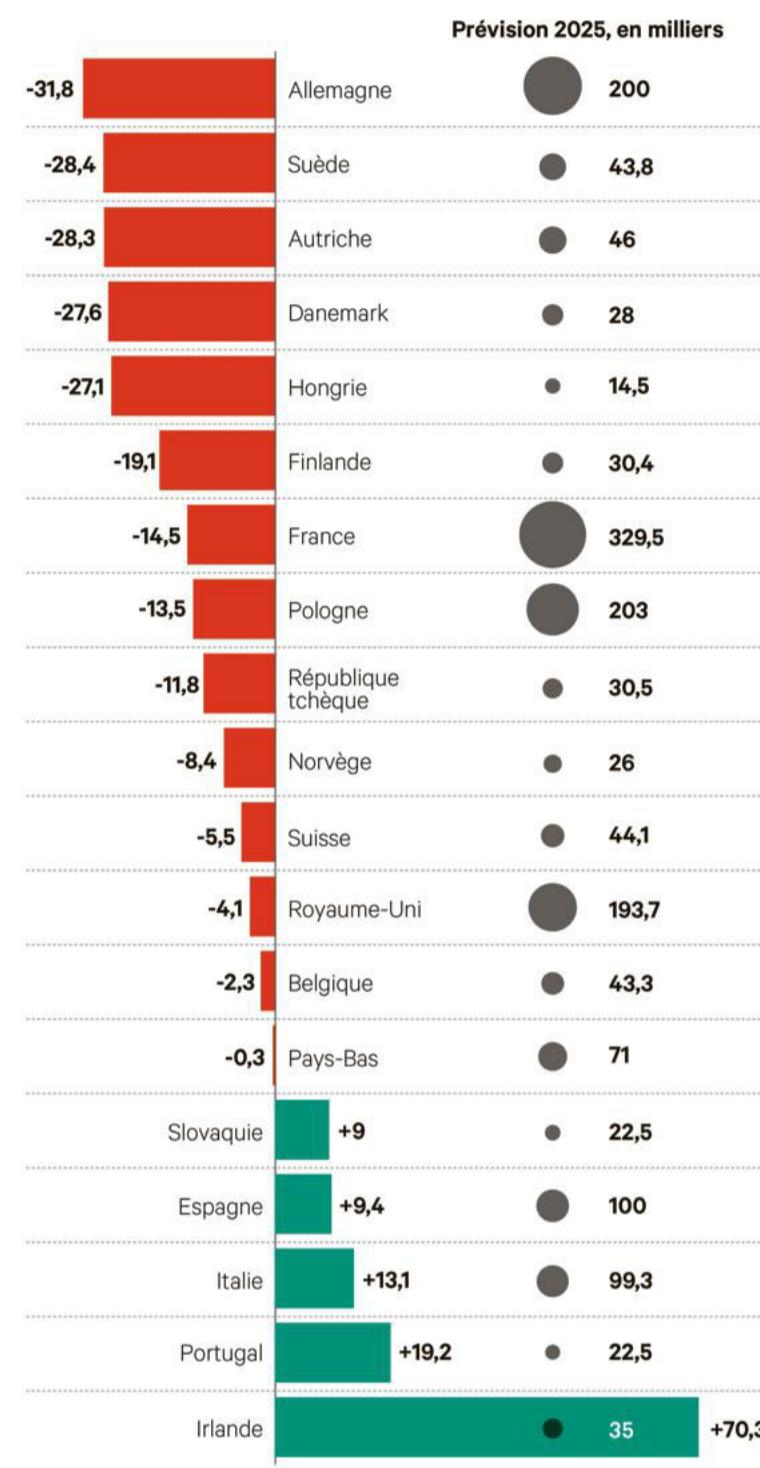
rechignant à vendre pour racheter, au risque de contracter un prêt extrêmement onéreux. Mais le marché s'est adapté et le stock de logements à céder étant faible, les prix ont commencé à remonter malgré un volume de vente qui reste bas.

La Chine, un cas à part
Et aux Etats-Unis, « on a moins qu'en Europe ce problème d'offre de long terme. Hormis dans certaines villes déjà très denses, on peut construire », note Christophe André. Rien à voir avec le cas de la France qui poursuit désormais l'objectif ZAN, pour « zéro artificialisation nette » des sols.

Le cas de la Chine – où la crise s'est déclarée plus tôt pour des raisons différentes – est à part. Les mesures prises depuis 2020 par le gouvernement pour limiter l'endettement des promoteurs ont entraîné une vague de faillites, à commencer par celle d'Evergrande il y a deux ans. La fin de la politique « zéro Covid » n'a pas relancé l'activité. ■

Les prévisions de construction de logements en Europe

Variation 2025/2021, en % (appartements achevés dans des immeubles résidentiels et non résidentiels nouvellement construits et existants)



*LES ÉCHOS / SOURCE : SIMULATIONS EUROCONSTRUCT - PHOTO : KATJA HOFFMANN/LAIF-REA

En France, les difficultés ne font que commencer

Le coup de frein aux transactions est violent sur le marché français du logement ancien, alors que celui du neuf reste en plein marasme. Les tensions sont de plus en plus vives à la location.

Les mois se succèdent et les indicateurs virent au rouge vif sur le ou plutôt les marchés de l'immobilier d'habitation français. Le segment du logement ancien, qui restait à des niveaux élevés malgré une nette correction engagée l'an dernier, suscite de plus en plus d'inquiétudes.

Sur un an, à fin décembre 2023, la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim) table désormais sur une chute de 17 à 18 % de transactions, à 920.000 ou 930.000 ventes.

Une estimation qui, selon Henry Buzy-Cazaux, président de l'Institut du management des services immobiliers (Imsi), « ne rend pas compte de la réalité ». « On a des chiffres impressionnistes, de quelques grands réseaux nationaux, mais pas d'indicateur unifié. Pour moi, la baisse est plutôt de l'ordre de 35 % », assure-t-il.

Moins de biens à la vente

Il faudra attendre les données des notaires sur les toutes dernières promesses de vente pour en avoir le cœur net. Quoi qu'il en soit, la crise, cette fois, est bel et bien là, et un cer-

tain nombre d'entreprises du secteur se retrouvent en difficulté. Et « nous n'en sommes qu'au début », prévient le président de la Fnaim, Loïc Cantin. « L'instant est grave », renchérit Henry Buzy-Cazaux.

« Paris avait été la première à afficher des réductions de prix. On commence à avoir des fortes baisses dans des villes comme Bordeaux ou Nantes – là où les hausses avaient été les plus importantes ces dernières années. Les autres villes vont suivre », pronostique le président de la Fnaim. Sans que cela soit sans doute suffisant pour compenser la hausse des taux d'intérêt d'emprunt immobilier et rendre du pouvoir d'achat aux ménages.

Quoi qu'il en soit, l'heure n'est pas au krach : dans la capitale, par exemple, le prix moyen du mètre Carré est repassé sous la barre des 10.000 euros, à 9.944 euros du mètre Carré, selon Meilleurs Agents. Mais il reste supérieur de près de 53 % à ce qu'il était il y a quinze ans. L'immobilier reste cher sur une grande partie du territoire.

Partout, l'attentisme domine. « Les vendeurs voient que le marché ne tourne pas, que les acheteurs ont du mal à avoir leurs crédits. Et que sans un gros effort sur les prix, ils ne vendront pas. Cela provoque un assèchement des mandats », note le président de l'Imsi.

Le segment du logement neuf, quant à lui, demeure en plein

marasme. Selon les chiffres publiés il y a quelques jours par le ministère de la Transition écologique, à fin juillet 2023, le nombre de mises en chantier de logements neufs s'établissait à 333.100, en baisse de 13,2 % sur un an. La chute atteignait 22,8 % pour les logements autorisés, à 397.600.

« Le nombre de permis de construire accordés continue de baisser, pas tellement parce que les maires les refusent, mais parce que les promoteurs ne déposent plus de demandes [faute de pouvoir équilibrer économiquement leurs opérations, NDLR] », alerte Véronique Bédague, PDG de Nexity.

Forte baisse attendue de la promotion

Elle souligne que « la production de logements a déjà diminué de moitié par rapport à l'année dernière, et cela risque encore de se dégrader ». « Nous allons avoir une baisse encore plus forte de la promotion » dans les mois à venir, indiquait aussi il y a quelques jours le directeur financier d'Eiffage, Christian Cassayre. Sachant que le nombre de logements commercialisés par Eiffage Immobilier est déjà passé d'un peu plus de 1.500 au premier semestre 2022 à environ 700 au premier semestre 2023.

Rien ne laisse présager une amélioration. « Fin juillet, nous étions convaincus qu'il n'y aurait plus de hausse des taux. Aujourd'hui, ce n'est plus certain. Tout se tend », poursuit la patronne de Nexity. Or cette remontée des taux d'intérêt d'emprunts immobiliers pèse tant sur les finances des entreprises du secteur que leurs clients, en gênant leur pouvoir d'achat.

Les Français qui ne peuvent plus acheter se tournent vers le marché de la location, ce qui y crée des tensions inédites. Dans un sondage Fnaim publié il y a quelques jours, les professionnels de l'immobilier faisaient état d'une hausse de la demande de 23 % sur un an de logements à louer. Alors qu'en parallèle, 73 % d'entre eux témoignaient d'une baisse des biens disponibles par rapport à l'an dernier. Ils estimaient la baisse du stock à 34 % environ. Se loger, à prix abordable, devient de plus en plus compliqué pour un nombre croissant de ménages. ■

« Fin juillet, nous étions convaincus qu'il n'y aurait plus de hausse des taux. Aujourd'hui, ce n'est plus certain. Tout se tend. »

VÉRONIQUE BÉDAGUE
PDG de Nexity

Cette « bombe sociale » qui

Plusieurs promoteurs ont déposé leur bilan cet été. Les demandes de permis de construire s'effondrent alors que le candidat Olaf Scholz avait fait de la construction de 400.000 logements par an un marqueur de son programme.

Emmanuel Grasland
—Correspondant à Berlin

Ce devait être un « truc de dingue ». Réaménager l'ancien site d'expédition de l'ex-géant de la vente par correspondance Quelle, disparu en 2009. Un bâtiment immense (250.000 m²), considéré comme le plus grand bien immobilier inoccupé d'Allemagne – après l'aéroport de Tempelhof, à Berlin.

Classé monument historique et situé à Nuremberg, le lieu avait été rebaptisé « The Q » avec l'idée d'accueillir plus d'un million d'appartements, un centre administratif de 42.000 m², des restaurants, une crèche et des magasins Rewe, Lidl et Müller.

Bières et saucisses grillées
Lancés en 2021, les travaux avaient bien avancé. Le 12 juillet, 400 ouvriers avaient même fêté, à coups de bières et de saucisses grillées, l'achèvement de la première phase du chantier, avec le maire de

Nuremberg et des invités triés sur le volet. Mais après la fête, il y a eu la gueule de bois. Le promoteur du projet, Gerch, s'est déclaré en faillite voilà deux semaines, mettant en danger ce projet à 700 millions d'euros.

Gerch n'est pas un cas isolé. En Allemagne, les promoteurs tombent les uns après les autres. Des sociétés comme Euroboden, installé près de Munich, Centrum Development Partner, basé à Düsseldorf ou encore Revitalis, à Hambourg, ont tour à tour déposé leur bilan cet été. Project Immobilien, un promoteur doté de 118 projets en Allemagne portant sur près de 2.000 logements, a même précédé Gerch d'à peine quelques jours.

Annulations en cascades
Les raisons de cette bérézina ? La hausse des prix des matières premières, les nouvelles exigences environnementales et l'envolée des taux d'intérêt. Au premier semestre, le nombre de permis de construire s'est effondré de 27 % sur un an, pour tomber à 135.200 unités, selon l'Office fédéral de la statistique.

Près de 20 % des sociétés du secteur se plaignent d'annulation de projets contre 1,5 % en 2021. « Dans la construction de logements, les gens se montrent très pessimistes sur les mois à venir. De nombreuses entre-

tiples visages



menace l'Allemagne

prises craignent un effet domino, explique aux « Echos », Klaus Wohlrabe, directeur des enquêtes au sein de l'Institut économique Ifo.

Cet effondrement des permis intervient alors que le candidat Olaf Scholz avait fait de la construction de 400.000 logements par an un marqueur de son programme. Las ! A peine 295.300 ont été construits en 2022 et le chiffre devrait encore reculer cette année, pour tomber à 275.000, selon l'institut Ifo.

Le pays manque cruellement de logements, notamment dans les grandes villes où les réfugiés ont afflué.

L'institut Petzl évalue les besoins à environ 700.000 logements.

Le pays manque pourtant cruellement de logements, notamment dans les grandes villes où les réfugiés ont afflué. L'institut Petzl évalue les besoins à environ 700.000 logements. « La construction est en chute libre. Si aucune mesure n'est prise rapidement, la question du logement deviendra une bombe sociale », a prévenu Tim-Oliver

Müller, le patron de la Fédération du bâtiment fin août.

Une série de mesures est attendue par la profession lors d'un sommet sur le logement fin septembre. Lors de son séminaire de rentrée la semaine dernière, le gouvernement a déjà annoncé des règles d'amortissements facilitées pour les bâtiments d'habitation.

Relancer la construction apparaît néanmoins difficile dans un contexte d'incertitude générale sur l'évolution des prix de l'immobilier. Après douze ans de hausse, le marché résidentiel a enregistré deux trimestres d'affilée dans le rouge. Début 2023, les prix ont même reculé de 6,8 % sur un an, selon l'Office fédéral de la statistique, soit le plus fort décrochage depuis 2000.

Dix ans d'attente

Jusqu'où ira la chute ? En juillet, la Bundesbank estimait que les prix de l'immobilier résidentiel étaient surévalués de 20 à 30 %. Mais compte tenu des baisses déjà enregistrées, Commerzbank estime le potentiel de baisse entre 15 et 25 %.

A Nuremberg, on espère que des solutions pourront être trouvées rapidement pour « The Q ». Il a fallu plus de dix ans pour que des travaux débutent sur le site. Il serait terrible que le projet aille dans le mur, alors que l'Allemagne manque désespérément d'habititations. ■

Au Royaume-Uni, des crédits sur 40 ans pour contrer la hausse des taux

Baisse des prix, chute des volumes de crédit, évictions de locataires... Les conséquences de la hausse des taux sont multiples au Royaume-Uni. Pour débloquer le marché, certaines banques proposent désormais des crédits sur 40 ans.

Ingrid Feuerstein
—Correspondante à Londres

C'est la mauvaise surprise au retour de vacances pour des centaines de milliers d'emprunteurs britanniques. La période où le taux de leur emprunt était fixe – 2 à 5 ans en général sur la durée du crédit – arrivant à échéance, ils doivent refinancer leur crédit au taux actuellement pratiqué sur le marché... soit plus de 6 %, alors qu'ils avaient parfois emprunté à moins de 2 %.

Ils seraient près de 1,5 million à se retrouver dans cette situation en 2023, a estimé la fédération UK Finance en fin d'année dernière. Avec un lourd impact sur le budget des ménages. Selon la fondation Resolution, ceux qui devront renégocier leur taux vont voir leurs remboursements augmenter de 900 livres par an en moyenne, passant de 2.000 à 2.900 livres, à un moment où les ménages font déjà face à une inflation alimentaire proche de 20 % et à une flambée de leurs factures d'énergie.

Chute de 30 % des volumes de crédit

Autant dire que la hausse des taux s'est rapidement répercute sur le marché de l'immobilier. Sur la production de crédit, d'abord, qui a fondu de presque 30 % par rapport à la moyenne de 2022, selon les statistiques de la Banque d'Angleterre.

Dans ce contexte, les banques ont proposé des montages de plus en plus audacieux pour continuer de financer des projets. On évoque désormais chez HSBC ou d'autres grandes banques des crédits à 40 ans, au lieu d'une durée habituelle de 25 ans. Si ces crédits restent une exception, la part des emprunts à 35 ans a augmenté, surtout chez les jeunes pour qui c'est le seul moyen d'accéder à la propriété.

Du jamais-vu depuis la crise financière

En attendant, le marché de l'immobilier a déjà amorcé sa chute. Et il faut remonter à la crise financière pour trouver des mouvements équivalents. Selon Zooplac, un site d'annonces immobilières, le nombre de ventes devrait

tomber cette année au « plus bas depuis 2012 ». Les prix des logements ont aussi amorcé leur décrue, après une période faste à la sortie du Covid. Selon Nationwide Building Society, les prix ont chuté de 5,3 % sur un an au mois d'août, à un rythme qui n'avait pas été observé depuis juillet 2019.

Les propriétaires ne sont pas les seuls à encaisser le coup. La révision des baux étant plus souple qu'en France, certains ont répercuté directement la hausse du coût de leur crédit à leur locataire. Sur un an, le prix moyen des loyers a augmenté de 5,3 % en juillet au Royaume-Uni, selon les données de l'ONS (l'Office national des statistiques), ce qui représente la plus forte hausse annuelle depuis que l'institution publie cette statistique, en 2016. Les locataires ne

pouvaient supporter la hausse de leur loyer n'ont d'autre choix que de quitter leur logement à la fin du bail.

Ce contexte joue enfin sur la construction de logements neufs. Les perspectives ne sont pas roses pour les promoteurs comme Barratt. Le constructeur, qui a publié mercredi des résultats annuels en ligne avec les attentes, s'attend à une forte chute de ses logements construits en 2024. Sa fourchette a été revue à la baisse – 13.250 à 14.250 logements –, contre une précédente prévision de 17.000. Même chose pour son concurrent Persimmon : secoué en Bourse du fait de perspectives défavorables, il a été contraint de quitter l'indice FTSE des 100 plus grandes capitalisations boursières à Londres. ■



1,5 million d'emprunteurs vont devoir refinancer leur crédit immobilier en 2023.

Wei Huang/Shutterstock

Comment un tour de vis de Pékin a entraîné des faillites en cascades chez les promoteurs

Les mesures prises depuis 2020 pour limiter l'endettement des promoteurs ont entraîné une vague de faillites. L'impact du Covid et le ralentissement structurel de la demande ont amplifié la chute des ventes et de l'investissement.

Frédéric Schaeffer
—Correspondant à Shanghai

Petit répit pour Country Garden et grand soulagement pour les marchés financiers. Le promoteur immobilier s'est finalement acquitté, mardi, d'un remboursement d'intérêts sur ses obligations offshore, échappant à la mise en défaut pour la deuxième fois en quatre jours. Deux ans après la déroute d'Evergrande, la descente aux enfers d'un nouveau poids lourd de l'immobilier chinois en dit long sur l'ampleur de la crise qui traverse le secteur.

Situé dans la province du Guangdong, dans le sud de la Chine, Country Garden a été le plus grand vendeur privé d'appartements de Chine au cours des six dernières années. Réussissant à réduire ses dettes entre 2020 et 2022, il affirmait encore fin 2022 avoir suffisamment de liquidités pour faire face à ses échéances de court terme. Le jugeant suffisamment solide, Pékin l'avait même autorisé à réemprunter plusieurs centaines de millions de dollars en novembre ! Mais la détérioration croissante du marché de l'immobilier a fini par emporter ce masto-

donte aux 3.000 chantiers à travers le monde.

Les difficultés ont été révélées au grand jour lorsqu'il a été incapable, début août, de rembourser deux intérêts d'emprunts. Affichant une perte record au premier semestre (6,15 milliards d'euros), Country Garden a averti la semaine dernière qu'un défaut n'était pas à exclure « si la performance financière du groupe continue de se détériorer à l'avenir ».

100.000 promoteurs

Les faillites de promoteurs chinois se sont multipliées depuis fin 2021, laissant des chantiers inachevés, des propriétaires sur le carreau et des fournisseurs face à des impayés. Pékin est en partie responsable de cette situation : inquiètes des montages financiers à fort effet de levier de nombreux promoteurs, les autorités ont décidé de donner un sérieux tour de vis réglementaire mi-2020 pour limiter leur capacité d'endettement. Avec l'objectif de faire un sérieux brin de ménage parmi

les quelque 100.000 promoteurs recensés dans le pays !

L'ajustement ne s'est pas fait attendre, envoyant au tapis les sociétés les plus fragiles. Mais l'impact est allé au-delà des attentes de Pékin, accentué par le Covid et l'affaiblissement structurel de la demande (repli démographique, urbanisation déjà largement accomplie). La déroute de mastodontes comme Evergrande a stupéfié les Chinois, voyant des projets prépayés par les propriétaires s'arrêter du jour au lendemain.

La fin de la politique « zéro Covid » n'a pas inversé la tendance. Les investissements, les ventes et les prix ont continué à se contracter au premier semestre de cette année. Et les ventes des 100 premiers promoteurs ont diminué de 31 % en juillet sur un an. Le niveau d'activité est très loin de celui d'avant-crise : la chute des ventes est de 60 % par rapport à l'été 2019.

Pilier du « miracle économique »

Latente depuis des années, cette crise marque un changement majeur pour l'économie chinoise. Comptant pour 25 à 30 % du PIB, l'immobilier a été un pilier du « miracle économique chinois ». Les Chinois y ont placé l'essentiel de leurs économies, trop heureux de voir la valeur de leurs biens monter sans cesse. Quelque 90 % des Chinois sont propriétaires, près d'un quart dispose de plusieurs appartements. Mais à l'heure où la bulle se fissure de partout, l'immobilier devient

aujourd'hui le principal handicap de la croissance chinoise et menace le secteur financier.

Si Pékin est prêt à lâcher un peu de lest, les mesures de soutien se concentrent sur les promoteurs jugés les plus solides. Pour les autres, les défauts se multiplient. Côté demande, il reste difficile de convaincre les ménages de reprendre le chemin des agences immobilières. La confiance des Chinois est entamée, l'attentisme prévaut dans un contexte de baisse de prix et l'épargne de précaution a augmenté durant le Covid. La demande de crédit reste faible malgré la baisse des taux menée par la banque centrale.

La semaine dernière, Canton a été la première grande ville à réduire les acomptes et les taux d'emprunt dans l'espoir de relancer l'appétit d'acquéreurs potentiels. Dans la foulée, d'autres mégapoles, y compris Pékin et Shanghai, ont assoupli les restrictions d'accès au marché immobilier.

Des mesures suffisantes ? « Il reste peu de perspectives de relance massive au niveau national. En conséquence, la demande globale continuera d'être modérée et la croissance faible », préviennent les économistes de Gavekal à Pékin. Mercredi, les valeurs immobilières montaient en Bourse sur des rumeurs de nouvelles mesures de soutien. La Chine devrait abandonner les restrictions à l'achat de logements au-delà des plus grandes villes, écrit le « Securities Times » dans un commentaire en première page. ■



ÉCOUTEZ NOTRE PODCAST LA STORY
L'immobilier, talon d'Achille de la Chine dans le podcast d'actualité des « Echos ».

La drôle de crise des Etats-Unis

● Alors que les taux d'emprunt ont dépassé 7 % aux Etats-Unis et que le nombre de transactions a chuté, les prix des logements montent.
 ● Un paradoxe dû à la pénurie d'offre.

IMMOBILIER

Solveig Godeluck
— Bureau de New York

Même Warren Buffett y met du sien. L'influent investisseur vétéran a annoncé à la fin de l'été une prise de participation de 814 millions de dollars dans trois constructeurs de maisons individuelles américains, DR Horton, Lennar et NVR. Les trois groupes immobiliers ont vu leur valeur bondir de 51 % à 66 % en un an. Relativement inconnus, ils valent en cumul 100 milliards de dollars, comme le note la société de conseil Real Estech dans sa newsletter.

Avec cet investissement, le fondateur de Berkshire Hathaway affiche sa confiance dans le dynamisme des achats de maisons par les particuliers aux Etats-Unis. Comme lui, de nombreux investisseurs ont cessé de redouter un effondrement du marché immobilier. Cela fait plus d'un an que la crise est annon-

Les logements disponibles à l'achat étaient moitié moins nombreux en juillet 2023 qu'en juillet 2019.

cée, à cause du durcissement des conditions de prêt, de l'épuisement progressif du bas de laine du Covid, et plus généralement de l'atterrissement de l'économie. Or elle ne s'est pas produite, et ne se produira peut-être pas.

Drole de krach immobilier, en effet, qui voit les ventes de maisons individuelles neuves grimper de 31,5 % en volume sur un an en juillet, selon le Census Bureau. Leur prix médian a certes baissé de près de 9 % sur un an, à 436.700 dollars, mais il monte de 5 % en un mois.

Le prix moyen à l'achat des logements aux Etats-Unis, incluant les appartements et l'ancien, a quant à lui encore grimpé de 0,9 % sur un mois en juillet, selon le groupe immobilier Zillow. Il atteint 349.700 dollars, soit 1,4 % de plus qu'il y a un an. Cette hausse, même modeste, « confirme que le marché immobilier s'est à ce jour adapté à plus d'un an de taux d'intérêt plus élevés sans effondrement des prix, bien que le volume de ventes reste très bas », commente Zillow sur son site Web. Par conséquent, le spécialiste de l'immobilier vient de réviser à la hausse sa prévision d'augmentation des prix des logements, à 5,8 % en 2023. Il n'est pas le seul : les analystes de Goldman Sachs entendent désormais une poussée des prix de 1,8 % cette année, alors qu'ils prévoient auparavant un effritement de 2,2 %.

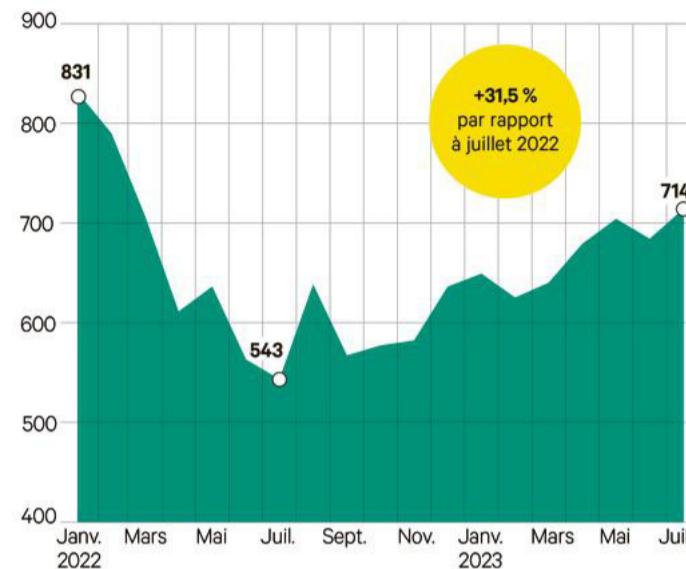
Attendre pour déménager
Ce qui nourrit l'optimisme de Warren Buffett et consorts, c'est la pénurie de biens d'occasion. Les propriétaires actuels ne veulent pas revendre leur appartement ou leur maison, car ils devraient abandonner leur crédit bon marché pour emprunter à un coût beaucoup plus élevé.

En effet, les taux d'emprunt immobilier à 30 ans ont triplé l'année dernière, dépassant 6 %. Ils viennent de franchir un nouveau seuil et avoisinent 7,2 %, à la suite du discours du président de la Fed Jerome Powell, à Jackson Hole, fin août. Le marché a compris que l'assouplissement de la politique monétaire n'était pas pour demain.

Les propriétaires, eux, ont réagi en faisant le dos rond. Contrairement aux entreprises qui détiennent de l'immobilier commercial et ont des échéances de refinancement de leurs prêts, les particuliers ne sont pas accusés à vendre – sauf mutation professionnelle ou naissance. Ceux qui le peuvent préfèrent attendre pour déménager.

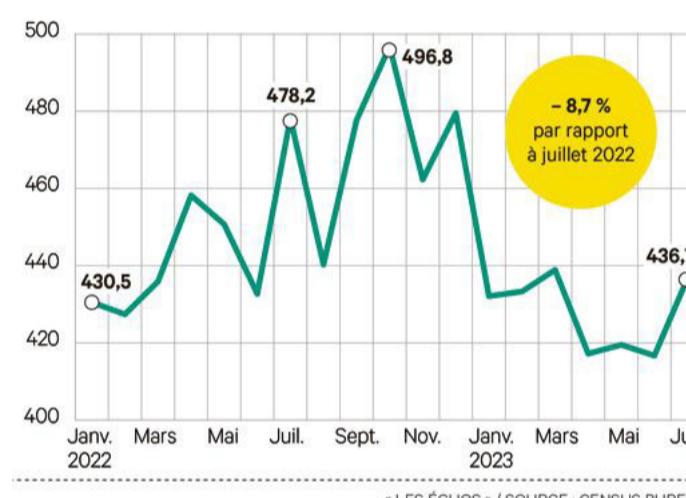
Les ventes de maisons individuelles neuves aux Etats-Unis...

En milliers d'unités



... et leurs prix médians

En milliers de dollars



Résultat, l'inventaire des agents immobiliers est bien maigre. Il n'y a qu'un million de maisons individuelles à vendre, pointe Goldman Sachs, contre près de 2 millions avant l'épidémie de Covid. Plus généralement, les logements disponibles à l'achat étaient moitié moins nombreux en juillet 2023 qu'en juillet 2019.

Des formules de prêt avantageuses

Or il faut bien que les Américains se logent. Les taux d'emprunt élevés

sont certes effrayants, mais les gros constructeurs leur proposent des formules de crédit alléchantes, avec des taux réduits pendant quelques années, en échange d'un apport initial.

Quand un bien se présente sur le marché, et c'est souvent du neuf, les acheteurs se précipitent donc. Les signatures de compromis surviennent en seulement 12 jours, alors que la moyenne pré-Covid était de 22 jours, pointe Zillow. Tant qu'il y aura des prêteurs, les acheteurs seront au rendez-vous. ■

Des « tiny homes » aux annexes, la maison américaine rétrécit

La taille moyenne de la maison individuelle a baissé de 10 % en cinq ans. Pour s'adapter à la nouvelle donne immobilière, les villes densifient l'habitat et les constructeurs proposent de nouveaux formats.

Véronique Le Billon
— Bureau de New York

Sur le site du constructeur immobilier Lennar Home, une trentaine de maisons de son nouveau programme au nord-ouest de San Antonio (Texas) ont déjà trouvé preneur. A 160.999 dollars (149.000 euros), l'une des maisons encore à vendre affiche un prix alléchant. Et pour cause : elle ne fait que 60 mètres carrés, un format maison de poupée dans un pays plus habitué à l'extra-large. « On ne l'entend pas autant au niveau national, mais lorsque vous parlez aux maires et aux gouverneurs à travers le pays, la question du logement pour la main-d'œuvre est devenue un besoin dominant et un impératif social », expliquait le président du constructeur, Stuart Miller, lors des derniers résultats trimestriels.

La pénurie de maisons indivi-

duelles est désormais estimée à 3,8 millions de logements, selon l'organisme de financement Freddie Mac, et avec des prix qui évitent les nouveaux entrants et les bas revenus. « La part des logements d'entrée de gamme dans l'ensemble des constructions est passée de 40 % au début des années 1980 à environ 7 % en 2019 », détaille l'une de ses études.

« Shrinkflation »

Pour répondre au double impératif de volumes et de prix abordables, deux réponses se conjuguent sur le marché : la réduction de la taille des maisons – jusqu'aux « tiny homes » de quelques dizaines de mètres carrés –, et la densification de l'habitat individuel.

Poussé par l'inflation des coûts de construction et la hausse des taux d'intérêt, le mouvement de « shrinkflation » (réduire la taille du produit pour limiter la hausse de prix) des maisons se voit déjà : la taille moyenne des nouvelles constructions a baissé de 10 % en moyenne entre 2018 et 2023, selon la plateforme immobilière Zonda. La taille moyenne est encore de... 225 mètres carrés, mais « on voit de plus en plus de maisons construites

dans une fourchette de 110 à 140 mètres carrés », une gamme qui était d'ailleurs « courante dans les années 1970 », rappelle sur X (ex-Twitter) Jeremy Lewis, de JDL Custom Construction.

La densification de l'habitat porte aussi un nom, avec les « ADU » (pour « Accessory Dwelling Unit »), autrement dit « de petites unités résidentielles autonomes situées sur le même terrain qu'une maison existante », disposant « de tous les équipements de base nécessaires à la vie quotidienne ».

Face aux prix du foncier et aux sujets de mobilité, l'Etat de Washington a ainsi adopté fin juillet deux nouvelles lois : l'une pour densifier ses quartiers, l'autre pour lever les verrous à la construction

« On voit de plus en plus de maisons construites dans une fourchette de 110 à 140 m². »

JEREMY LEWIS
JDL Custom Construction

de ces logements « annexes ». L'Etat de Californie est aussi un promoteur des ADU, et les sénateurs texans ont lancé une réforme pour assouplir les règles de zonage.

Un mouvement encouragé par les financeurs

Une politique qui suscite parfois des batailles avec les associations de riverains, inquiets de la massification de l'habitat. Mais les financeurs encouragent le mouvement : le spécialiste du financement Freddie Mac permet désormais que le loyer d'un ADU « soit utilisé pour qualifier l'emprunteur » ou qu'un ADU soit « inclus dans n'importe quel prêt hypothécaire Freddie Mac, et pas seulement dans une sélection limitée d'offres ».

De nombreux constructeurs immobiliers se sont mis sur le créneau des « tiny homes » et des annexes, des spécialistes du préfabriqué aux constructeurs haut de gamme. Avec des fortunes diverses : Boxabl, qui avait obtenu le marché de la base militaire de Guantanamo pour héberger dans ses « casita » de 35 mètres carrés les avocats des procès toujours en cours, a récemment souffert des défauts et retards de son programme. ■

Verrecchia devient un industriel de la pierre de taille

IMMOBILIER

Le promoteur entre à hauteur de 10 % au capital du premier producteur de pierre en France, Rocamat, aux côtés du canadien Polycor qui en prend 90 %.

Elsa Dicharry

Depuis sa création il y a un peu plus de trente ans, l'entreprise Verrecchia était spécialisée dans la promotion et la construction d'immeubles haut de gamme en pierre de taille. Elle franchit aujourd'hui une nouvelle étape avec l'entrée au capital du premier producteur de pierre en France, Rocamat, réalisant 23 millions d'euros de chiffre d'affaires. Celui-ci possède 30 carrières dans le pays, dont une partie en exploitation et l'autre en sommeil ne demandant qu'à être réveillée.

Verrecchia va prendre 10 % de Rocamat aux côtés de Polycor, qui lui en rachète 90 % pour un montant non communiqué. Polycor est une entreprise canadienne qui se présente comme le numéro un mondial de la carrière, avec plus de 50 carrières et 20 usines. « Verrecchia s'est imposé comme le partenaire idéal grâce à son expertise dans la construction mixte écologique », indique Patrick Perus, le PDG du groupe.

« Changement d'échelle »

L'idée est de moderniser et d'industrialiser la production de pierre dans l'Hexagone et d'ouvrir une usine à Saint-Maximin dans l'Oise, en plus des trois usines que Rocamat a déjà en France. Cela permettra de faire baisser le prix du matériau – plutôt élevé. « C'est également pour nous un changement d'échelle. Nous devenons industriel, ce qui nous permettra de maîtriser toute la chaîne de production. Nous allons aussi vendre des pierres à d'autres », explique Marc Verrecchia, président du groupe du même nom et fils du fondateur, qui était à l'origine artisan maçon.

Au passage, l'entreprise se diversifie à l'heure où le secteur du logement neuf est en plein marasme. « Nous nous sommes adaptés car nous savons qu'il y aura moins de construction

neuve demain et plus de construction de qualité répondant aux enjeux environnementaux. Nous sommes déjà prêts », affirme encore Marc Verrecchia.

Avec cette opération, Verrecchia – qui a construit un millier de logements en France en 2022 – coche plusieurs cases : à commencer par celle de la réindustrialisation du territoire. « Il s'agit de relancer une industrie en France, qui va créer de l'emploi, alors que le bois apporte plutôt du travail ailleurs en Europe », même lorsqu'il est produit chez nous, note Servane Verrecchia, la fille de Marc, responsable stratégie, développement et innovation. Car le pays manque d'outils industriels pour le traiter.

Circuit court

Ce rapprochement, plaident les dirigeants, permet aussi le développement d'une filière en circuit court plus favorable à l'environnement et la production en plus forte quantité d'un matériau jugé vert. Car, souligne Julien Narayanin, le directeur général, « la première qualité de la pierre, c'est son inertie » – c'est-à-dire sa capacité à emmagasiner de la chaleur ou du froid pour les restituer ensuite progressivement.

Verrecchia entend maîtriser toute la chaîne de production de ses logements.

Les professionnels du diagnostic immobilier pointent pourtant régulièrement du doigt la mauvaise isolation des immeubles haussmanniens. « En effet, la pierre est poreuse et à l'époque de Haussmann, il n'y avait pas d'isolant intérieur. Nous, nous ajoutons un isolant intérieur biosourcé – fibre de bois, chanvre, textile recyclé – à notre pierre de taille », explique-t-il, et c'est là selon lui une combinaison parfaite.

En cas de canicule, « il n'y a pas mieux que la pierre pour garder la fraîcheur dans les appartements », rétorque Marc Verrecchia. Et « avec la pierre, il n'y a pas risque de pénurie », poursuit-il. Il assure que la France compte pour six siècles de réserves. Reste maintenant à convaincre les futurs clients. ■

à suivre



Naf Naf en redressement judiciaire

MODE L'hécatombe se poursuit dans le monde de l'habillement milieu de gamme. Mercredi, lenseigne de prêt-à-porter féminin Naf Naf a obtenu du tribunal de commerce de Bobigny (Seine-Saint-Denis) son placement en redressement judiciaire demandé en août pour faire face à « des arrérages de paiement de loyers » accumulés durant la période de Covid. Lancé en 1973, Naf Naf avait déjà connu un redressement judiciaire en 2022 avant d'être repris par le groupe franco-turc SY. La marque emploie 660 salariés en France et détient 135 magasins pour un chiffre d'affaires 2022 de 141 millions d'euros

Grippe : Sanofi inaugure à Val-de-Reuil la plus grande usine de vaccins d'Europe

PHARMACIE

Le laboratoire a inauguré de nouvelles capacités de production et de conditionnement représentant 250 millions d'euros d'investissement dans son usine de vaccins de Val-de-Reuil, en Normandie.

Myriam Chauvet

Sanofi célèbre en beauté les 50 ans de son usine de vaccins de Val-de-Reuil, en Normandie. Il y a inauguré mercredi deux modernisations/ agrandissements représentant 250 millions d'euros d'investissement. En matière de vaccins, Val-de-Reuil, qui compte 2.200 personnes et expédie annuellement 600 millions de doses de vaccins dans le monde, est sa place forte. Il y produit, conditionne et expédie des vaccins contre diverses maladies : rage, fièvre jaune, mais aussi la grippe, un créneau dont Sanofi est leader mondial.

« Val-de-Reuil est le premier producteur européen de vaccins contre la grippe », souligne le groupe français. Un mois avant le début de la campagne de vaccination contre la grippe le 17 octobre, Sanofi inaugure en particulier une nouvelle unité de production de vaccins contre la grippe de 200 millions d'euros. 50 millions d'euros sont par ailleurs fléchés vers son récent vaccin grippe hautement dosé Efluelda, destiné aux plus de 65 ans, et à un conditionnement qui devient zéro plastique.

Pour répondre à la demande mondiale de vaccins, depuis dix ans Sanofi a investi 600 millions d'euros à Val-de-Reuil. Sur ses cinq sites de



Cette culture sur œuf – qui est classique pour produire divers vaccins au-delà de la grippe – est à répéter pour chaque souche de la grippe. Soit quatre fois pour Vaxigrip Tetra, le vaccin de Sanofi, qui est un « quadrivalent » protégeant contre quatre souches pour une protection plus large.

Val-de-Reuil expédie 600 millions de doses de vaccins dans le monde par an.

Vaxigrip Tetra est le vaccin standard de Sanofi, mais il a lancé en France en 2021 Efluelda, un vaccin grippe quatre fois plus dosé, pour les plus de 65 ans, dont le système immunitaire fonctionne moins bien. Efluelda est produit dans une seule usine, aux Etats-Unis. Mais Val-de-Reuil assure désormais sa mise en seringue pour l'Europe. C'est l'autre volet des investissements officialisés mercredi pour 50 millions, avec un conditionnement des vaccins en boîte carton, sans plastique et plus compact. « D'ici à trois ans, toutes les doses Efluelda pour le marché européen seront conditionnées en France », souligne Thomas Triomphe, vice-président de Sanofi Vaccins qui souligne l'ambition de Sanofi de « doubler le chiffre d'affaires de la division vaccins entre 2018 et 2030 pour réaliser plus de 10 milliards par an ». 10.000 décès annuels sont liés à la

grippe dont 90 % surviennent chez les plus de 65 ans. « Selon une étude américaine, Efluelda accroît de 28 % la protection comparé au vaccin classique », explique le virologue Bruno Lima, du Centre international de recherche en infectiologie de Lyon. Efluelda est vendu à ce stade dans 18 pays, dont il recommandent aux plus de 65 ans de le préférer à un vaccin normal. Mais pas la France, où Sanofi aimeraient obtenir de la Haute Autorité de santé cette recommandation préférentielle. Reste qu'Efluelda coûte 30 euros, trois fois plus que le vaccin normal.

Mais pour cette rentrée vaccinale 2023-2024, Val-de-Reuil n'est pas en première ligne uniquement sur la grippe. Dans le bâtiment logistique, mercredi matin, les opérateurs ont commencé à mettre en cartons, pour expéditions aux maternités, des doses de Beyfortus, qui protège les nourrissons de la bronchiolite. Une révolution, car jusqu'à cette année il n'existe aucun moyen de prévention de la bronchiolite. Les expéditions depuis Val-de-Reuil commencent le 11 septembre, pour que le 15 septembre, jour de début de la vaccination bronchiolite, partout en France les maternités aient des doses en stock.



À NOTER
Le taux de vaccination est de 56,8 % chez les seniors en France en 2022, contre un objectif de 75 %.

Un train magnétique « sans tube » réussit ses premiers tests

TRANSPORT

Nevomo, une start-up polonaise soutenue par la SNCF, revendique des essais réussis pour son projet de train à sustentation magnétique empruntant des lignes ferroviaires existantes.

Denis Fainsilber

Contrairement au Japon ou à la Chine, les trains de passagers à sustentation magnétique n'ont pas encore pris racine en Europe. Et les divers projets futuristes d'Hyperloop, supposés dépasser un jour les 1.000 km/h et n'auraient pas déplu à Jules Verne, attendent toujours leur première commande ferme.

Active depuis plus de trois ans, Nevomo, une start-up polonaise, pense tenir le châlon manquant entre les TGV existants, qui plafonnent à quelque 330 km/h en raison des limites techniques du couple rail-roue, et les quelques projets de capsules lancées dans des tubes « sous vide », qui demanderont des capitaux massifs.

Son idée ? Des trains de passagers à levitation électromagnétique, capables d'atteindre une vitesse de 550 km/h mais roulant sur les voies rapides existantes, à l'air libre et avec peu d'investissements au sol, à part un stator tout au long de la ligne. Avec des voitures indépendantes et sans conducteur.

La jeune pousse qui emploie des ingénieurs issus d'Alstom, Bombardier ou encore du Shinkansen japonais, et qui a passé un accord de coopération avec la SNCF en mars dernier, annonce une étape importante de son développement : des premiers tests de levitation réussis sur une « vraie voie », une ligne ferroviaire couverte de 720 mètres de long que Nevomo a construit dans une forêt à Nowa Sarzyna, petite bourgade au sud-est de la Pologne, non loin de la frontière ukrainienne.

Pas question à ce stade de battre un record de vitesse : il s'agissait surtout de valider qu'à partir de 70 km/h, les bogies ne touchaient plus la voie et entraient en levitation, grâce à un champ magnétique créé par des puissants aimants. Puis le véhicule test de 6 mètres de long et 2 tonnes a stoppé à 135 km/h.

Trajet sans friction

Prochaine étape, l'industrialisation puis le lancement commercial en 2024-2025 de MagRail Booster, une solution distincte qui permet d'améliorer les performances des wagons de fret actuels, grâce à l'ajout sur leur châssis d'une propulsion à moteur linéaire. Chaque wagon pourrait ainsi rouler à 160 km/h, au lieu de 120 km/h actuellement, et même circuler en solo, sans être tiré par une locomotive.

Concernant la version passagers, « pour la première fois dans l'histoire du chemin de fer, un véhicule ferroviaire s'est déplacé non pas sur les rails en place, mais au-dessus, et cela sans friction », se flatte Przemek Ben Paczek, PDG et cofondateur de

Nevomo, entreprise soutenue financièrement à hauteur de 23 millions d'euros par l'Union européenne au titre des aides aux projets intelligents, dans l'optique du Pacte vert.

« Nous n'allons pas réinventer la roue, mais ajouter quelque chose à un système qui a prouvé sa pertinence, dit-il. Les trains rapides existants, avec leur vitesse commerciale de 300 km/h, sont largement concurrencés par l'avion dans les parcours de 1.000 à 3.000 km. Et créer d'autres infrastructures demande des capitaux élevés. Pour les chemins de fer, notre solution permet de doubler les capacités ».

Plusieurs marques d'intérêt

Intéressée par la jeune pousse, la SNCF a conclu avec elle un accord technologique, mais il ne s'agit pas pour l'opérateur national de remettre en question ses TGV actuels ou futurs d'Alstom. Les trois points qui seront examinés à partir de MagRail par les responsables français de la R&D sont l'augmentation possible des performances et capacités des trains de marchandises, les possibilités offertes dans des zones urbaines congestionnées, et plus curieusement, une possible « propulsion alternative pour des lignes rurales en combinaison avec des véhicules légers ».

D'autres acteurs divers se sont rapprochés de la start-up polonaise, dont RFI, le gestionnaire du réseau ferroviaire italien, le loueur de wagons de fret GATX, ou encore Duisport, l'opérateur de la grande zone logistique et portuaire de Duisbourg, en Allemagne. ■

En vente chez
votre marchand
de journaux



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Tout pour faire **Le Point**

La Coopération agricole tire la sonnette d'alarme

AGRICULTURE

Face à l'inflation, les Français se sont reportés vers une alimentation bas de gamme.

La production nationale est disqualifiée et les importations ont explosé.

Marie-Josée Cougard

Les produits français sont trop chers pour les consommateurs frappés par la baisse de leur pouvoir d'achat. C'est le constat alarmant que font les agriculteurs français en cette rude rentrée qui voit pour effet la forte progression des importations. La guerre en Ukraine « nous a fait passer d'une économie d'abondance et de fluidité du commerce à une économie de pénurie où les flux de matières premières sont perturbés », selon Dominique Chargé, président de la Coopération agricole. Un contexte qui a pour conséquence une inflation qu'on n'avait pas connue depuis quarante ans et qui a considérablement modifié le comportement des consommateurs.

C'est particulièrement vrai en France, bien que l'inflation alimentaire ait été « contenue » à des niveaux inférieurs à ce qu'elle est dans certains pays membres de l'Union européenne, notamment dans l'Est. A fin août, elle était de 11 % par rapport à la même période en 2022, tandis qu'en Pologne elle est de 16 % et en Belgique de 13 %. « Les entreprises l'ont retardée pendant des mois en faisant un effort sur leurs marges pour limiter la flambée des prix », a indiqué Dominique Chargé. Cela a duré jusqu'à l'automne dernier.

1,9 milliard d'euros en moins

Aujourd'hui les coûts de production agricoles continuent d'être largement inflationnistes, en hausse de 22 % sur un an, l'énergie est toujours deux fois plus chère, les engrains sont trois fois plus coûteux qu'en 2022, le prix élevé des céréales pèse sur le prix de l'alimentation animale et par voie de conséquence sur le prix de la viande. En clair, les agriculteurs n'ont pas de marge de manœuvre à la baisse. Les coopératives agricoles non plus. A la hausse des coûts de fonctionnement, se sont ajoutées les hausses de salaire de 10 % qu'elles ont consenties.

Si bien que les Français bougent la qualité et importent à bas prix. « Les poulaillers dédiés au bio et aux labels sont vides parce qu'on n'a plus de consommateurs », dit Dominique Chargé. La balance commerciale agroalimentaire, longtemps citée en exemple en raison de son caractère

excédentaire, s'est brusquement fortement détérioré. Sur les quatre premiers mois de l'année, elle a perdu 1,9 milliard d'euros. En cause une flambée de l'importation de 2,4 milliards d'euros quand les exportations n'ont progressé que de 0,7 milliard d'euros. En un an, les importations de viande ont bondi de 11,5 % en 2022 jusqu'à représenter 30 % de ce que les Français consomment désormais. Toutes les catégories de viande sont touchées.

Le prix bas plutôt que la qualité

A titre d'exemple, l'ouverture toute grande aux importations de volailles ukrainiennes, débarrassée de tout droit de douane et sans limitation de volume a amené une concurrence à laquelle le poulet tricolore est bien incapable de faire face en termes de prix. Certes l'importation de volaille ne date pas d'hier, elle a quadruplé en vingt ans, mais elle s'est accélérée avec l'inflation.

Et c'est bien là que le bâton blesse. On estime à 16 % la proportion de Français en situation précaire. 15 % des consommateurs disent désormais sauter au moins un repas par mois faute de moyens. Les Restaurants du cœur refusent des centaines de milliers de demandeurs. « J'ai alerté le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire sur la situation, qui est en train de se retourner contre les agriculteurs français. On n'a plus les moyens de produire les denrées sur lesquels les achats se sont reportés avec l'inflation. Les importations sur lesquelles se portent les achats des Français pour faire face à la crise sont des produits qui ne répondent pas aux normes nationales. Résultat on est en train de disqualifier les produits alimentaires français », s'insurge Dominique Chargé.

La coopération agricole réclame les moyens de provoquer « un sursaut de compétitivité de l'agriculture française » pour faire face à cette situation. « Nous devons être en mesure de produire de l'entrée de gamme et de la moyenne gamme. Il faut simplifier les démarches administratives. Ne pas nous mettre des contraintes que les autres européens n'ont pas. Ne pas créer de distorsions de concurrence ». ■

« J'ai alerté le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, sur la situation, qui est en train de se retourner contre les agriculteurs français. »

DOMINIQUE CHARGÉ
Président de la Coopération agricole



Selon un sondage du Secours populaire, près d'un Français sur trois (32 %) déclare avoir des difficultés à « se procurer une alimentation saine ». Photo Gauer Pauline/Abaca

La filière agroalimentaire se mobilise face à la précarité

AGROALIMENTAIRE

Le ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire a réuni mercredi industriels, coopératives, distributeurs, et syndicats afin de trouver des mesures de soutien face à la précarité alimentaire.

Dominique Chapuis

L'heure est à la mobilisation générale dans la lutte contre la précarité alimentaire. Après l'appel au secours des Restos du Cœur, entreprises, distributeurs, filières agricoles, syndicats ont répondu à l'appel. Le ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, Marc Fesneau a réuni mercredi l'ensemble des acteurs de la filière agroalimentaire, avec les associations pour étudier « les leviers et mesures de soutien ».

Les Restos du cœur, qui assure 35 % de l'aide alimentaire, avait alerté sur le fait de devoir réduire le nombre de bénéficiaires, faute de moyens financiers. Pourtant, les besoins explosent avec l'inflation. Un sondage du Secours populaire publié mercredi indique que près d'un Français sur trois (32 %) déclare avoir des difficultés à « se

procurer une alimentation saine » lui permettant de prendre trois repas par jour. Aujourd'hui plus de 7 millions de personnes seraient en situation de précarité alimentaire. Tandis que près de 10 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année. « Le nombre d'enfants qui ne mangent pas le matin a été multiplié par 4 depuis 2016 et touche près d'un enfant sur cinq », souligne une étude de Kellogg France. De plus en plus d'étudiants, confrontés à la hausse des coûts du logement ou des transports, font des économies sur la nourriture.

A côté des efforts de l'Etat, dont l'aide alimentaire aux associations s'est élevée à 156 millions d'euros en 2023, selon le ministre des Solidarités, tous les maillons de la filière sont appelés à la rescousse. « Lors du tour de table, nous avons évoqué des pistes de court terme comme de long terme », a fait valoir Marc Fesneau, le ministre de l'Agriculture. Parmi elles figurent la simplification des procédures de dons pour les associations, souvent source de découragement pour celui qui donne, comme ceux qui les réceptionnent, ainsi que celles portant sur les marchés publics trop complexes ».

La question de la logistique pour collecter les produits auprès des agriculteurs et des entreprises a aussi été évoquée. Ainsi que les besoins des associations. « Il y a une demande immédiate d'un million de litres de lait », a poursuivi le ministre.

Mais aussi de fruits et légumes et de viande ».

Les industriels font déjà leur part. Les dons alimentaires des PME et des groupes permettent aux Banques alimentaires de récolter chaque année 15.000 tonnes de produits, soit l'équivalent de plus de 30 millions de repas, précise l'Association nationale des industries alimentaires (Ania). Un effort qui sera maintenu. Et amplifié.

L'Ania a en effet appelé ses adhérents à une mobilisation « exceptionnelle ». « Cette fois encore, les entreprises alimentaires seront au rendez-vous. C'est notre responsabilité de première industrie de France », a souligné Jean Philippe André, son président. Panzani a donné l'exemple, en annonçant la distribution de 200.000 paquets de pâtes, « soit l'équivalent d'un million de portions », précise l'entreprise de Lyon. Depuis cinq ans, cette dernière est un partenaire des Restos du cœur. Kellogg de son côté donne chaque année plus de 2 millions d'euros aux Banques alimentaires. Dès lundi, Stéphane Layani, le président du MIN de Rungis, sur lequel les associations collectent près de 1.600 tonnes de denrées alimen-

taires, soit plus de 3,1 millions de repas a lancé un appel « à tous les grossistes du MIN et des marchés de gros de France à effectuer ou renforcer les dons alimentaires ».

Structurer l'aide alimentaire

Les coopératives agricoles, comme Sodiaal, Agrial, ou Event, connues pour Yoplait, Florette ou Paysan Breton qui représentent 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire, ont aussi répondu présentes à l'appel. Elles représentent 22 % des dons, avec pour certaines des approvisionnements toute l'année aux associations, par exemple en farine.

Pour le président de la Coopération agricole, Dominique Chargé, au-delà de la générosité immédiate, « il faut apporter une réponse plus structurelle de l'ensemble de la chaîne alimentaire, car la précarité est un problème récurrent qu'il va falloir prendre en charge ». Ce dernier militait pour le chèque alimentaire, une idée abandonnée par le gouvernement car trop compliquée à mettre en place. Du coup, la Coopération agricole travaille à la création d'un collectif regroupant les organisations professionnelles de la production et de l'agroalimentaire. L'idée est d'*« avoir un mode opératoire qui permette de mieux anticiper quand il y a urgence, et de répondre de façon plus coordonnée »*, a détaillé Dominique Chargé. Il est en train de se constituer autour de coopératives déjà engagées ». ■

200.000

PAQUETS DE PÂTES

ont été donnés par Panzani.

Dons alimentaires : pourquoi les distributeurs touchent leurs limites

En première ligne pour l'alimentation, les chaînes de supermarchés ont répondu à l'appel au soutien des Restos du cœur. Mais la réglementation antigaspillage a sensiblement limité leur capacité de dons.

Philippe Bertrand

L'appel à l'aide du président des Restos du cœur a placé sur le devant de la scène le sujet de la précarité alimentaire et des dons qui permettent aux associations d'y faire face. De nombreux entrepreneurs parmi les plus importants, comme la famille Arnault qui contrôle LVMH (propriétaire des « Echos »), les patrons d'Altice ou du Crédit Mutuel ont fait preuve d'une générosité qui se chiffre en millions d'euros. Il en manquait 35 millions à l'organisation caritative créée par

Coluche. Les grands distributeurs alimentaires ont répondu présents : l'alimentation est leur métier. Mais leur capacité à donner touche ses limites. Ils font déjà beaucoup.

Les supers et hypermarchés distribuent chaque année l'équivalent de 120 millions de repas. Carrefour annonce le chiffre de 52 millions. Intermarché évoque l'équivalent de 80 millions d'euros plus un million d'euros de produits apporté par les structures centrales du réseau, notamment les 59 usines du pôle industriel Agromousquetaires. Ce sont ses unités de production qui donneront l'équivalent d'un million d'euros de plus aux Restos du cœur, avec des produits maison, couches, lait longue conservation, etc.

Carrefour donnera aussi plus de produits ainsi que plus d'argent. Le groupe a financé les Restos du cœur à hauteur de 3 millions

d'euros environ sur trois ans. Les autres enseignes suivent le mouvement avec la même contrainte : elles préfèrent offrir des produits que de l'argent alors qu'il leur en manque pour investir sur les prix bas et lutter contre l'inflation alimentaire.

Fondations

« Notre seule vraie marge de manœuvre, en dehors des subventions directes des fondations liées aux enseignes déjà en forte hausse, est d'augmenter les collectes auprès du public », estime Jacques Creyssel, délégué général de la Fédération du commerce et de la distribution.

La prochaine collecte, en novembre, sera celle des Banques alimentaires, partenaire historique des supermarchés. A mots couverts, certains distributeurs regrettent « la concurrence à laquelle se livrent les organisations caritatives » et

d'autres pointent la gestion interne des différentes associations...

Surtout, la loi Garot anti-gaspillage a limité les capacités de dons des magasins, même si elle a interdit la destruction des invendus. Aujourd'hui, tout est fait pour éviter ces invendus. A l'hypermarché Carrefour de Montesson, dans les Yvelines, par exemple, premier à avoir reçu le label national anti-gaspillage, lorsque la date limite de consommation approche, les produits passent en promotion.

Des paniers « antigaspi » rassemblent les derniers invendus avec les articles un peu abîmés mais consommables et sont distribués, notamment avec l'application Too Good To Go qui a « sauvé » 12,5 millions de paniers en 2021. Les associations passent après mais récoltent moins qu'auparavant. C'est la contrepartie logique d'une meilleure gestion des stocks et des ventes. ■

**Les Echos
Le Parisien**
ANNONCES

Découvrez notre marketplace BtoB, Les Echos Solutions

annonces.lesechosleparisien.fr 01 87 39 70 08

Deezer et Universal repensent le modèle de rémunération du streaming musical

MUSIQUE

La plateforme française annonce un accord avec le leader de la musique enregistrée pour refondre le modèle de rémunération du service.

Ce système « artist centric » doit mieux récompenser les artistes et la musique qui suscitent de l'engagement, au détriment des contenus d'ambiance.

Stéphane Loignon

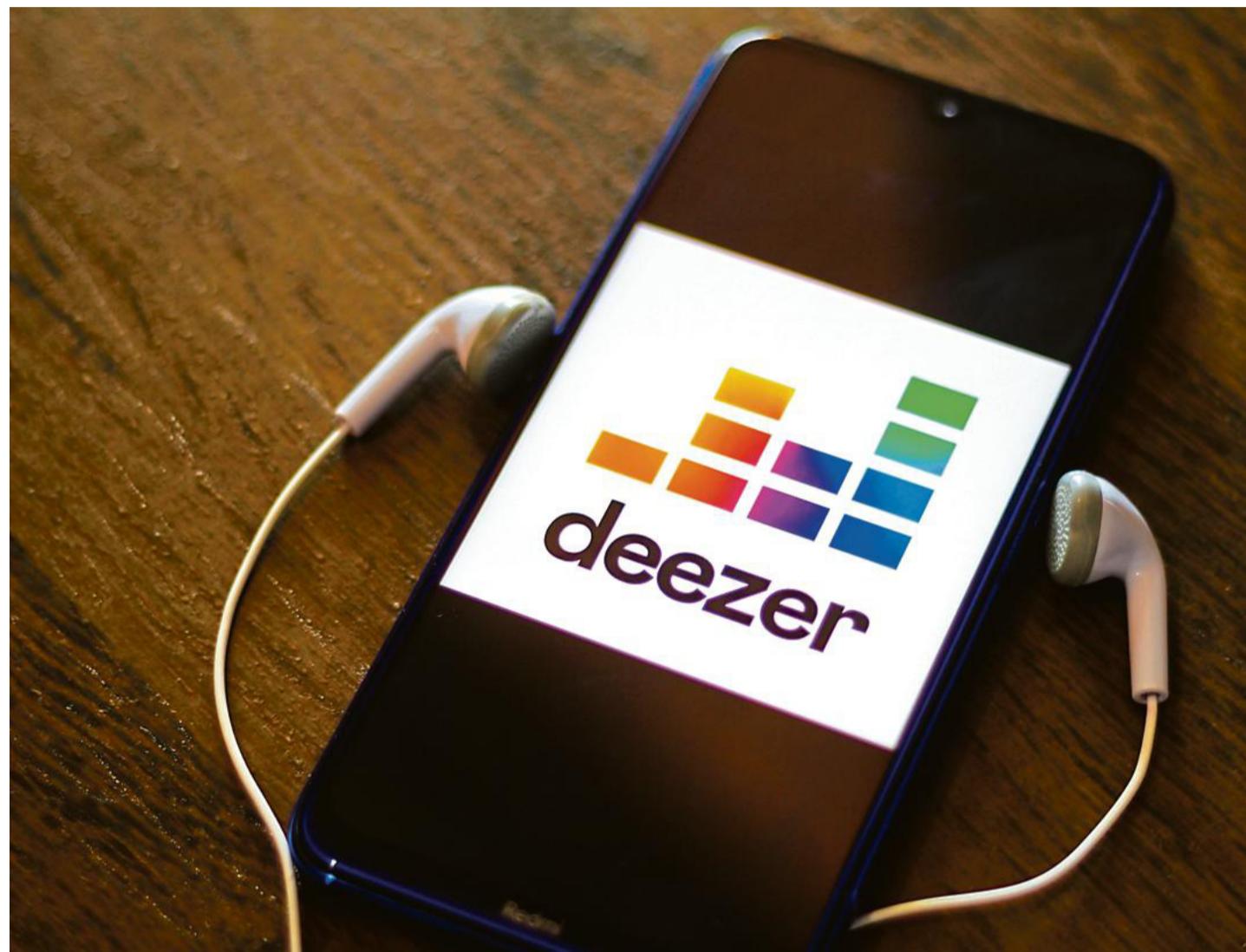
La donne commence à changer dans l'économie du streaming. Après six mois de réflexion commune sur le modèle économique du streaming, la plateforme française Deezer et la major leader du secteur de la musique enregistrée, Universal Music Group (UMG), passent à l'action. Dans un communiqué publié mercredi, ils annoncent « le lancement d'un modèle de streaming centré sur l'artiste, conçu pour mieux rémunérer les artistes et la musique que les fans apprécient le plus ». Il sera d'abord lancé par Deezer en France, au quatrième trimestre 2023, sur les titres Universal, avant que d'autres marchés ne suivent courant 2024.

« Nous sommes très fiers que ce soit Deezer, en France, qui réinvente le modèle du streaming, avec le numéro un mondial, et dans l'intérêt de l'industrie, commente Stéphane Rougeot, le directeur général adjoint de Deezer. Nous avons aussi des discussions avec l'ensemble des labels, majors comme indépendants, et espérons qu'ils nous rejoignent dans cette évolution majeure pour l'industrie. »

Inflation du nombre de titres

Le modèle d'origine, dit « market centric », standard du secteur, répartit les revenus de la plateforme entre les labels en proportion des écoutes. « Il a été extrêmement vertueux pour permettre à l'industrie musicale de repartir à la hausse », admet Olivier Nusse, le président du directoire d'Universal en France.

Mais face à l'inflation du nombre de titres présents sur Deezer, comme chez ses concurrents, qui dispersent les streams et les revenus afférents, ce système conçu il y a une



La plateforme Deezer compte désormais 200 millions de titres, contre 90 millions il y a deux ans. Photo Shutterstock

quinzaine d'années avait besoin d'être « réimaginé », pour les deux entreprises. Le PDG d'UMG, Lucian Grainge, fait campagne en ce sens depuis le début de l'année. Nourri par l'arrivée quotidienne de plus de 100.000 nouveaux titres, pour la plupart jamais écoutés, le catalogue de Deezer est passé de 90 à 200 millions de contenus ces deux dernières années.

« Il nous a semblé nécessaire de mieux valoriser les créations des artistes qui font ce métier de manière professionnelle et proposent une vraie offre au public, au milieu d'un monceau de titres inspirés d'autres ou qui, pour certains, qui ne sont pas vraiment de la musique », résume Olivier Nusse, le président du directoire d'Universal en France.

« C'est avant tout une grosse avancée pour les artistes, qu'ils soient indépendants ou défendus par un producteur qui a pignon sur rue », ajoute-t-il. C'est aussi dans l'intérêt des utilisateurs, dont « l'expérience ne sera pas polluée par du contenu non musical et qui contribueront à rémunérer plus justement les artistes qu'ils aiment », complète Stéphane Rougeot.

Récompenser l'engagement

Dans ce nouveau modèle, Deezer attribuera un « double bonus » (chaque stream comptera double) aux artistes considérés comme « professionnels » (ceux qui dépassent les 1.000 streams mensuels avec au moins 500 auditeurs uniques).

Un double bonus additionnel récompensera aussi « les chansons qui génèrent un engagement actif des fans » : celles que les utilisateurs auront fait l'effort de rechercher ou qu'ils auront placées dans leurs playlists personnelles. Les titres inclus dans les playlists conçues par les éditeurs de Deezer en bénéficieront aussi. L'influence économique de la programmation algorithmique sera ainsi diminuée.

Deezer compte également remplacer les contenus non musicaux (bruits de pluie, de vague, de machine à laver, etc.), qui représentent environ 2 % du total des streams sur la plateforme mais potentiellement plusieurs dizaines de millions de titres, par ses propres contenus d'ambiance issus de son service Zen, exclus du calcul des rémunérations.



ÉCOUTEZ NOTRE PODCAST LA STORY

Deezer, le couac de la Bourse dans « La Story », le podcast d'actualité des « Echos ».

Enfin, l'entreprise continuera de lutter contre les faux streams, qui représentaient 7 % du total des écoutes en 2022. UMG collaborera avec Deezer pour mieux les détecter mais aussi identifier la musique issue de l'intelligence artificielle. Deezer n'a pas arrêté sa position sur la présence de morceaux entièrement produits par l'IA. « Rémunérer du contenu créé automatiquement par l'IA sans intervention d'artistes humains n'irait pas dans le sens de ce que l'on souhaite », précise Stéphane Rougeot. D'autres ajustements pourront suivre, notamment sur la monétisation des superfans ou l'amélioration du revenu moyen par abonné, qui pourrait passer par l'ajout de nouvelles fonctionnalités.

Effet boule de neige ?

Au final, « c'est une vraie révolution », juge Olivier Nusse. « Cet accord serait plus important s'il concerne Spotify ou Apple Music,

Le marché de la musique progresse de 9,4 % sur six mois

Le marché de la musique enregistrée (hors synchro, hors droits voisins) a gagné 9,4 % en France sur le 1^{er} semestre, à 397 millions d'euros, selon le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP). Les ventes physiques (22 % du total) grimpent de 7,3 % avec un rebond du CD grâce à un calendrier de sorties favorable tandis que la hausse du vinyle (+7,9 %) poursuit son tassement. La hausse du marché global est donc tirée par le numérique, qui gagne 10 % (78 % du total en comptant le téléchargement, qui poursuit son déclin). Le SNEP relève toutefois que la hausse du streaming est surtout tirée par le gratuit financé par la publicité (YouTube, TikTok...), et non pas par le streaming payant sur abonnement (Spotify, Deezer...), plus rémunératrice mais moins prisée en France qu'ailleurs. Il réitère donc son opposition à la taxe streaming pour financer le Centre national de la musique.

qui ont beaucoup plus d'abonnés », nuance Alice Enders, directrice de la recherche chez Enders Analysis. L'experte y voit toutefois une avancée dans la gestion du problème de la « fausse musique ».

L'initiative pourra faire tache d'huile. « Universal Music a la capacité de façonner le marché, ce sont eux qui établissent l'agenda », rappelle Mark Mulligan, le fondateur de l'institut MIDiA Research. « J'espère que ça va faire basculer l'ensemble du marché vers une meilleure valorisation des catalogues d'artistes », confirme Olivier Nusse. Reste à savoir si l'évolution ne fera pas aussi son lot de perdants. « Démoraliser le bruit, c'est positif, favoriser la recherche active, c'est brillant », convient Mark Mulligan. Mais selon lui, le nouveau système sera défavorable aux musiciens émergents. « Il s'agit de prendre aux petits pour donner aux grands, c'est de la redistribution à l'envers », considère-t-il. ■

Altice sur le point de vendre ses data centers à Morgan Stanley

TÉLÉCOMS

Patrick Drahi serait près d'un accord avec le fond d'infrastructures de la banque pour lui vendre tout ou une partie de ses 92 data centers en France.

Anne Drif et Raphaël Balenieri

Le signal va-t-il suffire à rassurer les marchés ? Patrick Drahi est près d'un accord pour la vente de ses 92 data centers en France. Des discussions avancées seraient engagées avec le fonds d'infrastructure de Morgan Stanley, Morgan Stanley Infrastructure Partners, selon nos informations. Dans la tempête depuis cet été et l'affaire de corruption concernant son ex-associé

Armando Pereira, le tycoon n'a plus qu'une seule priorité » en tête : réduire sa dette, notamment via la vente d'actifs.

Interrogés, aucun des deux groupes n'a souhaité faire de commentaires. À l'échelle des enjeux financiers d'Altice, plombé par environ 60 milliards d'euros de dette, la cession, si elle se confirme, est marginale. Le portefeuille de data centers serait valorisé autour du milliard d'euros. Et parmi les options, une cession partielle est évoquée, rapportant potentiellement moins de la moitié.

Rassurer les analystes

Pour autant, la transaction permettrait au propriétaire de SFR et de BFM de donner des gages aux analystes, alors qu'Altice France va devoir rembourser une première tranche de dette de 1,64 milliard en 2025. En vendant les data centers, Patrick Drahi montrerait qu'il

joint la parole aux actes, après ses déclarations de début août promettant le désendettement. Mercredi, lors d'une rencontre avec des investisseurs à Londres, le milliardaire a annoncé avoir mandaté des banques pour passer en revue chacune de ses activités, de SFR à Meo au Portugal en passant par la République dominicaine et son adtech Teads, selon l'agence Bloomberg. En attendant, sur les data centers, « un accord de principe sur le niveau de valorisation a été trouvé, indique une source. Mais un certain nombre de conditions doivent encore faire l'objet de discussions avant d'aboutir. »

1 MILLIARD D'EURROS
La valorisation des 92 data centers d'Altice en France.

L'affaire portugaise, dont on est loin encore de connaître toutes les ramifications, incite les potentiels partenaires en affaires d'Altice à la prudence, d'autant plus si l'opérateur reste coactionnaire et client. En août, le groupe avait d'ailleurs reconnu que la vente avait été ralentie par le scandale de corruption en cours.

Plusieurs investisseurs auraient étudié le dossier, comme le canadien Omers et le géant d'actifs allemand DWS. Mais Morgan Stanley Infrastructure Partners serait le dernier à avoir persévéré dans le processus, mené depuis le début de l'année par la banque d'affaires Perella. Celle-ci n'a pas non plus souhaité faire de commentaire.

Le fonds de Morgan Stanley est rompu aux négociations avec Patrick Drahi. En 2018, Altice lui avait déjà cédé, avec Horizon Equity Partners, 75 % de ses tours

télécoms au Portugal, valorisées 660 millions d'euros – soit près de 19 fois l'Ebitda. Un an après, Morgan Stanley rachetait 49,99 % de son réseau de fibre au Portugal, estimé à 4,6 milliards d'euros, soit autour de 20 fois l'Ebitda.

Certains actifs retirés du marché

En 2020, l'homme d'affaires lui avait aussi cédé 49,99 % de LightPath dans la fibre optique, mais cette fois à un multiple nettement moins élevé (14,6 fois son Ebitda, soit une valeur d'entreprise de 3,2 milliards de dollars). Plus récemment, Patrick Drahi a toutefois renoncé à vendre certains actifs un temps mis sur le marché, comme son opérateur Meo au Portugal (valorisé autour de 7 milliards d'euros) en 2021 ou son câblo-opérateur Suddenlink aux Etats-Unis (20 milliards d'euros).

La vente des data centers n'est que la première étape. Certes, Altice France dispose de 1,4 milliard d'euros de liquidités. Pour autant, au printemps, le groupe avait déjà été dégradé par les deux principales agences de notation financière (Moody's et S&P) à cause du niveau d'endettement – avant même l'éclatement de l'affaire. Et entre-temps, le scandale a mis à mal la signature financière de Patrick Drahi.

Ne pouvant plus refinancer aussi facilement qu'avant sa dette, surtout dans un contexte de remontée des taux, le patron fondateur d'Altice pourrait donc devoir vendre d'autres actifs. Ira-t-il jusqu'à céder SFR ? Questionné sur le sujet, Patrick Drahi a répondu par une boutade lourde de sens. « Est ce que le retrait de France est une option ? Aujourd'hui je suis en Angleterre, demain aux États-Unis et la semaine prochaine en Israël. Donc oui. ■

Bruxelles durcit les obligations d'Alphabet, Amazon, Apple, ByteDance, Meta et Microsoft

RÉGLEMENTATION

La Commission européenne a dévoilé la liste des six géants du numérique qualifiés de « contrôleurs d'accès ».

Ils devront respecter un régime strict d'interdictions ou d'obligations visant à limiter leur pouvoir de marché.

Fabienne Schmitt
— Bureau de Bruxelles

C'est l'heure de vérité entre Bruxelles et les Gafam. Mercredi, la Commission européenne a dévoilé la liste très attendue des géants du numérique qui vont être soumis à de nouvelles règles de l'UE contre les pratiques anticoncurrentielles.

Alphabet, Amazon, Apple, ByteDance, Meta et Microsoft, tous ont été désignés par l'UE comme tombant sous le coup de la loi DMA (Digital Markets Act). Ils auront six mois pour se conformer à un régime strict d'interdictions ou d'obligations visant à limiter leur pouvoir de marché, dont ces acteurs sont reconnus avoir abusé, en particulier pour donner à leurs produits et services un avantage injuste.

« Il était grand temps que l'Europe établisse ses règles du jeu, en fournissant un cadre juridique clair, plutôt que d'avoir à s'appuyer sur des enquêtes antitrust longues et pas toujours

efficaces », estime Thierry Breton, le Commissaire européen au Marché intérieur. Également à l'origine de ce règlement, la Commissaire à la concurrence, Margrethe Vestager, candidate à la présidence de la Banque européenne d'investissement, s'est récemment mise en retrait de la Commission.

Obligations et interdictions

Le DMA interdit de privilégier ses propres services, de combiner des données personnelles de services différents, d'imposer des clauses tarifaires contraignantes, et permet aux utilisateurs de télécharger des applications de plateformes concurrentes. Objectif : favoriser la concurrence et mieux protéger les utilisateurs contre les pratiques déloyales des plateformes qualifiées de « contrôleurs d'accès » dans le jargon bruxellois. Le sujet est extrêmement sensible car ces nouvelles règles visent des groupes tout-puissants et cible, de surcroît, le cœur de leur modèle économique. Elles touchent des géants valorisés plus de 75 milliards en Bourse, dont les ventes en Europe dépassent 7,5 milliards et qui comptent au moins 45 millions d'utilisateurs finaux actifs et 10 000 entreprises utilisatrices dans l'UE.

Au total, 22 services sont concernés. Google remportant la palme du plus grand nombre de plateformes sélectionnées avec son moteur de recherche, YouTube, Android, ses systèmes publicitaires ou encore Google Chrome, Google Play, Google Shopping et Google Maps.



Le sujet est extrêmement sensible car ces nouvelles règles visent des groupes tout-puissants et cible le cœur de leur modèle économique.

Y figurent également les réseaux sociaux Facebook, LinkedIn, TikTok et Instagram, les messageries WhatsApp et Messenger, les systèmes d'exploitation iOS et Windows PC OS, mais aussi le navigateur Internet Safari, ou encore Amazon Marketplace, l'App Store et Meta Marketplace.

En clair, demain, les utilisateurs d'iPhone pourront télécharger des applications de magasins concurrents d'Apple, et Meta ne pourra plus combiner les données utilisateurs entre Facebook et Instagram sans autorisation. Il sera interdit à Google de favoriser ses services via son moteur de recherche, et Amazon ne pourra pas utiliser les données générées sur ses sites par des entreprises clientes pour les concurrencer.

« Tout cela ne tombe pas du ciel, c'est le fruit de longues discussions avec les acteurs concernés ces derniers mois », affirme un haut fonctionnaire européen. Pourtant, Apple s'est dit « très préoccupé » par les nouvelles règles, estimant qu'elles posent des problèmes pour la vie privée et la sécurité des

données. Google et Meta ont déclaré qu'ils réexamineront la décision.

Certains ont déployé moult arguments pour contester la désignation de leurs services, avec un certain succès. Un temps pressenti, Gmail, Outlook.com et le navigateur Internet de Samsung ont finalement été exclus de la fameuse liste. L'absence d'acteurs européens et de services comme Apple Maps ou les assistants virtuels fait aussi jaser à Bruxelles.

Eviter le dépôt de recours en justice

Pour d'autres, la Commission a décidé d'ouvrir des enquêtes de marché afin de vérifier leur éligibilité. Elle se donne ainsi cinq mois pour vérifier chez Microsoft celles de Bing, Edge et Microsoft Advertising.

Et, chez Apple, celle d'iMessage. Une autre enquête, de douze mois celle-ci, concerne l'iPadOS d'Apple. La liste pourrait donc s'allonger dans les mois à venir.

Pour l'UE, mieux vaut « blinder » toutes les décisions. Bruxelles veut à tout prix éviter le dépôt de recours en justice contre la désignation de tel ou tel service, qui pourrait entacher sa crédibilité alors qu'elle entre dans le dur d'une réglementation, pour l'heure, unique au monde.

En cas de non-respect, les acteurs s'exposent à de lourdes sanctions, pouvant aller jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires mondial et même au-delà de 20 % pour les récidivistes. La Commission se réserve aussi le droit d'imposer cessions et séparation structurelle dans les pires cas d'infraction. ■

La Chine cyberespionne pour ses « routes de la soie »

CYBERSÉCURITÉ

Pour soutenir son vaste projet d'infrastructures reliant l'Asie à l'Europe, Pékin multiplie les campagnes d'espionnage.

Leïla Marchand

Silencieusement, un bouleversement est en train de s'opérer dans le cyberspace. La Chine n'hésite plus à passer sérieusement à l'offensive pour servir ses intérêts. Cela se traduit par une multiplication des cyberattaques, selon un rapport publié ce jeudi par Sekoia.io, société française spécialisée dans la « Cyber Threat Intelligence ».

« A mesure que la Chine se sent plus puissante, on observe un changement de sa diplomatie, maintenant plus aggressive, prête à entrer en confrontation avec l'Occident. L'augmentation du volume des attaques suit cette politique », explique Maxime Arquillié, analyste en cybersécurité chez Sekoia.io. Si les secteurs des télécoms et de l'industrie des semi-conducteurs restent une cible de choix en matière de cyberespionnage, les équipes de Sekoia.io ont noté une tendance nouvelle depuis décembre 2020 : le ciblage des institutions financières. Il s'agit généralement d'opérations menées « en sous-marin ». « Parfois, c'est seulement plusieurs mois après

que l'on se rend compte qu'un attaquant est présent dans le réseau », pointe Maxime Arquillié.

Parmi les exemples récents : une Bourse africaine visée entre février et septembre 2022, une campagne contre des institutions financières taïwanaises, d'autres attaques visant pèle-mêle une banque d'Asie centrale, une société financière allemande, une organisation de financement d'infrastructures urbaines au Népal... « Ces activités visent presque certainement à collecter des renseignements stratégiques, liés au financement de projets liés à la Belt and Road Initiative [BRI] ou d'autres projets d'infrastructure concurrents », peut-on lire dans le rapport.

Dévoilées en 2013 par Xi Jinping, qui en a fait une de ses priorités, les « nouvelles routes de la soie » – en français – sont un vaste projet commercial et d'infrastructures en Asie, au Moyen-Orient, en Europe et en Afrique, et même en Amérique



ÉCOUTEZ NOTRE PODCAST LA STORY

Les nouvelles routes de la soie chinoises dans « La Story », le podcast d'actualité des « Echos ».

latine. La Chine investit des sommes considérables dans la construction ou la modernisation de nouvelles infrastructures énergétiques, de transport, oléoducs et gazoducs, voies ferrées, routes ou ports. Le rapport alerte d'ailleurs sur la multiplication du ciblage des infrastructures critiques et des transports depuis 2020, avec, par exemple, l'attaque de systèmes d'information des ports de Lisbonne et Nagoya ou d'infrastructures routières en Roumanie.

Davantage de « sources ouvertes »

« La Chine utilise le cyberespionnage pour savoir qui va conclure des contrats, quelle est la position de ses concurrents qui vont essayer d'investir dans ces pays, savoir si le gouvernement concerné est favorable au projet... La volonté de redévelopper son commerce mondial vise à se dégager des infrastructures résilientes en cas de conflit avec l'Occident », estime l'analyste. Et gare à qui se montrerait défavorable au projet, selon Sekoia.io : « Il est probable que les pays qui envisagent de se retirer du BRI, comme l'a fait récemment l'Italie, seront la cible de campagnes de cyberespionnage », avance le rapport.

Pour arriver à ces conclusions, les équipes de la société française n'a accès qu'à la partie émergée de l'iceberg : leurs propres investigations et les « sources ouvertes », c'est-à-dire des rapports d'entreprises de cybersécurité comme Mandiant, ou d'instituts de recherche. ■

**UN CADRE SUR DEUX
EST SUR CADREMPLOI.
QU'ATTENDEZ-VOUS ?**



NOS PROFILS CADRES ATTENDENT
VOS OFFRES SUR CADREMPLOI.FR

L'avenir en pointillé des jeunes pousses de deux-roues électriques

- La chute spectaculaire de VanMoof cet été a provoqué un électrochoc chez les entreprises du secteur.
- Elles sont poussées à mieux maîtriser leurs dépenses, leur service client, et à réfléchir à leur modèle de distribution.

MOBILITÉS

Adrien Lelièvre

Il s'en est fallu de peu. Il y a une semaine, VanMoof, l'ancienne coqueluche du vélo électrique, a été sauvée de la disparition pure et simple par Lavoie, une filiale de McLaren Applied. Mais les 190.000 clients de la start-up, qui craignaient de ne plus pouvoir rouler sur leur vélo, ne sont pas au bout de leurs peines.

Dans le cadre de cette reprise, les effectifs de VanMoof vont être drastiquement revus à la baisse et certains services proposés par la start-up pourraient être supprimés ou révisés. Le sauvetage ne sera « *pas une promenade de santé* », avertit Nick Fry, nouveau propriétaire de la marque batave. En attendant, le service client de VanMoof est au point mort. Résultat : la liste des vélos à réparer s'allonge et des utilisateurs n'hésitent pas à vendre leur monture sur des sites spécialisés. Mais, compte tenu du contexte, les acheteurs potentiels ne se pressent pas...

Ces dernières années, les start-up de deux-roues se sont multipliées. Pour se faire une place sur le marché, elles ont survécu sur deux vagues : l'essor de la motorisation électrique et les progrès de la connectivité. VanMoof était devenue un emblème du secteur, avec ses engins au design novateur et un marketing léché.

Introspection

La société avait profité de l'essor de la petite reine pendant le Covid pour réaliser deux grosses levées de fonds (40, puis 128 millions de dollars). Dans la foulée, elle a développé des nouveaux modèles et accéléré son expansion géographique. Sa chute spectaculaire, liée à un endettement et à des pertes trop élevées, a déclenché une onde de choc dans la mobilité et pousse à l'introspection.

A l'image de VanMoof, beaucoup de spécialistes des deux-roues ont misé, à leurs débuts, sur la vente en ligne. L'objectif : se passer d'intermédiaires. Mais le suivi des clients n'a pas toujours été à la hauteur des attentes ou s'est révélé coûteux à gérer, notamment en raison des frais logistiques. « *Le SAV, c'est vraiment un sujet clé* », insiste Emile Sautet, le patron de Brumaire, une start-up de scooters et de vélos électriques. C'est la raison pour laquelle la marque tricolore s'est alliée d'emblée avec Doc'Biker, un spéci-

liste des réparations, présent dans toute la France. Autre problème : VanMoof a développé des technologies propriétaires que seules les équipes de la start-up maîtrisent...

A l'inverse, « *nous nous sommes appuyés sur des partenaires solides : Bosch pour le moteur et Samsung pour les batteries* », commente le dirigeant de Brumaire. Ces derniers peuvent réagir vite en cas de besoin.

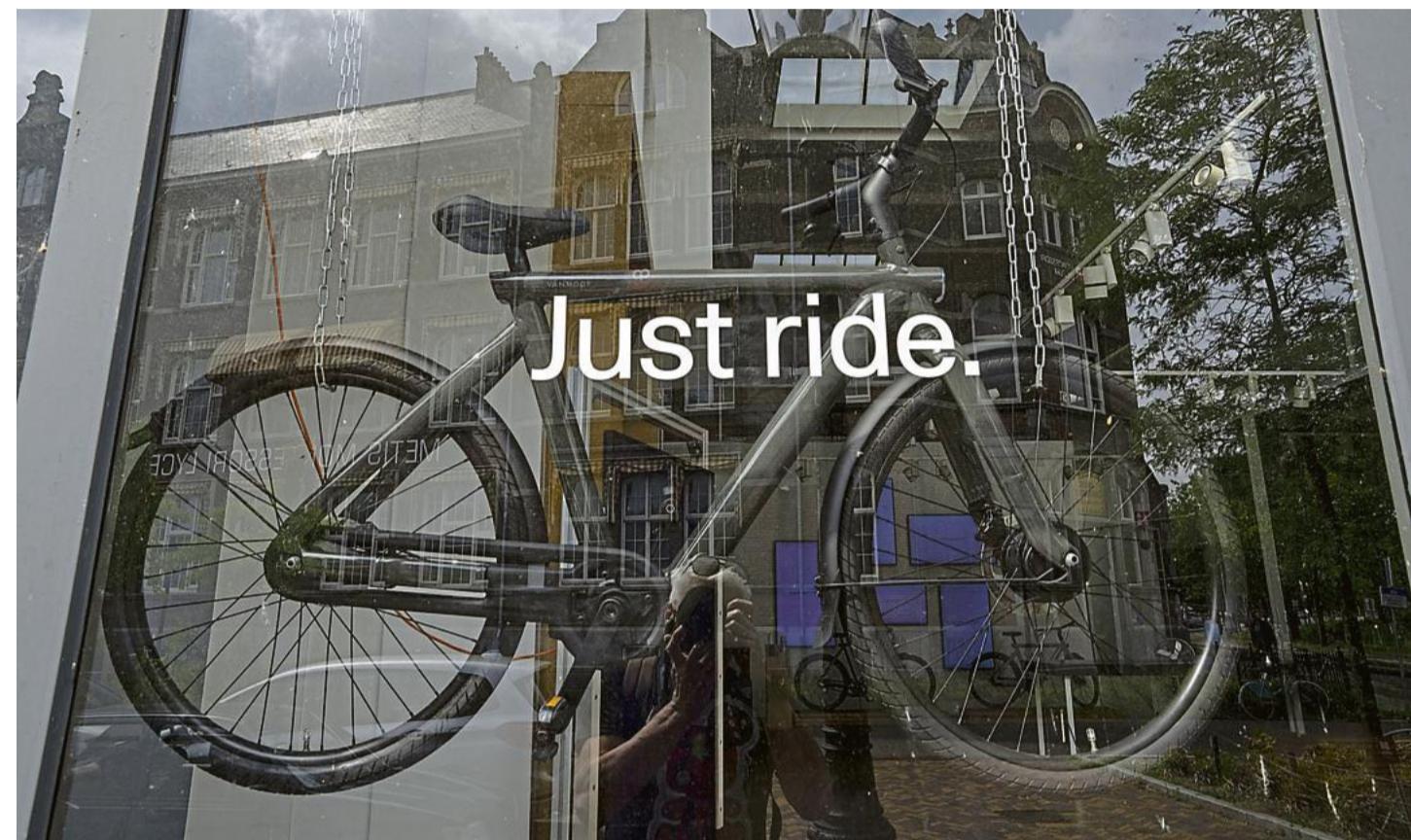
Ces dix dernières années, l'élosion des start-up dans la mobilité urbaine a coïncidé avec une explosion des investissements. Mais aussi avec son corollaire : le culte de la croissance. Cela s'est traduit par des prix de produits abordables et des dépenses de publicité élevées pour faire de l'acquisition de clients.

Le retour du marché du capital-risque, synonyme de levées de fonds moins plantureuses et d'une exigence de rentabilité plus rapide, a changé la donne.

Le retour du marché du capital-risque, synonyme de levées de fonds moins plantureuses et d'une exigence de rentabilité plus rapide, a changé la donne. « *Beaucoup de boîtes qui brûlaient du cash sont asphyxiées car elles pensaient qu'elles pourraient relever sans problème. On va assister à un gros écrémage* », anticipe un investisseur.

Cette année, la start-up RED Electric, parmi les plus gros vendeurs de scooters à batterie en France, a été placée en liquidation judiciaire. L'allemand Unu, autre pionnier du scooter électrique, a aussi dû réduire la voilure.

Dans le monde du vélo, Cowboy a vu sa valorisation reculer nettement lors de son dernier tour de table et vient d'augmenter ses prix. La start-up belge est, en outre, attaquée en justice par EbikeLabs qui l'accuse de vol de technologie. De son côté, le français Angell a récemment vu ses anciens modèles bradés par son partenaire Carrefour, qui avait acheté un lot en 2021... Autant de péripéties qui pourraient échauder les potentiels clients des start-up à l'avenir, voire les pousser vers les produits des marques traditionnelles qui ont, elles aussi, pris le virage de l'électrique. ■



Le tribunal d'Amsterdam a déclaré le fabricant néerlandais de vélos électriques haut de gamme en faillite mi-juillet. Photo Peter Dejong/AP/Sipa

Upway veut rassurer les acheteurs de cycles à batterie reconditionnés

A la suite de la faillite du néerlandais VanMoof, le pionnier français de la vente directe de vélos électriques d'occasion cherche à tranquilliser les amateurs.

David Barroux

Le marché du vélo électrique est secoué par la faillite de VanMoof mais cela ne ralentira sans doute pas pour autant la croissance d'Upway. Cette start-up française a l'ambition de devenir l'acteur de référence de la vente de vélo à batterie d'occasion sur Internet à l'échelle internationale.

Certes la disparition d'un acteur marqué du secteur va refroidir les ardeurs de certains acheteurs, qui pourraient se demander si leur marque de vélo ne risque pas de disparaître un jour. Mais à cela, Toussaint Wattinne, cofondateur

de la jeune poussée, fait remarquer que la marque néerlandaise n'a vendu que quelques milliers de vélos sur un marché dont l'unité de compte est désormais le million.

Ensuite, lui compte justement se démarquer en faisant d'Upway un véritable tiers de confiance, susceptible de rassurer les consommateurs au moment d'investir bien souvent autour de 2.000 euros, même d'occasion, dans un vélo électrique. « Il y a 25 millions de vélos électriques en Europe. Un jour il y aura bien autour d'un million de vélos d'occasion qui seront proposés chaque année. On parle d'un véritable marché », calcule le jeune entrepreneur.

Upway, start-up dont le cycle électrique est la spécialité, achète des vélos qui sont ensuite vérifiés, réparés, revendus, livrés et garantis un an. Dans ses deux entrepôts européens et celui ouvert aux Etats-Unis, à Brooklyn, en mars

dernier, le Frenchy stocke les vélos qu'il acquiert, pour l'essentiel par le biais de partenariats avec un millier de magasins. Ces derniers proposent à leurs clients de reprendre leur « vieux » biclou à batterie pour financer une partie de l'achat d'un modèle plus récent.

Les Etats-Unis, premier marché au monde

« *Les revendeurs ne peuvent pas gérer toutes les marques. Ils n'ont pas forcément le temps ni les compétences pour réparer tous les modèles. Et eux ne peuvent pas stocker pour une durée indéterminée des vélos* », remarque Toussaint Wattinne, qui a fait ses classes chez Uber avec Stéphane Ficaia, l'autre fondateur.

La start-up, qui a levé 30 millions en deux fois auprès de Sequoia Capital et d'Exor Seeds (l'un des fonds de la famille Agnelli), dispose des moyens

financiers pour assurer sa croissance. Elle veut aller vite aux Etats-Unis pour occuper le terrain avant l'émergence d'un rival domestique. « *Il s'est vendu 1 million de vélos électriques aux Etats-Unis l'an dernier. Ils dépasseront assez vite les 2 millions et deviendront le premier marché au monde devant l'Allemagne* », calcule, Toussaint Wattinne.

A court terme, la priorité de la start-up est de trouver un moyen de croître de façon équilibrée. Pour ne pas brûler trop de cash, il faut acquérir des vélos pour faire face à la demande mais ne pas les conserver plus de 4 à 6 semaines. L'enjeu est d'investir dans le marketing pour développer la notoriété mais de disposer ensuite de stocks suffisants pour répondre aux demandes. Pour l'instant, Upway propose un peu plus de 1.700 vélos sur son site français avec des prix allant de 850 à 6.500 euros pour un vélo cargo haut de gamme. ■

Vivalley, le nouvel incubateur des sportechs françaises

SPORTECH

Inauguré ce jeudi à Liévin, dans le Pas-de-Calais, ce pôle géré par Eurasante vise à créer une filière économique autour du sport, de la santé et du bien-être.

Nicole Buyse
— Correspondante à Lille

Il existe une dizaine d'incubateurs autour de la sportech en France avec chacun ses spécificités. L'incubateur de Vivalley, à Liévin (Pas-de-Calais), a choisi de mêler sport, santé et bien-être. Son bâtiment de 4.000 m², achevé en avril et construit par la communauté d'agglomér-

ration de Lens-Liévin – un investissement de 8,4 millions d'euros financé par la Banque des territoires – est inauguré ce 7 septembre. La collectivité a choisi un nouvel opérateur pour Vivalley et son campus : Eurasante, devant la réussite de ce pôle lilleois d'excellence consacrée aux biotechnologies, à la santé et la nutrition. Celui-ci a déjà essaimé avec Euralimentaire, autour de l'alimentation, et Euraseinor, autour de la silver économie, située à Arras (Pas-de-Calais). « Nous allons capitaliser sur notre expérience d'animateur de filière et créer des passerelles avec les 200 start-up de nos trois autres incubateurs accélérateurs », souligne Caroline Aubranger, directrice communication d'Eurasante.

Vivalley en accueille déjà dix. Parmi les plus avancées, Holyfat –

transfuge d'Euralimentaire – a créé une gamme d'encas énergétiques pour les athlètes. Ils sont à base de lipides (oléagineux), ce qui génère beaucoup moins d'hypoglycémie que les barres traditionnelles faites de glucides. Sportopia, elle, développe un strapping vibrant pouvant générer chaleur ou froid. Avec son boîtier électronique connecté enregistrant les données, il vise la prévention des blessures et la récupération des sportifs pendant les compétitions.

Terrain de jeux idéal

Ces jeunes pousses seront à proximité de sportifs de tous niveaux, mais surtout bénéficieront d'infrastructures adéquates. Sur un campus de 110 hectares sont concentrés : l'Arena stade couvert de Liévin (labellisé centre de préparation des

jeux pour les Jeux de Paris 2024), le RC Lens club de foot de ligue 1, plusieurs halles de sport, un centre aquatique, des pistes de courses ou cyclables, notamment reliées au terril de Pinchonvalles, ou encore la fac des sports et de l'éducation physique de l'université d'Artois.

La structure vise 40 projets innovants, créant une centaine d'emplois à travers 25 entreprises d'ici à fin 2025.

Un parc d'activité de 7 ha pourra accueillir PME, ETI et même professions libérales de ces secteurs du

sport, de la santé et du bien-être. Au centre, le Vivalley Center totalise 4.000 m² avec espaces de coworking, salles de conférences et de formation ou encore un sport lab de 2.000 m².

Centre médico-sportif d'excellence

Outre les start-up en incubation y seront aussi hébergées des sociétés exogènes à ces programmes. Trois s'y trouvent déjà, telles que Kobi, qui développera l'équivalent de ticket-restaurant pour le sport, ou encore Cycling Tour, qui propose des séminaires d'entreprises à travers des sorties sportives, notamment en VTT.

Quelque 2.000 m² seront dédiés à un centre médico-sportif d'excellence pour lequel un appel à candidatures a été lancé. Il sera doté d'un

plateau technique d'évaluation et de suivi médico-sportif « à destination aussi bien du particulier que du sportif de haut niveau afin d'optimiser leurs performances, leur rééducation ou leur réathlétisation », souligne Tania Griglio, responsable de l'incubateur.

Le nouvel incubateur vise 40 projets innovants, créant une centaine d'emplois à travers 25 entreprises d'ici à fin 2025. Outre le fait de rendre le sport plus accessible au grand public, l'enjeu est aussi d'aider ces jeunes pousses à profiter de l'opportunité des Jeux Olympiques avec Paris 2024 pour se développer, et à intégrer l'e-sport ou le sport virtuel par simulation (cyclisme, voile, aviron, sport automobile...). Celui-ci pourrait devenir une discipline médaillable dès les JO de 2028, à Los Angeles. ■

Entreprises, commerces, emplois : le décollage économique des quartiers sensibles

- Des milliers de logements et d'équipements publics ont été remis à neuf depuis 20 ans par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.
- Mais le volet économique reste un angle mort, tant il reste compliqué d'y attirer le privé et d'y améliorer l'emploi des habitants.

SOCIAL

Marion Kindermans

C'est la pierre d'achoppement de la politique de la ville. Les émeutes urbaines ont remis avant l'été la focalisation sur le bilan plus que mitigé de l'emploi dans les quartiers sensibles. Les élus attendent des annonces lors d'un prochain Comité interministériel des villes promis pour la rentrée. « Dans les projets de rénovation urbaine, le développement économique a été au début une priorité. Ça ne l'est plus », tacle Philippe Rio. Le maire communiste de Grigny (Essonne), vice-président de l'association Ville & banlieue, en sait quelque chose. Cela fait des années qu'il se bat pour faire revenir de l'activité à la Grande Borne, un des plus grands ensembles d'Île-de-France. Dans cette cité de 4.000 logements, les façades ont été refaites, comme les espaces verts et les aires de jeux, et le tramway arrivera fin décembre. 350 millions d'euros y ont été injectés depuis plus de quinze ans. Mais la question de l'emploi reste un problème, avec un chômage de 22 % dans la ville.

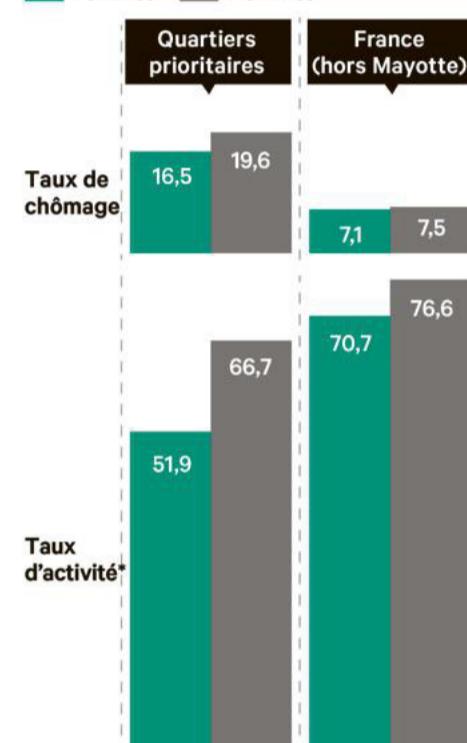
A deux pas, l'usine Coca-Cola, avec ses 285 salariés, est le plus gros employeur, arrivé dès l'ouverture de la ZAC des Radars en 1986. Mais peu de Grignois y travaillent. L'industriel peine à en donner le nombre. « Si on a de bons candidats proches de l'usine, c'est toujours mieux. Mais nous n'avons pas d'engagement sur un nombre d'emplois locaux », commente Richard Beller, le directeur du site, qui se souvient qu'à son entrée dans l'entreprise, en 1999, « beaucoup de salariés en CDI habitaient encore Grigny mais ils en sont partis ».

L'industriel vient de lancer un plan de 114 millions pour augmenter les capacités d'embouteillage et de stockage. « On ne reçoit pas tant de CV que ça d'habitants du quartier », note-t-il. Pourtant, la ZAC

L'emploi dans les quartiers prioritaires en France

En %, en 2022

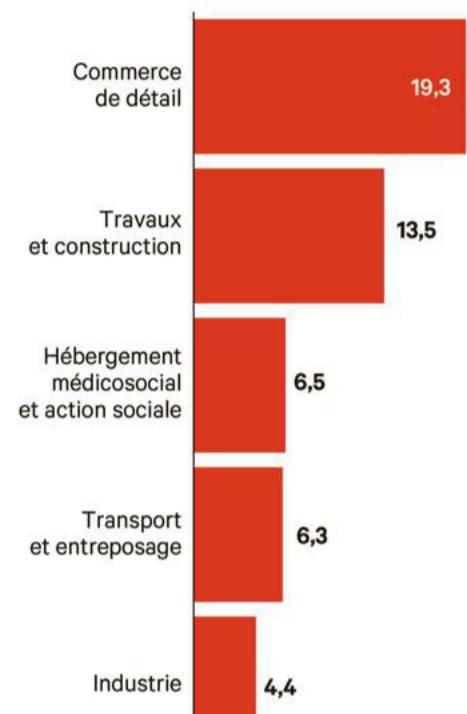
Femmes Hommes



* Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (en emploi ou au chômage) et l'ensemble de la population. ** France hors Mayotte.

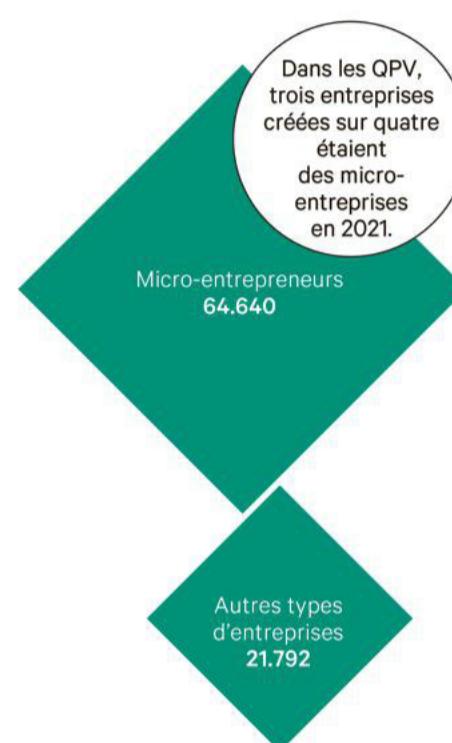
Leurs principales activités économiques

En % par secteur, en 2017



Le micro-entrepreneuriat y est surreprésenté

Nombre d'établissements créés en 2021**, en milliers



Dans les QPV, trois entreprises créées sur quatre étaient des micro-entreprises en 2021.

En 2018, la Cour des comptes avait épingle le « recul économique et commercial » subi par les QPV sur la période 2008-2018.

En 2021, dans un (rare) rapport sur le développement économique, publié sous la houlette d'Olivier Klein avant son départ de l'Anru pour le ministère du Logement, l'agence soulignait que « les projets soutenus dans le cadre du PNRU (1^{er} programme) lancé en 2004 ne semblent pas avoir massivement pris en compte cette thématique [...] au-delà du développement de l'offre d'immobilier à vocation économique et de la fixation des objectifs d'insertion ». En 2018, la Cour des comptes avait épingle le « recul économique et commercial » subi par les quartiers QPV sur la période 2008-2018. Et pourtant, au-delà des problèmes d'image, de sécurité, ravivés par les émeutes de juin, ces quartiers ont des avantages : population jeune et multilingue, foncier abordable, aides publiques, transports.

Dans le quartier du Chêne Pointu, à Clichy Montfermeil, en Seine-Saint-Denis, le centre commercial n'est plus que l'ombre de lui-même. Il sera détruit en 2026. Bruno Rousseau, directeur général adjoint d'Immobilier 3F, le bailleur qui porte le projet, mise sur la mixité sociale engendrée par le tramway et la future gare du Grand Paris Express. « L'enjeu est que les promo-

« La main-d'œuvre dont on a besoin est là »

Les émeutes d'avant l'été remettent-elles en cause l'efficacité de la rénovation urbaine dans les quartiers ?

Il reste beaucoup de choses à faire. Mais il faut rappeler que l'Anru a été créée il y a vingt ans pour rattraper une situation catastrophique dans ces quartiers. Les investissements ont été lourds mais ils ont créé de la valeur. Le premier programme de rénovation urbaine, de 12 milliards d'euros, représente 4 milliards de TVA, 6 milliards de cotisations sociales. Il a permis de créer 40.000 heures de travail pendant dix ans par les entreprises qui ont réalisé les chantiers. Le deuxième volet, le nouveau programme national de rénovation urbaine, qui s'élève aussi à 12 milliards, va concerner 453 quartiers, dont 446 ont vu les travaux démarrer.

Ces émeutes révèlent un malaise. Évidemment que la partie urbanistique ne règle pas tout. Il y a un sujet de sécurité. Quand quelqu'un réussit dans un quartier, dans l'immense majorité des cas, il part ailleurs. Et il est remplacé par quelqu'un de plus précaire. On ne fera pas de mixité sociale tant qu'on n'assurera pas la sécurité aux habitants.

CATHERINE VAUTRIN
Présidente de l'Anru et du Grand Reims

Beaucoup d'argent y a déjà été investi...

Le budget de l'Etat alloué à la politique de la ville s'élève à 500 millions d'euros. Il bénéficie à plus de 5 millions d'habitants qui logent dans ces quartiers. Ramené aux 65 millions de Français, cela représente 8 euros par habitant. Ce n'est pas si énorme. La question, c'est de mieux transformer ces quartiers qui concentrent les difficultés. Par exemple, le nombre de familles monoparentales (25 % des familles) est deux fois plus important que dans le reste de la France. Beaucoup de femmes travaillent avec des horaires atypiques dans des emplois peu qualifiés. Les programmes de réussites éducatives, pour accompagner les enfants le soir après l'école, étaient une bonne chose.

A-t-on délaissé

l'accompagnement humain ? La pérennisation des crédits aux associations est un vrai sujet. Les acteurs associatifs disent qu'ils s'épuisent un peu car c'est compliqué

qu'd'obtenir des crédits de droit commun. Les crédits de politique de la ville durent en général trois ans, dans le contrat de ville, mais sans visibilité sur l'après. Lorsqu'il a créé l'Anru en 2003, Jean-Louis Borloo portait en même temps un plan de cohésion sociale pour mettre « de l'humain dans l'urbain », avec des internats d'excellence, la réussite scolaire, etc. Le plan prévoyait un pourcentage d'heures d'insertion pour amener les habitants vers l'emploi. Au total, le premier programme de rénovation urbaine totalise 38 millions d'heures d'insertion, soit 25.000 emplois ETP. Et 45 % des bénéficiaires étaient en emploi après six mois. On ne peut pas dire qu'il n'est pas passé. Mais la limite de l'exercice, c'est que tout le monde n'a pas envie de travailler dans le bâtiment. La difficulté, c'est aussi le manque de réseau pour les stagiaires ou les étudiants.

Regrettez-vous que les zones franches urbaines n'aient pas été plus efficaces ?

Ce dispositif permettait d'installer dans les quartiers une activité pour embaucher des gens issus des QPV [quartiers prioritaires de la politique de la ville, NDLR]. Le problème a été la capacité des entreprises installées

à offrir des postes adaptés. Dans le Grand Reims, par exemple, dans la ZFU qui couvre le quartier Croix-Rouge, des commerces de proximité se sont implantés. Mais je n'ai pas vu quinze entreprises se développer ! C'est dommage, il y aurait peut-être des choses à améliorer avec ce dispositif. C'est ce qui me préoccupe, c'est que le taux d'emploi reste encore plus faible dans ces quartiers alors qu'on n'a jamais eu autant besoin de salariés. C'est un vrai problème. La main-d'œuvre dont on a besoin est là. Malheureusement, le gamin qui est guetter et gagne 100 euros par jour, on a du mal à lui faire des propositions qui l'intéressent. Le trafic de drogue et l'argent généré par ce trafic sont un gros problème. C'est la gangrène de nos quartiers.



L'Union de Reims / MaxPPP

« On ne fera pas de mixité sociale tant qu'on n'assurera pas la sécurité aux habitants. »

Il est difficile d'y attirer de l'activité économique ou des commerces. Comment résoudre cela ?

La mixité de commerces est aussi une mixité de l'offre. On voit bien que dans certains centres-villes, c'est compliqué, mais cela procède du vivre ensemble et cela crée de la richesse. L'Anru n'a pas de compétence commerciale en tant que telle. C'est une politique portée par l'établissement public Epareca (qui a rejoint l'agence nationale de cohésion des territoires) et qui a permis de reconstruire des centres commerciaux. L'ANRU peut y contribuer dans la façon dont est réalisé l'urbanisme. Les quartiers construits dans les années 1960-1970 ont été longtemps fermés sur eux-mêmes. Nos opérations ont consisté à ouvrir vers l'extérieur en démolissant des tours. C'est une manière de développer une mixité d'usage. Des habitants du centre-ville viennent désormais y faire leurs courses. Quand on fait tomber des immeubles, c'est pour ouvrir ces quartiers.

Ne se heurte-t-on pas à un handicap d'image, que les émeutes ne vont pas arranger ? L'image, on peut la changer. Si on arrive à faire de la mixité à l'école

par exemple, en créant des établissements un peu spécifiques. A Troyes, une école internationale est en construction au cœur d'un quartier sensible. Le but est de créer du trafic par l'intérêt d'une offre spécifique. Autre exemple, à Auxerre, où une école de musique attire des enfants d'ailleurs. Mais il y a une chose peu connue, c'est que dans l'ensemble, les habitants sont attachés à ces quartiers. Dans les opérations de relogement qu'on mène, les gens veulent le plus souvent rester.

Y a-t-il des choses à faire évoluer au sein de l'Anru ? L'Anru est en perpétuelle réflexion. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, on ne peut pas dire que rien n'a été fait. Notre objectif, c'est d'améliorer la vie des habitants des quartiers en métropole et outre-mer. Lorsque j'ai été nommée présidente, il y a un an, j'ai créé le club des maires, on se réunit deux à trois fois par an pour échanger sur les bonnes pratiques. Dans l'Anru, il y a un fort engagement des élus. Ils s'engagent sur chacun des territoires quel que soit l'échiquier politique. Ils savent qu'une partie de l'avenir de la République se joue là.

— Propos recueillis par M. K.

icile sibles

ovation urbaine (Anru).
itants.

teurs immobiliers du privé viennent afin de soutenir la relance des investissements et du marché immobilier», décrypte-t-il, jugeant que «ces centres refermés sur eux-mêmes, ça ne marche pas». «L'idée est de ramener dans les quartiers une locomotive type Auchan, Aldi, et de remettre des commerces et des services dans les rues, au rez-de-chaussée des immeubles.»

«Donner envie»

«L'économie, c'est la partie compliquée, et nous ne sommes pas les seuls acteurs sur ce sujet», plaide Anne-Claire Mialot, la directrice de l'Anru. L'agence déploie plusieurs outils (quartiers productifs, quartiers fertiles, etc.), en partenariat notamment avec la Caisse des dépôts ou avec l'Agence nationale pour la cohésion des territoires sur la partie commerces. Des tiers-lieux, des cités artisanales, d'exateliers clandestins de réparation de voitures comme le Mobil Hub à La Courneuve, ou encore des caves transformées en espace agricole avec la start-up Cyclopónics, fleurissent ça et là. Mais la tâche est ardue. Le fonds de 200 millions d'euros lancé en 2015 par l'Anru pour co-investir avec des privés ne compte que seize opérations, dont le campus numérique porté par l'entrepreneur Cyril Zimmermann à Marseille.

«Pour donner envie aux entreprises de s'installer, il faut aussi une politique de sécurité, de réussite éducative et de lutte contre les discriminations» clame la directrice de l'agence, ancienne préfète déléguée pour l'égalité des chances en Seine-Saint-Denis. «On arrive à faire venir des commerces et des professions libérales mais, pour le reste, c'est une autre histoire», concède Benoist Apparu, ancien ministre du Logement et président du promoteur immobilier Emerige, pour qui le problème est qu'il est «compliqué de manière structurelle d'attirer des entreprises dans des quartiers d'habitation». ■

Les zones franches urbaines en fin de vie dans l'indifférence générale

Ce dispositif public, créé en 1997, visait à faire venir des entreprises dans les quartiers sensibles et à améliorer l'emploi des habitants. Flanqué d'un bilan en demi-teinte, il doit disparaître fin décembre.

Le compte à rebours a commencé pour les emblématiques zones franches urbaines. Le 31 décembre prochain sonnera la fin d'un dispositif public vieux de vingt-six ans, qui a marqué des années de volonté de reconquête des quartiers. Ces ZFU, auxquelles le terme territoires entrepreneurs (TE) a été accolé en 2014, étaient destinées à faire venir les entreprises dans les quartiers sensibles à fort taux de chômage, en appui de la réhabilitation menée par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

Circonscrites à des périmètres de plus de 10.000 habitants, elles sont une centaine à travers tout le territoire, dont 26 rien que pour l'Ile-de-France. Grâce à des exonérations fiscales (pas d'impôt sur les bénéfices pendant cinq ans, puis dégressivité les trois suivants) et sociales, elles devaient convaincre entreprises, commerçants et professions libérales de venir s'installer dans des cités à l'image dégradée : Vaulx-en-Velin (Rhône), Grigny (Essonne), La Courneuve (Seine-Saint-Denis), quartiers nord de Marseille (Bouches-du-Rhône)...

Emblématiques des années 2000, les ZFU ont disparu _des discours de la politique de la ville.

Les conditions : un chiffre d'affaires de moins de 10 millions d'euros, moins de 50 salariés – pour éviter les effets d'aubaine des grands groupes – et, surtout, axe le plus délicat, au moins 50 % de salariés habitant en QPV (quartier prioritaire de la politique de la ville) ou dans la ZFU.

En blematiques des années 2000, ces ZFU sont devenues quasi invisibles, disparaissant des discours de la politique de la ville.



Grâce à des exonérations, entreprises, commerçants et professions libérales devaient s'installer à Grigny. Photo Delmestre/Anru

Crées en 1997, elles ont pourtant démarré sur les chapeaux de roues. Au début, les résultats sont à la hauteur des attentes. Les évaluations, positives, s'amontent. Selon un bilan de l'Insee de 2012 (le dernier en date), dans les premières zones, les exonérations auraient permis, au bout de cinq ans, l'implantation de 9.700 à 12.200 établissements, soit 41.500 à 56.900 emplois. Mais ensuite, les espoirs flétrissent. Des entreprises ferment, d'autres sont davantage des transferts d'activités que des créations, et l'allégement général des charges sur les bas salaires dès 2003 réduit l'avantage comparatif des ZFU. En 2009, le Conseil économique, social et environnemental évalue le coût pour l'Etat à 2,5 milliards d'euros entre 2003 et 2007. Les bilans officiels s'espacent. «Au début, on suivait les données autour des ZFU, il y avait des chiffres. Ce n'est plus le cas, c'est devenu une niche fiscale comme une autre», tacle Philippe Rio, maire PCF de Grigny (Essonne). Mais elles ont

joué le rôle d'accélérateur. Les entreprises qui voulaient s'agrandir ou investir ont pu le faire grâce aux aides ; cela a été utile pour les médecins, les commerçants.»

Attractivité mitigée

D'autres sont plus circumspects. «Les dispositifs de défiscalisation ou de baissé des charges sociales ne sont pas efficaces. Pour faire venir des entreprises, il faut des aides directes, du cash», estime l'ex-ministre du Logement Benoist Apparu, président d'Emerige. En 2018, la Cour des comptes relevait des résultats mitigés dans un rapport sur l'attractivité des quartiers prioritaires.

Les allégements d'impôts directs dans les ZFU-TE, par exemple, «s'établissent à 201 millions d'euros au PLF 2020, soit exactement le même montant qu'en 2008». C'est le début de la fin. Devant s'arrêter initialement fin 2020, le dispositif aura tout de même bénéficié d'un sursis de trois ans. — M. K.

A Marseille, la revitalisation des cités se fait attendre

Le plan «Marseille en Grand» va consacrer 650 millions d'euros à la rénovation de plusieurs quartiers prioritaires. La précédente enveloppe de l'Anru n'a pas radicalement changé la situation des cités.

Paul Molga
— Correspondant à Marseille

1,2 milliard d'euros injectés entre 2009 et 2020, 650 millions de plus accordés il y a un an, et toujours autant de chômage et de pauvreté dans les quartiers prioritaires marseillais visés par l'Anru, l'agence nationale pour la rénovation urbaine. Du haut des tours perchées sur les collines environnant la ville, la vue sur la rade est époustouflante. Mais, au sol, tout manque encore : services publics, vie associative, transports, entreprises. «L'isolement de ces quartiers est profondément enraciné dans l'histoire de la ville. Il faut plus que des millions pour ramener la vie ici», déplore, amer, un ancien responsable de l'Anru.

Le constat est impitoyable : un quart de la population marseillaise est pauvre, selon l'Insee. Et c'est au nord de la ville que cette pauvreté se concentre, sur les anciennes terres huppées de la bourgeoisie pho-

cénne où, pendant les Trente Glorieuses, 22 cités ont été aménagées à la hâte. Après le premier choc pétrolier, le chômage frappe leurs habitants. Au tournant des années 1980, l'Etat inscrit ces quartiers comme prioritaires dans l'arsenal curatif de la politique de la ville.

Depuis, liftings partiels et chirurgie lourde – plus de 1.500 démolitions, 500 reconstructions de logement sur site, 2.500 réhabilitations – ont constitué le cœur de programmes de jouvence jalonnés de multiples dispositifs censés mettre fin à la dévitalisation de ces zones. Au fil des ans, la situation n'a fait pourtant que s'aggraver : en 2012, quatre arrondissements de Marseille sur seize figuraient sous le seuil de pauvreté. Dix ans plus tard, ils sont sept, certains quartiers affichant même un taux de pauvreté de 70 %.

Job dating

«Reconstruire une ville sur la ville prend du temps», admet Samia Ghali, adjointe divers gauche au maire de Marseille chargée de la Ville et de la Relation avec l'Anru. En décembre 2022, au pied de l'emblématique tour G de la cité du parc Kallisté, dans le 15^e arrondissement, elle avait mis l'accent sur la lenteur des procédures préalables à la démolition de cette barre décatie ;

démolition envisagée dès 2006. Seulement 80 % des logements avaient pu être rachetés à leurs propriétaires après de longues négociations. En mai, la Ville a pris un arrêté de mise en sécurité de l'édifice et ordonné son évacuation pour le raser d'ici la fin de l'année, 17 ans après les premiers coups de crayon.

Dans le monde économique, les quartiers nord de Marseille se voient désormais comme une opportunité.

La reconfiguration qui suivra devrait prendre modèle sur Plan d'Aou, une autre cité excentrée de Marseille pour laquelle l'Anru, les collectivités et les bailleurs sociaux ont consacré 116 millions d'euros et dix ans de travaux afin d'opérer une transformation radicale. Ses 900 logements ont été démolis, les habitants relogés, puis 230 nouveaux appartements ont été reconstruits ainsi que de nouvelles voies d'accès pour rapprocher les habitants de l'emploi et renouer avec le noyau villageois en contrebas. Certes, à part quelques commerces, aucune

entreprise ne s'y est installée. Mais elles viennent désormais recruter de la main-d'œuvre. Cet hiver, par exemple, l'entreprise de restauration collective Sodexo a mené une journée de job dating à laquelle ont assisté 65 habitants. «Les transports en commun sont arrivés jusqu'à nous. Serendre en ville pour travailler est maintenant possible», applaudit Souad Boukhechba, présidente de l'association Les Femmes du Plan d'Aou, à l'origine de cette initiative.

«Dans le monde économique, les quartiers nord se voient désormais comme une opportunité», confirme Cyril Zimmermann. Fondateur de l'école du numérique la Plateforme, il va investir 55 millions d'euros pour créer d'ici 2026 un immense campus de près de 25.000 m² dans un des quartiers les plus délabrés du 15^e arrondissement. L'édifice accueillera 3.000 élèves de tous les milieux sociaux qui seront formés gratuitement aux nouvelles technologies. Une locomotive espérée pour d'autres initiatives privées. ■

70 %
LE TAUX DE PAUVRETÉ
dans certains quartiers.

Sinari se voit en leader européen des logiciels de transport routier

INNOVATEURS

Guillaume Roussange

— Correspondant à Rennes

Sinari passe la vitesse supérieure pour devenir un leader européen des logiciels de gestion de la supply chain. L'éditeur informatique breton annonce, ce jeudi, avoir bouclé fin juillet un LBO («leverage buy-out») ou rachat avec effet de levier) marqué par la prise de participation majoritaire de Bridgepoint Development Capital (BDC) – dont le montant reste confidentiel –, aux côtés du management de l'entreprise et des actionnaires historiques, le fonds New Alpha Vert. Ce dernier avait accompagné la création du groupe issu, en 2019, du rapprochement des sociétés OMP Transport et GPI.

L'objectif affiché était alors de donner naissance au leader français des solutions logicielles dédiées au transport routier et à la logistique. Quatre ans plus tard, cette ambition est atteinte. La PME, qui emploie 260 collaborateurs dont une cinquantaine au sein de son siège à Rennes, pèse 40 % du marché français – 30 % du belge – des solutions d'aide aux opérations de transport, les «TMS» selon la terminologie du secteur.

Outre cette spécialité, Sinari est présent sur le segment de la gestion des entrepôts (warehouse management systems, WMS), le management des aspects sociaux ou réglementaires, l'assistance aux conduc-

Il a dit



«Le secteur s'industrialise et se consolide, ce qui rend incontournable la digitalisation des entreprises.»

SÉBASTIEN RUFFLÉ
Président du groupe Sinari

teurs ou l'optimisation des tournées de livraison.

«Le secteur du transport s'industrialise et se consolide, ce phénomène rend incontournable la digitalisation des entreprises qui ont besoin d'outils pour piloter finement leur activité, en assurer la traçabilité et augmenter le partage d'informations entre chargeurs, logisticiens et transporteurs», explique Sébastien Rufflé, président du groupe Sinari. Cette offre «à 360°» a permis à Sinari de profiter à plein de la croissance du marché, en hausse de 7 à 8 % par an. Son chiffre d'affaires avoisine les 40 millions d'euros, deux fois plus qu'à son lancement. Avec l'appui de Bridgepoint, qui détient désormais plus de «trois quarts du capital», selon Thomas Moussallieh, directeur au sein du fonds, ce volume d'affaires devrait doubler d'ici à quatre ans. L'éditeur breton compte se développer en Europe, en s'implantant notamment en Allemagne, en Espagne ou en Italie, où le «taux d'équipement des entreprises reste peu élevé, malgré le dynamisme des marchés».

Croissance externe

La croissance du groupe passe également par de nouvelles opérations de croissance externe – il acquiert une à deux entreprises en moyenne par an – afin d'élargir son offre de services, par exemple dans la gestion de colis ou de garages. Entré à la Bourse de Londres en 2021, Bridgepoint, qui gère quelque 39,5 milliards d'actifs, dispose déjà d'une réelle expérience dans le domaine du transport en Europe. Ces dernières années, le fonds a notamment investi dans le suédois Memnon Networks, un spécialiste des solutions SaaS pour le transport, et plus récemment dans l'allemand PTV et ses solutions de gestion de trafic.

«Nos bureaux et notre réseau doivent permettre à Sinari de s'imposer comme un leader européen», affirme Thomas Moussallieh. Le groupe, qui compte déjà 6.000 clients en France et au Benelux, a été classé 4^e éditeur de logiciel français par Numéum, le syndicat professionnel des entreprises de services numériques. ■

en bref



Le spécialiste de la chimie Socomore se renforce encore aux Etats-Unis

BRETAGNE Socomore, fabricant vanneaux des produits chimiques pour le traitement des surfaces métalliques et en matériaux composites, a annoncé avoir augmenté sa participation au capital de l'américain Flamemaster. Cette hausse de 23 % à 75 % propulse le brevet à la tête du dernier fabricant indépendant de mastics aéronautiques des Etats-Unis avec lequel il collabore depuis 2019. L'opération ouvre surtout à l'ETI, qui emploie 360 salariés, le marché de la défense américain. Flamemaster est la 14^e acquisition (la 8^e en Amérique du Nord) de Socomore, qui réalisera cette année 100 millions d'euros de chiffre d'affaires. La société réalise désormais la moitié de son activité en Europe et 40 % en Amérique du Nord.

Lire l'intégralité de l'article sur lesechos.fr

Nouvelle alerte contre un regain de tension sur les marchés

- Dans une lettre adressée aux dirigeants du G20, le président du FSB, Klaas Knot, évoque un « moment charnière pour la stabilité financière mondiale ».
- Les secteurs les plus sensibles aux taux d'intérêt, comme l'immobilier, méritent une surveillance particulière.

BOURSE

Sophie Rolland

Depuis l'effondrement de plusieurs banques régionales américaines et le sauvetage de Credit Suisse au printemps dernier, les marchés financiers semblent à nouveau sereins. Un calme trompeur ? C'est justement la crainte du puissant Financial Stability Board (FSB ou Conseil de stabilité financière), un organisme international créé en 2009 par le G20, pour alerter sur les vulnérabilités du système financier mondial.

Dans une lettre adressée aux dirigeants du G20 en amont du sommet qui se tiendra à New Delhi ce week-end, son président Klaas Knot évoque un « moment charnière pour la stabilité financière mondiale ». La combinaison d'une inflation persistante, d'un resserrement des conditions financières et de l'essoufflement de la reprise économique mondiale « pourrait compromettre la capacité des emprunteurs à assurer le service de l'encours historiquement élevé de la dette mondiale et créer des difficultés pour les prêteurs bancaires et non bancaires », estime-t-il.

Problèmes de gouvernance
L'incendie qui s'est étendu après la chute de SVB, de Signature Bank et le premier sauvetage d'une banque systémique depuis la crise de 2008, Credit Suisse, a certes été circonscrit, rapidement et efficacement, par les autorités. Les banques disposent aussi de bilans beaucoup plus solides qu'il y a 15 ans. Mais « de nouvelles tensions sur les marchés financiers ne peuvent être exclues au cours des prochains mois », prévient Klaas Knot.

Les secteurs les plus sensibles aux taux d'intérêt, comme l'immobilier, méritent une surveillance particulière, estime le FSB. Tout comme les acteurs qui les financent, qu'ils soient bancaires ou non bancaires. La vigilance s'impose d'autant plus que les turbulences de mars ont fait apparaître au grand jour les problèmes de gouvernance de certaines institutions financières, et leur gestion défaillante des risques de liqui-

dité et de taux. Cette mini-crise bancaire a également fait émerger de nouveaux problèmes, ceux de la stabilité des dépôts, qui apparaissait jusque-là comme acquise, de la rapidité de la transmission des paniques bancaires et du rôle des réseaux sociaux. Quelles leçons en tirer ? Le FSB publiera prochainement un rapport destiné à répondre à cette question et à fixer quelques grandes orientations pour l'avenir.

Les régulateurs mondiaux confirment qu'ils veulent faire rentrer les cryptoactifs dans le rang.

Autre sujet d'inquiétude pour le Conseil de stabilité financière, l'augmentation de l'effet de levier des intermédiaires financiers non bancaires. Ces acteurs hétéroclites (fonds monétaires, gestionnaires d'actifs, assureurs, hedge funds...) désignés sous le terme peu flatteur de « shadow banking » font déjà l'objet d'une attention certaine de la part des régulateurs depuis plusieurs années, en particulier sur les questions liées à la liquidité des fonds ouverts et à la procyclicité des appels de marge. « Si l'est pas correctement géré, l'effet de levier peut amplifier le stress en cas de choc et conduire à une crise systémique, comme l'ont montré les tensions récentes sur les matières premières et le marché obligataire », insiste, cette fois, le président du FSB.

Enfin, sujet de préoccupation plus récent, les régulateurs mondiaux confirment qu'ils veulent faire rentrer les cryptoactifs dans le rang. Outre les liens de plus en plus importants avec la finance traditionnelle et donc les potentiels problèmes pour la stabilité financière, le FSB pointe des « risques liés à la souveraineté monétaire, à la volatilité des flux de capitaux et à la politique budgétaire ». En juillet, le Conseil de stabilité financière a remis au G20 une série de recommandations destinées à servir de base à la réglementation mondiale des cryptoactifs. ■



Klaas Knot dirige le FSB (Financial Stability Board) depuis décembre 2021. Photo Dhiraj Singh/Bloomberg

Dette : la bombe à retardement des traders de l'ombre

L'endettement des hedge funds et des firmes de trading menace la stabilité des marchés, redoute le Conseil pour la stabilité financière. La forte remontée des taux d'intérêt fait craindre des faillites en cascade dans la finance non bancaire.

Nessim Aït-Kacimi

A l'échelon mondial, la dette contractée par les « non-banques », à savoir les fonds d'investissement, hedge funds, assureurs..., est comparable à celle des ménages : 48.000 milliards de dollars, contre 56.000 milliards.

Cette « finance de l'ombre » agglomère des acteurs dont le niveau de transparence et la prise de risque sont très disparates. Les hedge funds, les fonds alternatifs aux fonds traditionnels, figurent en tête de liste des cauchemars récurrents des régulateurs après une série d'accidents aux répercussions mondiales, de LTCM à Amaranth en passant par Archegos. Leur dette, essentiellement contractée à court terme, repré-

sente près de 40 % de leurs capitaux. Les hedge funds empruntent notamment auprès de trois grands courtiers spécialisés de banques (Goldman Sachs, Morgan Stanley, JP Morgan), qui s'approprient plus de la moitié des clients.

Cet argent leur sert à augmenter leur prise de risque sur les marchés internationaux afin de gagner davantage d'argent. Seulement, cet « effet de levier » de l'endettement multiplie à la fois les profits et les pertes. En cas de faux pas, ils devront céder des actifs afin de rembourser rapidement leurs créanciers. Le Conseil de stabilité financière alerte sur l'effet boule de neige de ces ventes précipitées.

« De nombreux hedge funds mettent en œuvre des stratégies avec des niveaux de levier relativement faibles. Cependant, certains emploient des stratégies à fort effet de levier, complexes et concentrées, dont les risques peuvent être difficiles à évaluer par les contreparties et les régulateurs de manière efficace », constate le rapport du Conseil de stabilité financière.

A la différence de l'Union européenne et du Royaume-Uni, les Etats-Unis ne limitent pas l'effet de

levier des hedge funds. A Londres, deuxième capitale mondiale des hedge funds derrière New York, les 10 premiers hedge funds (Brevan Howard, Man group...) concentrent près de 60 % de l'endettement de l'ensemble des fonds alternatifs. Le leader mondial, Citadel, la firme de Ken Griffin, est un gros utilisateur d'effet de levier pour son

approche dite de « multistratégies » (le fonds répartit ses capitaux sur une multitude de traders spécialisés sur un marché). Ces fonds multistratégies, très demandés par les investisseurs, gèrent plus de 900 milliards de dollars. Leur force de frappe sur les marchés est 5 à 6 fois supérieure grâce à leur endettement, selon Goldman Sachs. Ce sont eux, ainsi que les fonds dits « global macro » (trading mondial), qui font la pluie et le beau temps sur les marchés.

Créer le chaos

Sur les marchés obligataires et le crédit, de nombreux hedge funds opèrent sur les mêmes stratégies et ont recours à de la dette pour doper leur rendement. Ils tentent d'exploiter toutes les opportunités offertes par l'envolée des taux et le retour de la volatilité. Leurs comportements moutonniers, associés à leur endettement, sont une source récurrente de crainte de la part des banques centrales. Elles doivent gérer une situation déjà délicate de hausse des taux et ne souhaitent pas que les spéculateurs en profitent pour créer le chaos. ■

« Certains hedge funds emploient des stratégies à fort effet de levier, complexes et concentrées, dont les risques peuvent être difficiles à évaluer par les contreparties et les régulateurs. »

RAPPORT DU CONSEIL DE STABILITÉ FINANCIÈRE

Bridgepoint achète un fonds d'infrastructures

PRIVATE EQUITY

La société de gestion britannique a annoncé mercredi l'acquisition de la firme américaine Energy Capital Partners pour 835 millions de livres.

Thibaut Madelin

Vingt-quatre heures après CVC, Bridgepoint a annoncé mercredi l'acquisition d'une société de gestion spécialisée dans l'infrastructure, soulignant ainsi le succès de

cette classe d'actifs de long terme et le mouvement de consolidation qui s'accélère dans le private equity.

La société britannique cotée en Bourse, qui contrôle notamment la franchise Burger King en France avec le Groupe Bertrand, va acheter la firme américaine Energy Capital Partners (ECP) pour un montant de 835 millions de livres (977 millions d'euros), financé pour moitié en nouvelles actions. ECP, qui gère 19 milliards de dollars d'actifs avec des participations dans la transition énergétique (renouvelable, batteries...), deviendra ainsi l'un des principaux actionnaires de Bridgepoint, ses associés étant appelés à détenir 19 % à 25 % des titres.

L'action Bridgepoint a bien réagi : elle a gagné près de 9 % mercredi en séance, les investisseurs saluant la dimension stratégique de l'opération.

Consolidation

Avec cette transaction, Bridgepoint va gérer 57 milliards de dollars d'actifs, allant du private equity traditionnel à la dette – depuis son acquisition d'EQT Credit en 2020 – en passant donc par l'infrastructure. Une expansion que la société de gestion avait annoncée aux marchés lors de son introduction en Bourse, à l'été 2021.

Bridgepoint veut encore attaquer le marché secondaire, sur lequel

s'échangent les parts de fonds de private equity détenus par les investisseurs, ou encore l'immobilier. « Avec ECP, nous avons trouvé chausse à notre pied », se félicite Frédéric Pescatori, partenaire et responsable de la France et l'Europe du Sud chez Bridgepoint. L'opération témoigne du mouvement de consolidation dans le private equity.

Mardi, CVC a annoncé la prise de contrôle du gérant en infrastructures néerlandais DIF Capital Partners, qui gère 16 milliards d'euros d'actifs, pour un montant d'environ 1 milliard d'euros. Le fonds détient notamment une participation dans la Saur, numéro trois français de l'eau.

« Tous les ingrédients sont là pour que le secteur se consolide », estime Frédéric Pescatori, citant le nombre élevé de sociétés de gestion (1.200 aux Etats-Unis) et les contraintes de réglementation, de distribution ou encore de dialogue avec les investisseurs institutionnels auxquelles elles sont confrontées.

Nouveau contexte

Ces facteurs devraient gagner en importance dans le contexte actuel de hausse des taux, qui freinent les ventes d'actifs par les acteurs du private equity et compliquent leurs levées de fonds après une décennie d'euphorie grâce aux taux bas. « Il y aura plus d'opérations de rapproche-

ments, mais ce n'est pas si facile d'en faire », souligne toutefois Frédéric Pescatori, qui précise que les discussions avec ECP ont duré assez longtemps. Un facteur a aidé au rapprochement : les deux sociétés ont toutes deux à leur capital l'investisseur américain Blue Owl (comme CVC ou PAI d'ailleurs).

Cette opération intervient alors que Bridgepoint est en train de lever son nouveau fonds, BE VII. En juillet, à l'occasion de la présentation de ses résultats semestriels, la société de gestion évoquait avoir obtenu des engagements d'investisseurs à hauteur de 6 milliards d'euros. En mars, elle évoquait un objectif de 7 milliards. ■

Le classement des meilleurs analystes financiers en 2023

● Le classement Institutional Investor Research, qui distingue les meilleurs acteurs de la place de Paris en matière d'analyse, est paru mercredi. ● Depuis la réglementation européenne MiFID 2, figurer en tête de ce classement est devenu primordial pour les professionnels.

BOURSE

Rendez-vous incontournable pour les professionnels des marchés, le sondage Institutional Investor (II Research, ex-Extel) est paru mercredi matin. Il distingue les meilleurs acteurs de la place, en matière d'analyse financière des sociétés cotées, à la fois à un niveau collectif (équipes de recherche) et individuel (analystes), mais aussi en matière de recherche macroéconomique.

Ce classement a recueilli au niveau européen l'opinion de plus de 5.000 gérants ou analystes buy-side (qui assistent les gérants dans leur prise de décision).

Autrefois gratuite, l'analyse financière est devenue payante.

Cela a bouleversé les relations entre les brokers et leurs clients.

Depuis que la directive européenne MiFID 2 a été imposée en 2018 de découpler les tarifs de l'exécution des ordres et de la recherche sur les sociétés cotées, figurer en tête du classement Institutional Investor Research est un argument de poids pour les courtiers quand

ils cherchent à placer leur recherche auprès des gestionnaires d'actifs. Autrefois gratuite, l'analyse financière est devenue payante. Ce nouveau modèle économique a bouleversé les relations entre les brokers et leurs clients. Pour dégager moins d'argent, les gestionnaires d'actifs consomment moins d'analyse que par le passé. En conséquence, pour mieux négocier avec les clients, le bureau de recherche a intérêt à être bien classé.

La recherche d'Oddo BHF plébiscitée en France

En tête de ce sondage pour les équipes de recherche sur les actions européennes, figurent les trois mêmes brokers que l'an dernier. BofA Securities et BNP Paribas Exane arrivent, cette année, premiers ex aequo. L'an dernier, l'américain devançait de justesse le français. Comme en 2022, JP Morgan suit en troisième position.

UBS est quatrième, suivi par Barclays, qui gagne trois places. Morgan Stanley est sixième. Mais c'est Jefferies qui progresse le plus dans le classement. En un an, il gagne 10 places et se classe numéro sept.

Pour le nombre d'analystes primés, le classement est un peu différent de celui des équipes. Comme l'an dernier, BNP Paribas Exane revendique la première place, suivie de BofA Securities, de JP Morgan et de Barclays.

Pour les valeurs françaises, le trio de tête ne surprend pas. Il est identi-

Le Top 5 des équipes de recherche en France...

Rang	Société	Part de marché	
		2023	2022
1	Oddo BHF	31,57 %	33,6 %
2	Kepler Cheuvreux	18,33 %	20,3 %
3	BNP Paribas Exane	11,66 %	13,3 %
4	Société Générale	10,74 %	10,7 %
5	CIC Market Solutions/ESN	5,59 %	3,0 %

... et le Top 5 des analystes

Rang	Analystes	Société
1	Jérôme Bodin	Oddo BHF
2	Thomas Besson	Kepler Cheuvreux
3	Stéphane Houry	Oddo BHF
4	Laurent Daure	Kepler Cheuvreux
5	Patrick Jousseau	Société Générale

«LES ÉCHOS / SOURCE : INSTITUTIONAL INVESTOR

L'Europe veut réinstaurer la gratuité pour la recherche sur les actions

Pour mettre fin aux effets néfastes de la directive MiFID 2 sur la qualité de l'analyse financière et le nombre de valeurs suivies, la Commission européenne prône un retour en arrière. Les prix de la recherche et d'exécution des ordres pourraient être regroupés au lieu d'être séparés.

Laurence Boisseau

Au départ, les intentions étaient bonnes. L'Union européenne voulait plus de transparence sur les marchés. Mais MiFID 2 a généré des dommages collatéraux. Pour la recherche-action sur les sociétés cotées, la directive, entrée en vigueur il y a cinq ans, a été un vrai cauchemar. En imposant aux intermédiaires financiers de vendre leur recherche financière, auparavant gratuite car financée indirectement par les frais d'exécution des ordres, ce texte a mis à la qualité de l'analyse et provoqué une hémorragie d'analystes. Les règles de dissociation (le fameux « unbundling » en anglais) conçues pour rompre le lien entre commissions de courtage et recherche en investissement ont aussi provoqué un net recul de la couverture des PME et ETI.

Les décideurs politiques européens, alertés par certains régulateurs des marchés comme le gendarme boursier français ou par des représentants de l'industrie, ont d'abord tenté de limiter ces effets

néfastes. Avant de faire clairement machine arrière. En 2021, pour la première fois, l'Europe a modifié les règles et autorisé un paiement conjoint (« bundling » en anglais) sur la recherche et l'exécution des transactions pour les sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure au milliard d'euros.

Donner de la visibilité aux sociétés cotées

Fin 2022, dans le listing Act, la Commission européenne a voulu aller plus loin. Pour donner de la visibilité aux sociétés cotées, elle a fait deux propositions. D'abord, relever ce seuil de 1 milliard à 10 milliards d'euros pour autoriser un paiement conjoint. Ensuite, instaurer un cadre particulier de recherche qui serait rémunérée par l'entreprise cotée. Ce, afin de compenser la faible couverture des entreprises à faible et moyenne capitalisation.

En France, notamment, ce type de recherche appelé recherche sponsorisée a explosé depuis 2018 et a permis d'éviter une trop grande atrophie de l'analyse sur les petites et moyennes capitalisations. Compte tenu des conflits d'intérêts, la Commission a proposé que cette recherche respecte un code de conduite élaboré ou approuvé par un opérateur de marché ou une autorité compétente au sein de l'Union. La France a déjà mis en place ce type de cadre. Ce dernier a été élaboré par les principales associations de place et par le régulateur.

Fin juin, le Conseil a arrêté sa posi-

tion sur la proposition de la Commission européenne. Il va plus loin encore que cette dernière. Pour lui, il faut mettre un terme à toute dissociation des frais. Il a retenu un paiement conjoint pour tout type de capitalisation boursière. Un retour en arrière. En même temps, il propose que le code de bonne conduite élaboré pour la recherche sponsorisée le soit par l'Esma, le gendarme européen des marchés.

La recherche financière, auparavant gratuite, était financée par les frais d'exécution des ordres.

La gratuité imposée aux intermédiaires financiers a nui à la qualité de l'analyse et provoqué une hémorragie d'analystes.

Au Parlement, les négociations sont désormais en cours. Elles pourraient aboutir en octobre. Les eurodéputés sont partagés sur les seuils de capitalisation pour autoriser un paiement conjoint. Ils hésitent entre 5 et 10 milliards d'euros. Quant à la charte, certains préfèrent que chaque pays en adopte une, tandis que

d'autres prônent une charte européenne. Les acteurs de l'industrie financière, eux, s'interrogent. A quoi va servir cette nouvelle réforme ? Les investisseurs qui effectuent davantage de travaux en interne ont réalisé des économies. Ils apprécient la transparence. A l'inverse, les analystes ont perdu leur emploi. Les grandes banques et les gros courtiers se taillent la part du lion. N'est-ce pas trop tard pour les brokers ?

« Le rebundling total est une fausse bonne idée. Il n'est pas souhaitable de rouvrir des discussions entre les sociétés de gestion et les bureaux de recherche. En effet, depuis cinq ans, de nombreux investissements ont été faits pour se conformer aux exigences de MiFID 2 », estime Emmanuel de Fournoux, directeur des activités de marché à l'Amaf (Association française des marchés financiers). Quant aux évolutions proposées sur la recherche sponsorisée, elles sont plutôt bien accueillies. Mais l'Amaf prône une approche nationale, avec des orientations de l'Esma fixant seulement les grands principes. « Les marchés de PME et d'ETI conservent un ancrage essentiellement local », souligne Emmanuel de Fournoux. Le Royaume-Uni pourrait lui aussi s'affranchir des règles de MiFID 2. Mi-juillet, dans son discours annuel, le chancelier britannique Jeremy Hunt a déclaré qu'il encouragerait le retour au « bundling » pour redynamiser la recherche sur les petites et moyennes entreprises britanniques. ■

en bref

Le sucre au plus haut depuis 11 ans

MATIÈRES PREMIÈRES Les contrats à terme sur le sucre ont atteint, mercredi, 26,94 cents la livre à New York, le prix le plus élevé depuis octobre 2011. Alvean, une maison de commerce contrôlée par le producteur brésilien Copersucar, prévoit une pénurie de 5,4 millions de tonnes pour la prochaine saison. En Inde, les agriculteurs auront du mal à planter de la canne à sucre en raison de pluies de mousson inférieures à la moyenne. En Thaïlande, deuxième exportateur, l'augmentation des plantations de manioc devraient détourner les cultivateurs de la canne à sucre.

Credit Suisse inquiété à Singapour

BLANCHIMENT La police de Singapour a saisi 125 millions de dollars singapouriens (92 millions de dollars) provenant des comptes bancaires du Turc Vang Shuimin, un blanchisseur d'argent présumé, chez Julius Baer et l'unité locale de Credit Suisse, selon Bloomberg. Les banques n'ont pas immédiatement répondu aux demandes de commentaire. La police attend toujours des informations de cinq institutions financières anonymes, selon l'agence de presse.

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberauté - Égalité - Fraternité

Département du Val de Marne

Etablissement Public Territorial 12

Grand-Orly Seine Bièvre

Projet de modification n°2 du Plan local d'urbanisme

Ville d'Arcueil

RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°A2023_850 en date du 9 août 2023, le Président de l'établissement public territorial a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan local d'urbanisme de la ville d'Arcueil.

Le projet de modification a pour objet :

- D'augmenter la part d'espaces verts et particulièrement de pleine terre exigée,
- De procéder éventuellement à quelques ajustements permettant de réaliser le projet de ferme urbaine,
- De permettre la réhabilitation du futur Hôtel de Ville de la commune d'Arcueil,
- De corriger des coquilles ou des maladresses de rédaction dans le règlement du PLU.

Ce projet a donné lieu à la décision n° MRAe AKIF-2023-072 rendu le 1^{er} juin 2023 de dispense d'évaluation environnementale émise par la Mission régionale de l'autorité environnementale, confirmée par la délibération du Conseil territorial du Grand-Orly Seine Bièvre n° 2023-06-27_3252 en date du 27 juin 2023.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles préalablement paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la Mairie d'Arcueil (10 Avenue Paul Doumer - 94110 Arcueil) pendant 30 jours consécutifs, du 6 septembre au 6 octobre 2023 inclus, aux jours et horaires ordinaires d'ouverture au public, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses éventuelles observations sur le registre d'enquête, ou les adresser en Mairie, par voie postale, au commissaire enquêteur qui les annexera au registre.

Les observations pourront également être transmises par voie électronique : Adresse du registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/arcueil-modification-n2-plu>

Adresse email de dépôt des contributions : arcueil-modification-n2-plu@mail.registre-numerique.fr

Les pièces du dossier pourront être consultées sur le site internet de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre à l'adresse suivante : <https://www.grandorseinebièvre.fr>

Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Melun, par décision n°E23000059/77 en date du 4 juillet 2023 a désigné Madame Hélène PLANQUE en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Claude POUEY en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur siégera à la Mairie (10 Avenue Paul Doumer - 94110 Arcueil) pour y recevoir toutes les personnes intéressées les :

- Mercredi 6 septembre 2023 de 9h à 12h
- Samedi 16 septembre 2023 de 9h à 12h
- Vendredi 6 octobre 2023 de 13h30 à 17h30

Les observations du public émises sur les registres seront enregistrées et conservées.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur, qui, dans le délai d'un mois transmettra au Président de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre le dossier d'enquête complet et ses annexes avec son rapport accompagné de ses conclusions motivées.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur (10 Avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil) aux heures et jours habituels d'ouverture.

A la suite de l'enquête publique, le projet de modification du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et des avis des personnes publiques associées, sera soumis pour avis au Conseil municipal d'Arcueil, puis présenté au Conseil territorial du Grand-Orly Seine Bièvre en vue de son approbation. La modification du PLU d'Arcueil entrera en vigueur à l'issue des mesures de publicité prévues au code de l'urbanisme.

**Le Président de l'établissement public territorial
Grand-Orly Seine Bièvre**

EP 23-469 / contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

La BCE appelle à une accélération de la transition énergétique

- La Banque centrale européenne a publié les résultats de son deuxième stress test sur le risque climatique.
- Il en ressort que l'économie aurait intérêt à renforcer ses efforts pour se mettre d'ici à 2030 sur les rails de l'Accord de Paris.

POLITIQUE MONÉTAIRE

Guillaume Benoit

« Il faut clairement accélérer sur la route vers l'Accord de Paris. » Dans une note de blog publiée à l'occasion de la présentation des résultats des deuxièmes tests de résistance (stress test) sur le risque climatique de la Banque centrale européenne, Luis de Guindos, son vice-président, a fermement invité les Etats, les entreprises et le secteur financier à redoubler d'effort dans la lutte contre le réchauffement.

Il ne s'agissait pas d'évaluer l'impact du changement climatique sur la solvabilité des banques, comme dans les exercices menés par le superviseur bancaire, mais d'étudier les conséquences pour l'économie dans son ensemble de la vitesse à laquelle est réalisée la transition.

L'étude repose sur trois scénarios. Le premier est celui d'une accélération immédiate de la transition énergétique, permettant de rattraper le temps perdu et d'afficher en 2030 une réduction des émissions de CO₂ compatible avec l'Accord de Paris. C'est-à-dire atteindre la neutralité carbone en 2050 et limiter le réchauffement à 1,5 °C d'ici à la fin du siècle.

2.000 milliards d'euros

Dans le deuxième scénario, les efforts de décarbonation restent à leur niveau actuels pendant trois ans puis accélèrent pour arriver aux objectifs du premier scénario en

2030. Enfin, le troisième prévoit un départ plus tardif des efforts, et un rythme plus lent.

Pour les équipes de la BCE, les résultats montrent que les entreprises et les ménages bénéficiaient clairement d'une transition plus rapide, malgré un coût initial plus important. Cette accélération nécessiterait de multiplier les investissements, pour atteindre 2.000 milliards d'euros d'ici à 2025, contre 500 milliards actuellement.

Elle aurait aussi pour corollaire une hausse significative du prix de l'énergie. Au risque d'alimenter des pressions inflationnistes alors que la banque centrale mène actuellement une politique monétaire très dure pour enrayer la hausse des prix.

Mais, assurent les auteurs de l'étude, malgré ce surcoût initial, les risques financiers diminueraient considérablement à moyen terme. Les investissements massifs dans les énergies renouvelables permettraient notamment de réduire plus rapidement les dépenses énergétiques. Et les besoins financiers grimperaient à 3.000 milliards d'euros en cas de démarrage tardif des efforts (scénario 2). Quant au troisième scénario, il ne permettrait pas de respecter l'Accord de Paris, avec à la clé « des risques physiques significatifs » mettant à mal la solidité des entreprises et de l'économie.

En termes de stabilité financière, les trois scénarios pèseraient sur la solidité des entreprises, notamment à cause de l'augmentation des prix de l'énergie mais aussi du financement des investissements de décarbonation, nécessitant un plus fort

endettement. Dans le premier scénario, après une hausse, les taux de défaut se stabiliseraient en 2027 et entamerait un déclin. Dans les deux autres scénarios, la progression des défauts serait à la fois plus violente et durable.

Idem pour les ménages. La qualité de leur portefeuille de crédit se détériorerait deux fois plus dans le cadre du deuxième scénario (investissements tardifs) que du premier. Une accélération des investissements ferait donc in fine peser moins de risques sur le système bancaire. Reste désormais à convaincre les Etats et les acteurs économiques d'aller plus vite sur la transition énergétique. Ce qui semble difficile, alors que les perspectives de la zone euro s'assombrissent. ■



La BCE estime que les investissements dans la transition énergétique seront rentabilisés plus rapidement s'ils sont massifs. Photo Andreas Meichmann/Sipa

Climat : les banques européennes pourraient perdre jusqu'à 21 milliards par an

Selon le dernier stress test climatique mené par la BCE sur l'ensemble de l'économie européenne, le secteur bancaire pourrait pâtir d'une transition énergétique retardée.

Marion Heilmann

La transition climatique, si elle était retardée, pourrait coûter cher aux banques européennes, surtout aux grandes. Selon le dernier stress test climatique mené par la

Banque centrale européenne (BCE) sur l'ensemble de l'économie, les banques européennes pourraient perdre jusqu'à 21 milliards d'euros par an en 2029, si l'accélération de la transition énergétique était reportée à 2026 mais parvenait tout de même à respecter l'Accord de Paris.

A l'inverse, ces pertes ne culmeraient « qu'à » 13 milliards d'euros par an en 2026, avant de refluer à 6,6 milliards par an d'ici à 2030, si la transition climatique était engagée massivement dès

maintenant. En revanche, si les objectifs de l'Accord de Paris n'étaient pas respectés du tout, les pertes s'élèveraient à 9 milliards d'euros par an jusqu'en 2030 mais seraient bien plus lourdes par la suite. Ces pertes, pour une banque médiane, seraient ainsi 78 % plus élevées en 2030 qu'en 2022 si la transition était retardée, contre seulement 48 % de plus si la transition était rapide.

La BCE précise toutefois qu'un quart de ces pertes annuelles seraient dues à l'environnement macroéconomique et aux politiques climatiques actuelles. Les banques vont donc devoir augmenter leurs provisions en conséquence.

Risque de crédit

La BCE estime que les banques vont souffrir de la transition climatique, notamment car les entreprises et les ménages risquent d'avoir davantage de difficultés à rembourser leurs crédits. Pourquoi ? Les prix de l'énergie risquent d'augmenter, tout comme les investissements nécessaires à la transition.

Les grandes banques subiraient ainsi des pertes équivalent à 0,7 % du volume de leurs prêts d'ici à 2030 dans le cadre d'une transition accélérée, contre 0,9 % dans le cadre d'un effort tardif. Et ce sont les grandes banques qui seraient

les plus exposées. En effet, 40 % du total des portefeuilles de prêts des banques européennes servent à financer les industries qui consomment le plus d'énergie. Cette proportion est encore plus élevée pour les grands établissements financiers, ce qui fait que 10 % des banques représentent 90 % de l'exposition aux secteurs qui consomment le plus d'énergie. Or ces grandes banques accordent à elles seules un tiers des prêts de toute la zone euro.

La BCE précise qu'en plus de leur exposition à des secteurs directement concernés par la transition climatique, les grandes banques seraient davantage exposées au risque de défaut, car leurs prêts ont moins de collatéral. Ainsi, en cas de défaut sur le prêt d'une entreprise, la perte moyenne s'élèverait à 50 % pour une grande banque, contre 30 % pour de plus petits établissements. ■

40 %

du total des portefeuilles de prêts des banques européennes servent à financer les industries qui consomment le plus d'énergie.

en bref

Le directeur général du régulateur bancaire suisse démissionne

BANQUE Urban Angehrn, le directeur général du régulateur des banques et des marchés financiers suisse (la Finma), a annoncé sa démission mercredi. Celui qui avait pris les commandes de l'autorité en novembre 2021 justifie son départ par une « charge de travail importante et prolongée », ayant eu des « conséquences sur sa santé ». Urban Angehrn a joué un rôle majeur dans la gestion de la crise de Credit Suisse, acheté en mars par UBS. En juillet, il avait signé une tribune dans laquelle il reconnaissait que cet épisode avait mis en évidence les limites des capacités de surveillance de la Finma. Sa démission prendra effet à la fin du mois et la directrice générale adjointe Birgit Rutishauser assurera l'intérim.

MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023

THINK TANK RH

PRÉSENTATION DE LA RECOMMANDATION ANNUELLE

INSCRIPTION >> vu.fr/TT-RH-23-PUB ■ #TTRH

En partenariat avec

andrh cegid indeed OliverWyman Project Management Institute.

Organisé par

Les Echos Le Parisien ÉVÉNEMENTS

Le sort de la banque Monte dei Paschi suspendu aux divisions du gouvernement italien

- Une vision étatiste s'oppose à une vision libérale au sein de la coalition au pouvoir sur l'avenir de la banque toscane dont le Trésor est le premier actionnaire.
- La privatisation doit intervenir d'ici à la fin 2024.

BANQUE

Olivier Tosseri
— Correspondant à Rome

Après le projet de taxe bancaire, dont les modalités font l'objet d'un débat au sein du gouvernement en Italie, la privatisation de Banca Monte dei Paschi di Siena (BMPS) suscite à son tour des tensions au sein de la coalition des droites au pouvoir.

Des déclarations contradictoires sur l'avenir de la plus vieille banque du monde, le week-end dernier, ont fait reculer son titre à la Bourse de Milan. Le ministre des Affaires étrangères Antonio Tajani, qui a repris le parti Forza Italia après la mort de son fondateur Silvio Berlusconi, s'est déclaré favorable à une « accélération de la privatisation de BMPS », estimant qu'une proposition pour l'opération serait faite « à court terme ».

Une ligne partagée par son collègue Aldofo Urso, ministre de l'Entreprise et du Made in Italy, hi-

erque du parti Fratelli d'Italia de Giorgia Meloni. Ces propos ont en revanche été catégoriquement démentis par le responsable économique de la Ligue, Alberto Bagnai, qui est surtout le vice-président de la commission des Finances de la Chambre des députés.

« Ce n'est pas à l'ordre du jour », a-t-il séchement commenté. « Nous résoudrons la question tranquillement sans nous laisser dicter notre conduite par qui que ce soit, et encore moins par la précipitation », a dû préciser le ministre de l'Economie Giancarlo Giorgetti.

Ne pas brader BMPS

L'Etat est le premier actionnaire de BMPS (64,2 %) depuis son renflouement à hauteur de 5,4 milliards d'euros en 2017. Après l'échec des négociations avec UniCredit en 2021, le Trésor Italien a convenu avec l'Union européenne (UE) d'un nouveau délai pour sortir de son capital d'ici à la fin 2024.

BMPS est sur la voie du redressement. Les résultats de Luigi Lovaglio, à sa tête depuis février 2022,



Ancêtre des banques, Banca Monte dei Paschi di Siena, sur la voie du redressement, ravive les envies et les tensions au sein du gouvernement.

sont unanimement loués. Au premier semestre, le bénéfice net a été multiplié par douze pour s'élever à 619 millions d'euros, supérieur aux attentes des analystes. « Nous sommes à un tournant et en bonne voie pour dépasser le milliard d'euros de bénéfice d'ici à la fin de l'année », se félicite Luigi Lovaglio.

« Pourquoi brader BMPS dans ces conditions ? » s'interroge un fonctionnaire du ministère de l'Economie, qui rappelle que l'Etat a investi 8,5 milliards d'euros entre son acquisition et les participations aux différentes augmentations de capital. Le titre BMPS s'établissait en 2017 à 6,9 euros, contre 2,5 euros

actuellement. « Mais ce sont deux visions qui s'opposent au sein du gouvernement », précise cette source proche du dossier. Celle souverainiste, qui veut maintenir le contrôle sur la banque, et celle libérale qui veut accélérer les privatisations. » Une ligne de fracture qu'on retrouve sur le projet de taxe bancaire.

Pas de prétendant sérieux

Les rumeurs persistantes d'un rapprochement entre BMPS et Banco BPM ont ainsi été relancées. Cette aggrégation satisferait les partisans d'un troisième pôle bancaire italien faisant contrepoids à l'hégémonie d'Intesa San Paolo et d'UniCredit. Giuseppe Castagna, le patron de Banco BPM, ne cesse, cependant, de répéter que sa banque est trop petite pour une telle opération.

Plusieurs observateurs estiment qu'UniCredit, qui connaît bien le

dossier, pourrait rouvrir des négociations pour réaliser enfin l'opération de M&A que le marché attend. Selon une source gouvernementale, le Trésor reste ouvert à une réduction de sa participation par le biais d'une ou plusieurs ventes d'actions sur le marché, ce qui n'entraverait pas la recherche de partenaires. ■

Rome veut alléger le fardeau de la dette des PME et des artisans

Un projet de loi soutenu par le parti de Giorgia Meloni vise à effacer une partie des prêts non performants (NPL) des artisans et PME en difficulté pour leur donner accès au crédit bancaire.

les soutenir car ils sont à la base de notre système économique et social. » Au cœur du projet : des prêts non performants qu'ils doivent encore rembourser aux fonds, d'une valeur allant jusqu'à 25 millions d'euros.

Après avoir effrayé le secteur bancaire transalpin au cours de la dernière décennie, les prêts non performants (NPL) avaient disparu du débat public italien. Ce dossier refait surface à la faveur d'un projet de loi que le gouvernement Meloni s'apprête à soumettre au Parlement.

Il concerne ces prêts classés comme douteux par les banques italiennes entre 2015 et 2018, et qu'elles ont ensuite vendus avec une décote à des fonds sous forme de portefeuilles, ou par le biais de titrisation, avant la fin 2022.

Le ministre de l'Entreprise et du Made in Italy va reprendre une proposition de loi de son parti Fratelli d'Italia. « Nous nous confrontons avec tous les acteurs du secteur pour présenter une mesure destinée à soutenir les artisans et les PME-PMI, a déclaré Adolfo Urso. Nous devons

« Nous devons les [artisans et PME-PMI] soutenir car ils sont à la base de notre système économique et social. »

ADOLFO URSO
Ministre de l'Entreprise et du Made in Italy

comme ils l'ont été par le passé, estime l'économiste Stefano Caselli. On a craint que cela le redévie après la pandémie mais aujourd'hui on constate que leur niveau n'est pas inquiétant. Le projet du gouvernement me laisse perplexe. Celui risque d'avoir un coût trop élevé pour les finances publiques fragiles alors qu'il suffirait qu'il apporte sa garantie auprès des banques. » — O.T.

Selon l'agence de notation Scope Ratings, les emprunteurs pourraient adopter une approche attentiste avant de conclure des accords extrajudiciaires avec les fonds, ce qui entraînera des retards dans le recouvrement des NPL.

Giovanni Bossi, directeur général de Cherry Bank, qui investit dans les NPL, a déclaré à Reuters que la mesure pourrait inciter les opérateurs étrangers actifs dans le secteur à se détourner du marché italien. Selon lui, « cela serait dommageable pour les banques, car cela réduirait la demande pour leurs créances douteuses ».

« Les NPL ne sont plus un problème vital pour le secteur bancaire

»

Antonio Pisacreta/Ropi-REA

619 MILLIONS D'EUROS

619

MILLIONS D'EUROS
Le bénéfice net de Banca Monte dei Paschi di Siena au premier semestre a été multiplié par 12. Il est supérieur aux attentes des analystes.

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

QR code

Informations et inscriptions : vu.fr/obssolidaire23

#SalariésAidants

En partenariat avec

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS



SÉANCE DU 06 - 09 - 2023
CAC 40 : 7194,09 (-0,84 %) NEXT 20 : 11119,5 (-0,07 %)
CAC LARGE 60 : 7769,92 (-0,79 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5373,6 (-0,78 %)
DATE DE PROSCRIPTION : 26 SEPTEMBRE

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OUV VOL ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	CLOT VOL NB TITRES	% CLOT VOL	% VEIL VOL	% AN VOL	BPA
	+ HAUT	% MOIS	+ HAUT AN PER	% MOIS	
	+ BAS	% 52%	+ BAS AN RDT	% 52%	
AIR LIQUIDE (AII) ♦ A 163,42 544,416 164,68 + 0,94 + 24,37	15/05/23 2,95 523,75,225	164,68 + 355 168,48	134,86 + 134 138,76	39,45	
AIRBUS GROUP (AIR) ♦ A 133,24 672,236 133,94 - 0,12 + 20,64 34	25/04/23 153 790,395,611	133,94 + 295 111,68	132,72 + 379 111,68	134	
ALSTOM (ALO) ♦ A 24,4 697,988 24,88 + 0,85 + 9,03	17/07/23 0,25 381,855,265	24,91 - 6,89 28,41	24,25 + 22,5 20,69	101	
ARCELORMITTAL (MT) ♦ A 24,805 14,287,33 24,89 - 0,28 + 1,3	15/05/22 0,27 852,809,745	25,04 - 111 30,515	24,795 + 957 23,095		
AXA (CS) ♦ A 27,75 2,25,31 27,588 - 0,9 + 5,87	08/05/23 17 214,751,714	27,51 - 107 32,44	27,78 + 163 26,6	6,16	
BNP PARIBAS (BNP) ♦ A 58,87 292,341 58,6 - 1,33 + 10,05	17/07/23 0,24 2,12,34,164	59,1 - 116 67,02	59,1 + 258 47,02	6,66	
CREDIT AGRICOLE (ACA) ♦ A 13,2 4,965,095 11,26 + 0,86 + 14,54	06/06/23 0,56 3,05,13,854	16,75 - 851 19,19	16,52 + 134 15,67	3,37	
DANONE (DN) ♦ A 52,75 797,991 52,73 - 0,11 + 7,11	09/05/23 2,22 677,773,128	52,86 - 271 61,88	52,18 + 364 48,3	3,79	
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ♦ A 36,655 117,626 36,565 - 0,26 + 9,17	24/05/23 114 339,964,068	36,635 - 322 41,985	36,265 - 582 33,095	0,57	
EDENERG (EDEN) ♦ A 58,44 303,457 58,24 - 0,58 + 14,47	30/05/23 105 3,025,902,350	58,66 + 308 62,4	59,14 + 229 59,94	933	
HERMES INTL (RMS) ♦ A 1802 57011 1833,4 - 0,86 + 26,88	07/06/23 1 249,580,059	1866,2 - 486 20,505	1819 + 149 14,50	0,52	
KERING (KER) ♦ A 47,15 171,070 46,87 - 2,31 - 1,43	02/05/23 9,5 124,070,778	47,05 - 891 63,06	46,855 - 617 46,685	203	
LVMH (MC) ♦ A 17,26 69,973 75,78 - 0,38 90,45	28/04/23 14 24,25,285,011	75,78 - 138 90,45	75,28 + 196 72,46	985	
EUROFINS SCIENT. (ERF) ♦ A 54,84 19,019,3 55,16 - 0,29 - 17,75	22/05/23 3,23 45,539,715	55,52 - 638 72,12	54,36 - 174 53,46	1,81	
HERMES INTL (RMS) ♦ A 1802 57011 1833,4 - 0,86 + 26,88	03/07/19 2,45 190,742,750	1866,2 - 486 20,505	1819 + 149 14,50	0,52	
UNIBAIL-R/WFD (URW) A 48,69 21,059,0 49,34 - 0,74 + 1,46	24/03/20 5,4 139,04,050	49,34 - 206 63,07	48,57 - 243 42,06		
VEOLIA ENV. (VIE) ♦ A 27,81 104,830 27,81 - 0,22 + 15,88	23/05/22 2,44 210,210,140	27,81 - 307 30,21	27,55 + 975 24,33	4,03	
VINCI (DG) ♦ A 65,78 65,788 59,51 - 0,65 + 14,7	09/05/23 11,2 175,385,875	59,99 + 709 60,93	59,25 + 229 33,65	0,14	
TOTAL ENERGIES (TTE) ♦ A 59,62 392,255 59,51 - 0,65 + 14,7	21/06/23 0,74 2,42,97,59177	59,99 + 709 60,93	59,25 + 229 33,65	0,14	
INFOTEL (INFO) △ A 28,4 12,947 51,58 - 0,47 + 42,34	15/05/23 17 820,75,763	51,58 - 274 72,46	51,25 + 12,6 6,66		
STELLANTIS NV (STLAP) A 17 24,053,08 16,922 - 0,1 + 27,52	24/04/23 114 314,387,815	17,19 - 518 18,878	17,19 + 4,37 4,85		
IMERYS (NIKO) ▲ A 35,24 12,080,07 35,68 - 0,54 + 14,72	05/06/23 0,25 295,72,284	36,45 - 6,64 43,96	35,14 + 263 31,85	0,7	
SAFRAN (SAF) ♦ A 14,48 4,996,18 14,04 - 0,23 + 24,91	30/05/23 13,5 427,260,541	14,48 - 4,39 11,66	14,04 + 4,39 11,66	0,92	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ▲ A 25,66 3,25,077 25,53 - 0,58 + 8,73	09/05/23 3,15 572,835,884	25,79 + 0,53 28,385	25,17 + 12,6 22,96	6,66	
SAIN-GOBAIN (SGO) ♦ A 57,47 77,813,9 57,71 - 0,21 + 26,42	12/06/23 2,17 513,95,430	58,12 - 5,87 62,4	57,38 + 4,43 49,85	3,47	
SCHNEIDER ELECTRIC (SUE) ▲ A 13,22 5,67,71 9,82 - 0,8 + 9,35	09/05/23 1,2 175,58,121,713	9,86 - 4,8 10,518	9,86 + 1,3 9,35		
GUILLEMOT (GUI) ▲ A 6,8 2,04,51 6,78 - 0,29 + 47,11	07/06/23 0,25 12,05,18,749	7,04 - 1,72 17,27	7,04 + 1,78 21,6		
ICADE (ICAD) ▲ A 34,1 5,05,005 34,06 - 0,29 + 15,36	04/07/23 2,17 76,323,545	34,54 - 5,13 51,35	34,33 - 2397 31,52		
ID LOGISTIC (IDL) ▲ A 260 2,04,22 250,5 - 3,65 + 6,53	04/07/2021 0,045,050 550,005	253 - 3,73 283	253 + 12,6 212		
GUERBET (GBT) ▲ A 20,65 2,04,22 20,5 - 0,97 + 20,87	12/06/23 1,55 7,08,735	20,9 - 3,76 23,2	20,9 + 733 16		
INPHARM (IPH) ▲ A 10,36 2,04,22 10,44 - 0,35 + 12,24	19/05/23 2,38 8,49,095 20,4	10,5 - 5,47 14,32	10,5 + 703 29,84	12,65	
INTERPARFUMS (ITP) ▲ A 5,88 1,04,18 5,41 - 0,98 + 70,3	07/06/23 0,25 12,05,18,749	5,88 - 14,4 68,182	5,75 + 45,76 6,46	3,69	
INVENTIVA (INA) ▲ A 2,02 1,04,18 2,04 - 0,52 + 29,91	11/05/23 10,5 69,169,517	2,02 - 304 50,046	2,02 + 3049 50,909	194	
INNOVIA (INFI) ▲ A 2,66 1,04,18 2,05 - 0,58 + 6,53	21/06/23 0,74 2,42,97,59177	2,66 - 204 312	2,66 + 12,2 184,5		
SOPRA STÉD. BIO. (DIM) ▲ A 26,25 4,25,19 28,29 - 1,03 + 31,64	15/05/23 13,1 103,92,091 238,147	28,29 + 1,87 27,14	28,17 - 721 214	8,82	
SCOR (SCR) ▲ A 24,013 2,04,18 24,1 - 0,57 + 5,26	13/06/23 1,2 19,015,215 238,147	24,1 - 5,17 27,2	24,1 - 5,17 27,2	2,36	
SEB (SKS) ▲ A 9,58 5,48,96 9,21 - 0,47 + 17,11	04/07/2021 0,012,002 10,55,005	9,58 - 1,08 10,93	9,21 + 30,55 17,85	2,66	
SAVENCIA (BH) ▲ A 5,48 1,04,18 5,5 - 0,37 + 5,82	15/05/23 1,1 10,55,005 238,147	5,5 - 1,51 5,26	5,48 + 185 6,4		
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) ▲ A 1,222 6,23,44 1,214 - 0,83 + 27,82	04/07/2021 0,012,002 10,55,005	1,222 - 4,41 184,5	1,222 + 10,7 119,6		
SOITEC (SOI) ▲ A 166,3 2,04,18 166,65 - 0,03 + 9,03	15/05/23 1,1 10,55,005 238,147	166,65 - 5,66 182,3	166,65 + 5,66 182,3		
EX-D 13/05/16 REGIP IP20 ▲ A 296,06 2,04,18 296,06 - 0,56 + 12,26	15/05/23 1,1 10,55,005 238,147	296,06 - 22,63 226,2	296,06 + 50,96 85,7	0,93	
SEGERFERRARI GROUP (SEFER) ▲ A 1,136 4,336 1,136 - 0,37 + 2,42	30/05/23 1,1 14,95,195 238,147	1,136 - 0,37 1,43	1,136 + 3,39 2,92		
FRO00001950682 26/04/23 0,24 12,29,99,259 10,92 - 10,57 10,58	26/04/23 0,24 12,29,99,259 10,92	10,92 - 10,57 10,58	10,92 + 10,57 10,58	3,64	
SES-IMAGOTAG (SES) ▲ A 10,68 2,10,12 10,72 - 0,19 + 12,13	25/06/12 0,15 10,55,005 238,147	10,68 - 8,03 17,38	10,68 - 8,03 17,38		
FRO010282822 25/06/12 0,15 10,55,005 238,147	25/06/12 0,15 10,55,005 238,147	10,55 - 1,61 10,55	10,55 + 1,61 10,55		
TELEPERFORMANCE (RCF) ▲ A 1,222 6,23,44 1,214 - 0,83 + 27,82	04/07/2021 0,012,002 10,55,005	1,222 - 4,41 184,5	1,222 + 10,7 119,6		
TRACT (TRACT) ▲ A 1,21 3,19 1,21 - 0,56 7,48	12/06/23 2,17 5,05,169 238,147	1,21 - 0,56 7,48	1,21 + 3,29 22,2		
FRO00001379484 20/09/22 0,24 17,45,587 10,77 - 10,57 10,57	20/09/22 0,24 17,45,587 10,77	10,77 - 10,57 10,57	10,77 + 10,57 10,57		
SOPRA STÉD. BIO. (DIM) ▲ A 20,38 1,04,18 20,4 - 1,06 + 31,63	15/05/23 1,1 10,55,005 238,147	20,38 - 1,06 22,26	20,38 + 5,09 28,84		
SMCP (SMCP) ▲ A 5,05 1,04,18 5,05 - 0,59 + 10,69	15/05/23 1,1 10,55,005 238,147	5,05 - 1,57 5,58	5,05 + 5,09 10,69		
SOLOCAL GROUP (PAJ) ▲ A 0,12 1,04,18 0,12 - 0,37 + 2,42	13/07/23 1,1 10,55,005 238,147	0,12 - 0,37 0,74	0,12 + 3,29 0,74		
SODEXO					

carnet

PORTRAIT

par Henri de Lestapis

Emmanuelle Jary, la fourchette pour boussole



Emmanuelle Jary

« Rire est le propre de l'homme ? Cuisiner aussi ! » souligne Emmanuelle Jary, pour compléter la citation de Rabelais. La créatrice sur YouTube de la chaîne « C'est meilleur quand c'est bon » est d'ailleurs en bonne voie pour égaler la réputation de Gargantua. Les petits reportages culinaires en ligne que cette fine fourchette a lancés en 2016 rassemblent en effet plus de 1,9 million d'abonnés, tous réseaux sociaux confondus. Et déjà, son jeune magazine trimestriel du même nom, truffé d'enquêtes, de recettes et de bonnes adresses, dont le second numéro paraît aujourd'hui en kiosque, est tiré à 70.000 exemplaires.

Emmanuelle Jary est encore surprise de l'engouement que suscitent ses émissions, où elle révèle sa naturelle spontanéité sous la caméra de son mari Mathieu Pansard. « Au début, nous faisions cela à nos heures perdues. Mais en 2019, le succès a vraiment bondi, se rappelle-t-elle. Pour des raisons que je ne m'explique pas entièrement, une vidéo réalisée à Bourdonné, dans les Yvelines, au restaurant Chez Erwann, a fait le buzz. Dans la journée, nous avions 2 millions de vues. Aujourd'hui, elle en a 40 millions. »

Grands restaurants et cuisines de prisons

Cette quinquagénaire pétillante a, derrière elle, une solide expérience du milieu de « la food ». Durant plus de vingt ans, elle a été journaliste spécialisée dans les questions alimentaires. Elle a sillonné la planète en l'observant à travers ce prisme. Cela l'a menée aussi bien à la table de grands restaurants guindés qu'à... d'inaccessibles cuisines de prisons.

Assise à l'autre bout du monde devant un plat, Emmanuelle Jary ne se limite pas à en épucher le contenu. Elle décrypte ce qu'il révèle de la société qui a l'habitude de le cuisiner. « Emma n'a jamais d'a priori sur ce qui l'entoure, confie Jean-François Mallet, photographe, grand amateur de cuisine également et auteur,

entre autres, des livres « Simplissime », qui l'accompagne depuis toujours dans ses pérégrinations. C'est une bonne vivante curieuse de tout. Elle sait reconnaître la bonne nourriture, qu'elle soit cuisinée par un grand chef ou dans un boui-boui de fond de ruelle. Et elle met une émotion sincère dans ses dégustations, ce qui la pousse parfois à s'emballer un peu vite. Il faut la réfréner. »

Une enfance à Douala

Lorsqu'elle était enfant, c'est avec cette même émotion qu'Emmanuelle Jary dévorait les grassements beignets à l'huile cuisinés sur les terrains vagues de Douala, au Cameroun. Son père expatrié travaillait dans une société de forage pétrolier. Sa mère était hôtesse de l'air. Jusqu'à l'âge de huit ans, son frère et elle se sont nourris des mille couleurs de l'Afrique. Cela lui a inoculé le virus du voyage.

Plus tard, en France, elle a étudié l'ethnologie. « Je rêvais d'être inspectrice du guide Michelin. Mais il fallait faire une école hôtelière, avec de la gestion, de la comptabilité... ce n'était pas pour moi ! » confie cette amoureuse des mots, qui a redoublé sa classe de seconde pour n'avoir accepté d'y travailler que... le latin. Elle est finalement parvenue à ramener ses études à sa passion pour la nourriture en menant une thèse inattendue sur l'éthnographie d'un restaurant étoilé.

Le journalisme est venu ensuite. Emmanuelle Jary, dont la conversation fourmille d'anecdotes sur l'histoire de la cuisine et des civilisations, a gratté sa plume dans les pages d'*« Edgar »*, *« Cuisine et Terroirs »*, *« Paris Match »*, *« L'Equipe »*... « Mais j'avais souvent l'impression de ne pas pouvoir dire tout ce que je souhaitais », explique-t-elle. Avec les réseaux sociaux à la rescoude, elle réinvente aujourd'hui ses propres médias libérés, pour le plus grand bonheur des amateurs de bonne chère. ■

Actions et cours de la Bourse

EURONEXT HORS SRD										ACTIONS FRANÇAISES										
ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL.			ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL.			
FR0000076887	A.S.T. GROUPE	△	C 1,1	1,1	1,09	1,09	718			FR0000754343	EUROMEDIS GROUPE	C 4,85	5,04	4,85	5,04	+ 286	2885			
FR0012616852	ABIONYX PHARMA	△	B 12,14	12,14	11,99	12,1	403	41215		FR001271600	FERMENTALG	△	C 0,617	0,624	0,614	0,617	+ 0,29	4338		
FR0000064020	ACANTHE DEV	△	C 0,36	0,376	0,354	0,376	562	109636		FR001065280	FIGEAC AERO	△	C 4,3	4,39	4,25	4,32	+ 0,23	4686		
FR0000076861	ACTEOS	△	C 1,365	1,365	1,31	1,365	- 0,37	609		FR0010341022	FONCIERE INEA	B 385	385	379	379	- 156	791			
FR0013330377	AFFLUENT MEDICAL	B	1,045	1,06	1,045	1,06	+ 144	2110		FR0014005838	FORSEE POWER SA	B 319	3,285	316	3,25	+ 188	10547			
FR0001992700	ALTEMIR	B	2,66	266	26,3	26,4	- 0,75	3868		FR0017799907	FRANCAISE ENERGIE	C 4,18	4,2	4,09	4,11	- 0,84	4873			
FR0000039232	AUREA	△	B 8,54	8,66	8,4	8,4	- 164	972		FR0004010333	GENOMIC VISION	△	C 0,008	0,008	0,008	0,008	- 247	63431		
FR001400CF17	AVENIR TELECOM	C	0,181	0,181	0,176	0,177	- 167	85922		FR0012612646	GROUPE PARTOUCHÉ	B 235	23,5	22,6	22,6	- 383	673			
FR0012583939	BALYO	△	C 0,843	0,843	0,838	0,84	- 139143			FR0004155000	GROUPE SFP1	△	C 182	1,826	1,816	1,82	- 6762			
FR0004023208	BASSAC	B	42,1	42,5	41,3	42,1	- 187	1342		FR0000066722	GUILLMET	△	C 6,8	6,8	6,75	6,78	- 0,29	2946		
FR0000036370	BASTIDE CONF.MED.	△	C 264	26,4	25,6	26,2	- 0,76	1496		FR0000067555	HAULOTTE GROUPE	△	B 3,34	3,34	3,21	3,22	- 359	14155		
FR0000039299	BOLLORE	▲	A 5,265	5,265	5,21	5,225	- 114	1120533		FR0000054233	HIGH CO.	△	C 4,73	4,73	4,63	4,69	- 0,21	3458		
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,12	5,2	5,06	5,14	- 4824			FR001281916	HIPAY GROUP	△	C 762	7,9	7,6	7,88	+ 129	632		
FR0010151588	CAFOM	C	10	10	9,9	9,9	+ 102	4573		FR0014003VY4	HYDROGNE FRANCE	▲	B 16,5	16,64	15,88	16,16	- 218	3132		
FR0012969095	CAPELLI	△	A 4,45	4,5	4,14	4,15	- 6,53	2505		FR0000071797	INFOTEL	△	C 508	516	508	516	+ 158	801		
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,54	3,55	3,53	3,53	- 0,84	11541		FR0000073509	INVENTIVA	△	B 3,64	3,64	3,31	3,405	- 542	74845		
FR0000053506	CEGEDIM	B	20,05	20,6	20,05	20,5	+ 2,24	4903		FR0012872141	JACQUES BOGART	△	C 75	7,54	7,5	7,54	+ 0,8	664		
FR0013426004	CLARANOVA SE	△	B 1,66	1,66	1,63	1,63	- 157	18999		FR0000032278	LATECOERE	△	C 0,124	0,126	0,122	0,122	+ 383	21345		
FR0004037868	COHERIS	△	C 5	5,3	4,9	5,3	+ 192	1953		FR0014009Y00	LHYFE	B 6,06	6,14	6,03	6,08	- 178	3998			
FR0010283104	CRCM BRIE PIC. CC	C	18,71	18,71	18,61	18,61	- 0,53	707		FR0010692633	MAUNA KEA TECH	△	C 0,59	0,59	0,572	0,572	- 305	48203		
FR0010461058	CRCM LANGUEDOC	C	52,01	52,01	51	51	- 192	1192		FR0000051070	MAJUREL ET PROM	△	B 4,698	4,792	4,63	4,662	- 102	401573		
FR0000185514	CRCM NORD FR.	B	13,602	13,602	13,54	13,55	- 0,37	951		FR0000060873	MBWS	△	C 2,34	2,41	2,25	2,41	+ 343	21609		
FR001400AY46	DEEZER	B	2,206	2,16	2,05	2,15	+ 4,37	12053		FR0004065605	MEDINCELL	B	6,86	6,98	6,69	6,94	+ 236	45826		
FR0012831040	DELTA PLUS GROUP	△	B 7,42	7,53	7,4	7,5	+ 204	1874		FR0010298620	MEMSCAP	△	C 5,88	5,92	5,66	5,9	+ 0,34	39200		
FR001222497	DIAGNOSTIC MEDICAL	C	1,24	1,24	1,185	1,185	- 444	10690		FR001400E671	MYHOTELMATCH	B	165	165	164	164	- 102	3048		
FR0000035197	ELECT ET EAUX MAD.	C	3,2	3,2	3,2	3,2	+ 8,84	1640		FR0013428791	NACON SAS	B	1,548	1,58	1,53	1,58	+ 313	26806		
FR0000054678	EURO RESSOURCES	C	3,04	3,13	3,04	3,13	+ 0,64	3521		FR0004050250	NEURONES	B	378	378	372	3745	- 0,4	3089		

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	VAL. UNIT	HORS-FRAIS EN EUROS*	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS**	MONT. DATE

<tbl_r cells="7" ix="

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr 

Les chiffres de l'économie

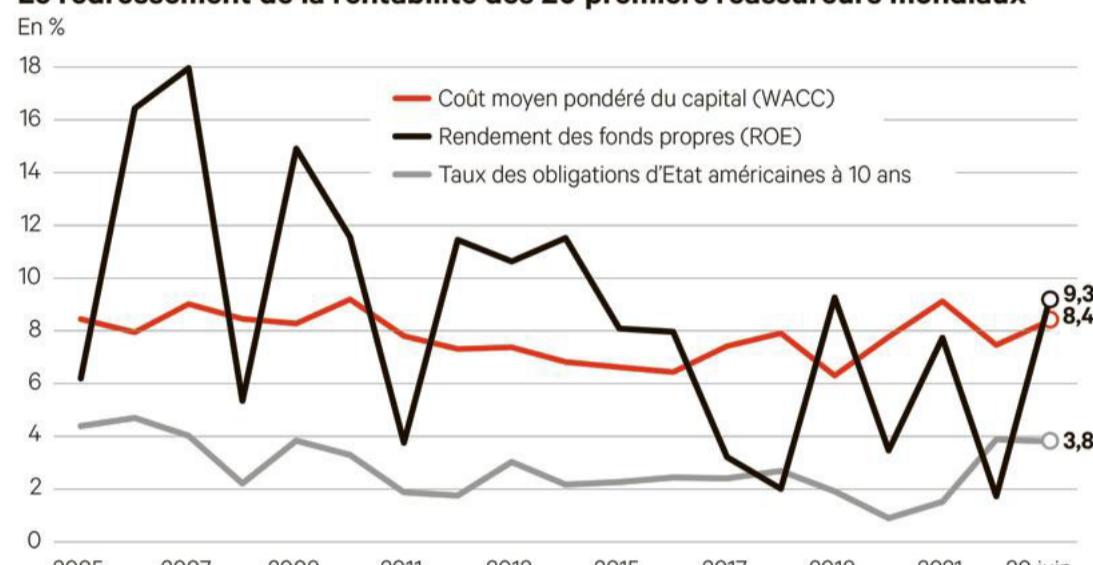
// Budget de l'Etat et PSR 2023 : 500,2 milliards d'euros (prévisions PLF 2023) // PIB 2022 : 2.642 milliards d'euros
 // Plafond Sécurité sociale : 3.666 euros/mois à partir du 01-01-2023 // SMIC horaire : 11,52 euros à partir du 01-05-2023
 // Capitalisation boursière de Paris : 2.425,61 milliards d'euros (au 20-07-2023)
 // Indice des prix (base 100 en 2015) : 117,65 au 16-07-2023 // Taux de chômage (BIT) : 6,9 % au 1^{er} trimestre 2023
 // Dette publique : 2.956,8 milliards d'euros (3^e trimestre 2022)

crible

Catastrophisme mis à part

La réassurance espère avoir mangé son pain le plus noir.

Le redressement de la rentabilité des 20 premiers réassureurs mondiaux*



*Par ordre alphabétique : Arch, Ascot, Aspen, AXIS, China Re, Convex, Everest, Fairfax, Fidelis, Hannover Re, Hiscox, Lancashire, Lloyd's, Markel, Munich Re, PartnerRe, RenaissanceRe, SCOR, Sirius, and Swiss Re.

* LES ECHOS / SOURCE : BLOOMBERG

Les catastrophes naturelles semblent ne plus jamais devoir s'arrêter. Malgré ces « cat nat », S&P Global Ratings jette cependant un œil plus constructif sur le secteur de la réassurance. Sa « view » vient de passer de « négative » à « stable », un retour à la situation d'avant mai 2020, quand ses experts avaient tiré les conséquences de la crise du Covid-19. Les changements structurels détectés par leurs soins lors des renouvellements des souscriptions en 2023 ont montré un « pricing power » et aussi une meilleure discipline dans les termes et conditions. En intégrant la normalisation postpandémique de l'assurance-vie et à la hausse des rendements financiers des portefeuilles, l'agence de notation espère que le Top 20 du secteur affichera un retour sur fonds propres supérieur à son coût du capital en 2023 et 2024, comme au premier semestre. Du jamais-vu depuis 2019 et 2016.

L'œil et le bon

Le bon d'Etat belge rappelle le penchant européen pour l'épargne liquide.

Deux des plus célèbres détectives belges recommandent d'ouvrir l'œil et le bon. Le phénoménal bon d'Etat de leur patrie se propose plutôt d'ouvrir les yeux des déposants et de stimuler les banques. A l'échelle européenne, selon des calculs de Bloomberg, la répercussion de la hausse des taux de la BCE du côté des dépôts (19 % de la hausse de 425 points) s'avère effectivement moins rapide que pour les crédits immobiliers (53 %). Les analystes financiers, eux, se préparent à faire leur deuil de cette manne, qui ne pourra croître indéfiniment. Cela se voit dans la surperformance boursière du secteur, moins dominateur cette année (6^e rang sur 20). Et la banque nationalisée Belfius (l'ex-Dexia Banque Belge) a remis les pieds dans le plat en laissant entendre qu'un gros départ de l'épargne (22 milliards contre environ 300 milliards pour les livrets réglementés) pourrait mécaniquement ralentir le crédit. BNP Paribas Fortis, dont la Belgique est le premier actionnaire via la maison mère française se montre meilleur joueur. Il s'agit d'un bon produit d'épargne pour les clients. La première banque de la zone euro critique surtout la fiscalité allégée et la capacité de détenir les fameux bons dans le grand-livre de la dette publique, sans intermédiaire financier. On peut en tout cas constater que le penchant des Européens pour l'épargne la moins risquée s'est encore manifesté.

La chute du CAC 40 s'accélère

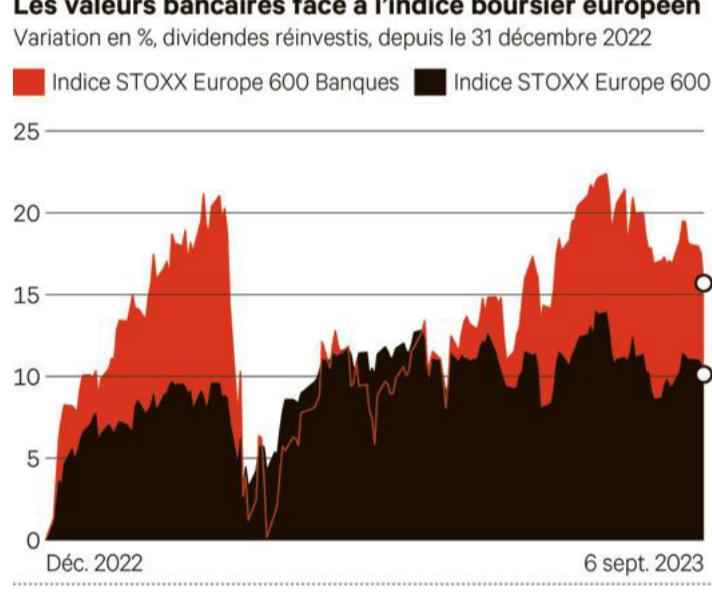


La Bourse de Paris a de nouveau terminé en recul mercredi. L'indice CAC 40 a chuté de 0,84 % à 7.194,09 points, ce qui marque sa sixième séance de baisse consécutive. Il s'agit de la plus forte chute de cette série noire, inédite depuis le mois d'octobre dernier.

L'importante baisse des commandes industrielles en Allemagne en juillet (-11,7 % sur un mois, un record depuis la pandémie) a ravivé les craintes des investisseurs sur les perspectives économiques en Europe. Ils s'inquiètent de plus en plus du risque de stagflation alors que le rythme des hausses de prix reste soutenu.

Ailleurs en Europe, le FTSE lon-

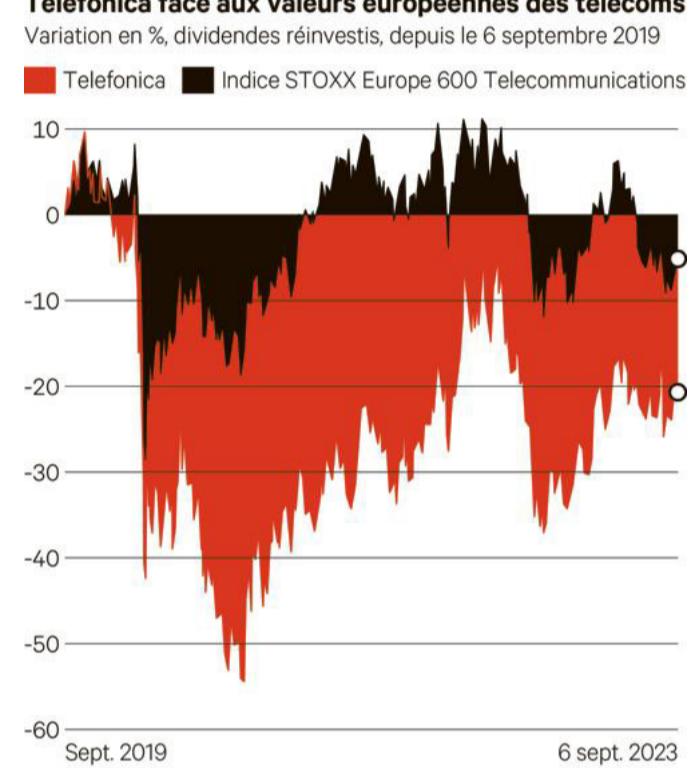
Les valeurs bancaires face à l'indice boursier européen



Les mille et une insomnies

Les opérateurs de télécoms du Golfe ne craignent pas la trappe à valeur des télécoms européens.

Telefonica face aux valeurs européennes des télécoms



« Qui tue le lion en mange, qui ne le tue pas est mangé », dit un proverbe arabe. Est-ce au nom d'un darwinisme universel qu'un an et demi après l'irruption de l'émirat e& au capital de Vodafone, Saudi Telecom s'invite à la table de l'espagnol Telefonica comme premier actionnaire (9,9 % pour 2,1 milliards d'euros) ? Ou bien, à l'instar de nombreuses autres entreprises publiques du Golfe venues faire des emplettes à prix abordables sur le Vieux Continent, le premier opérateur saoudien pense-t-il faire une bonne affaire dans la « trappe à valeur » des télécoms européens ? Il serait bien le premier, malgré le coupon de 8 % offert par le numéro 1 espagnol, qui exprime avant toute la crainte des investisseurs d'une coupe dans un dividende très indirectement financé. Les meilleurs initiés, de Patrick Drahi chez BT Group à John Malone et Xavier Niel chez Vodafone, ont jusqu'ici subi l'incinération de leurs espoirs de création de valeur. Vodafone a perdu 30 % en euros depuis l'arrivée d'e&. Mais en choisissant le « quadruple play géographique », comme l'appelle l'analyste d'AlphaValue, le saoudien se connecte avec Telefonica directement à tous les sujets de consolidation en Espagne, en Allemagne, au Royaume-Uni et au Brésil. Quand on capitalise en Bourse 70 % de plus qu'Orange avec deux fois et demie moins de revenus, on ne craint pas les mille et une insomnies...

EN VUE

Nadia Calvino

Mercredi 6 septembre, Nadia Calvino, à Bruxelles pour la conférence annuelle du think tank Bruegel, a attiré les journalistes européens comme un réverbère les papillons de nuit. La numéro deux du gouvernement espagnol est en pole position pour décrocher la présidence de la Banque européenne d'investissement (BEI), outil à l'importance décuplée depuis que l'UE a embrassé l'interventionnisme industriel « à la française ».

A 54 ans, la ministre des Finances de Pedro Sanchez a bien des atouts dans sa manche face à sa plus sérieuse rivale, la commissaire à la Concurrence Margrethe Vestager. Fille d'un directeur général de la télévision publique espagnole, elle sait apprivoiser les caméras. Après une carrière remarquée à la Commission européenne, à plusieurs

postes stratégiques à la Concurrence, au Marché intérieur et au Budget, Nadia Calvino est revenue à Madrid en 2018 pour apporter sa crédibilité de technocrate rigoureuse à la coalition formée par les socialistes avec Podemos. Depuis cinq ans, elle démontre qu'on peut mener une politique sociale sans vider les coffres.

La polyglotte diplômée de la Complutense a déployé comme un rouleau compresseur le plan de relance espagnol issu du grand fonds européen NGEU. La BEI aurait un goût de revanche pour celle qui a visé le FMI en 2019 puis la présidence de l'Eurogroupe en 2020 – sans succès. Qui plus est, les argentiers des Vingt-Sept pourraient faire leur choix dès la semaine prochaine à Saint-Jacques-de-Compostelle, à 60 km de La Corogne, sa ville natale. La Galicienne joue donc à domicile.

